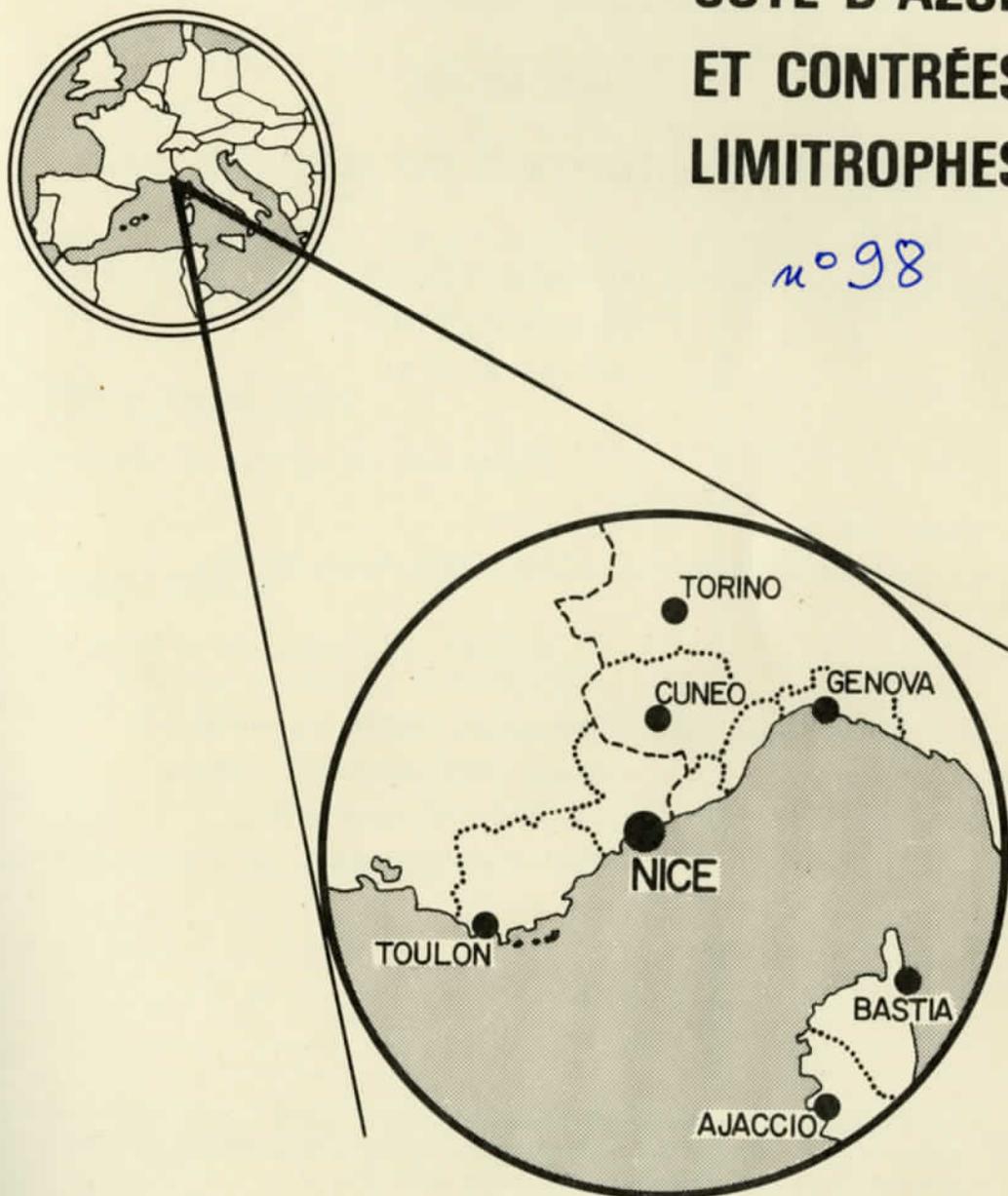


RECHERCHES RÉGIONALES

CÔTE D'AZUR ET CONTRÉES LIMITROPHES

n° 98



RECHERCHES RÉGIONALES

COTE d'AZUR et CONTRÉES LIMITROPHES

BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par les

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES

Centre administratif départemental

06036 NICE CEDEX

Tél. (93) 72.20.81

Fondateurs : Etienne DALMASSO, Andrée DEVUN †

Comité de Direction : Marie-Louise CARLIN, histoire du droit

Rosine CLEYET-MICHAUD, archives

Loïc ROGNANT, géographie

Ralph SCHOR, histoire

Recherches régionales se propose de faire mieux connaître la Côte d'Azur et les contrées limitrophes, telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes restent fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

SOMMAIRE

28^e année

1987 – N°1

Janvier - mars

La population italienne du Cours Saleya à Nice,
à travers les recensements de 1911, 1921, 1926,
1931, 1936

par Stéphane FABRE et Daniel ROUSTAN p : 2

98

La colonie italienne du quartier des Moneghetti
de Beausoleil

par Christine COMINO et Nadine BOVIS p : 16

La population italienne immigrée de la rue sans
peur dans la ville de Grasse d'après les
recensements de 1921, 1926, 1931 et 1936

par Serge NIEL et Gérard PIASCO p : 43

Les Suisses à Marseille : une immigration de
longue durée

par Renée LOPEZ p : 50

**LA POPULATION ITALIENNE DU
COURS SALEYA A NICE,
A TRAVERS LES
RECENSEMENTS DE 1911, 1921,
1926, 1931, 1936**

par Stéphane FABRE et Daniel ROUSTAN

L'étude des recensements du Cours Saleya entre 1911 et 1936 peut donner un aperçu d'un mouvement plus général d'immigration italienne concernant la région niçoise.

Pourtant, on ne peut qu'émettre des hypothèses sur cette immigration italienne et sur les raisons qui l'ont provoquée. En effet, la faiblesse des effectifs italiens pris en compte dans les recensements nous oblige à fixer des limites à notre étude. De plus, les recensements en tant que sources manuscrites constituent un handicap; nous avons remarqué de nombreuses erreurs d'enregistrement, que ce soit dans l'orthographe des noms propres ou dans les dates et les lieux de naissance ou bien dans la situation et la profession des individus.

Malgré cette critique de la source, notre étude des recensements permet de préciser l'évolution démographique, économique et sociale des Italiens du Cours Saleya dans le premier tiers du vingtième siècle.

I - LE MOUVEMENT GENERAL

Pour commencer, nous avons étudié les grands mouvements de population du Cours Saleya de 1911 à 1936. Le recensement où se trouve le plus grand nombre d'Italiens est celui de 1911 ; avant 1914 il y avait 30,5 % d'Italiens. En 1936 ce pourcentage a baissé quasiment de moitié : 16,3% ! On peut remarquer que la population italienne a une tendance à la baisse alors que la population du Cours Saleya, sans tenir compte des Italiens, est légèrement en hausse de 1911 à 1936 (1911 indice 100 ; 1936 indice 108).

Pour expliquer cette baisse de fréquentation des Italiens, on peut évoquer plusieurs raisons possibles :

- la guerre de 1914 a rappelé les hommes en Italie
- la crise économique des années trente a-t-elle poussé les Italiens vers un autre endroit ?
- les modalités et les facilités d'immigration se sont-elles restreintes ?
- y a-t-il eu des naturalisations successives d'Italiens ?

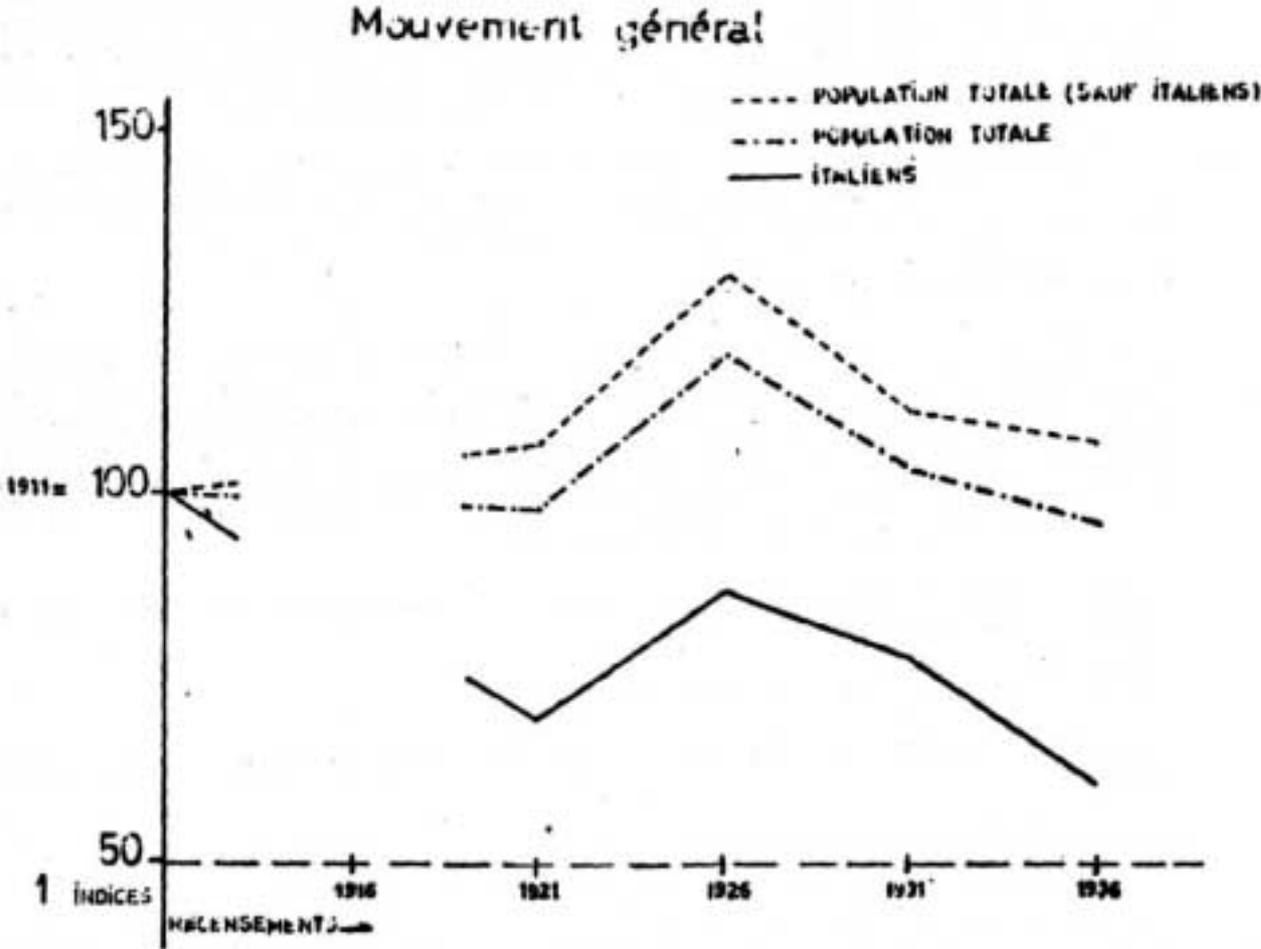
Même si le mouvement général des immigrés italiens est à la baisse, on peut voir un clocher avec une hausse juste après la première guerre mondiale :

Population italienne :
1921 indice 69
1926 indice 67
+ 18 d'indice

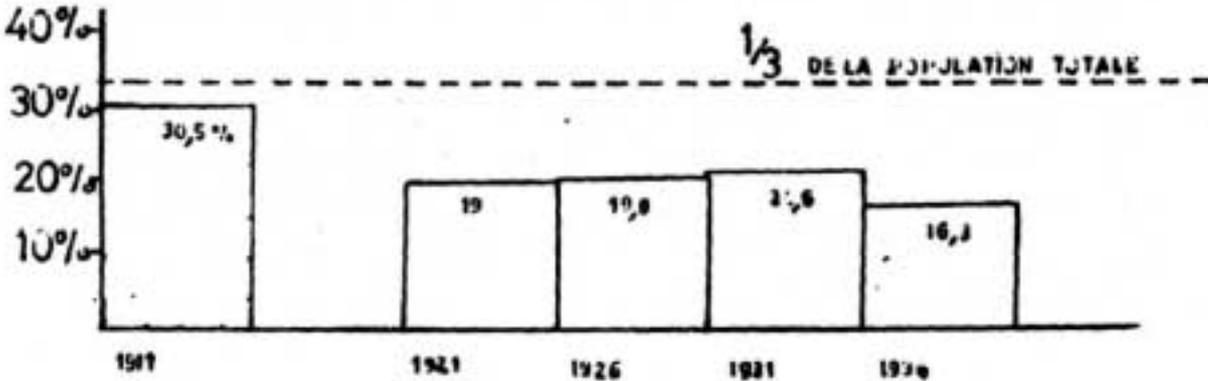
Cette augmentation de la population italienne provient-elle de la montée du fascisme en Italie ? Ce n'est pas sûr, car le mouvement de la courbe de la population française (plus les autres étrangers sauf les Italiens) subit en 1926 une croissance comparable.

Après le recensement de 1926 la population italienne subit une baisse importante appuyée par le recensement de 1936 qui donne les chiffres les plus bas. Cette baisse du total des Italiens, du fait des naturalisations possibles après la guerre de 1914-1918, ne prouve pas la baisse de fréquentation du Cours Saleya par des Italiens ; on peut avancer l'hypothèse que ceux-ci se sont sentis bien à Nice et en France et ont opté pour la nationalité française : il y aurait eu un phénomène d'intégration...

Mais la baisse de fréquentation doit également provenir des mesures prises par Mussolini pour éviter une trop forte émigration vers la France. "L'Italie doit garder son potentiel humain".



Rapport population italienne/ population totale



II - LA REPARTITION DE LA POPULATION

A - L'évolution professionnelle

1) Les "sans profession"

En 1911, il y avait 21,8 % de sans profession dont 7,5 % de femmes au foyer. En 1936, le pourcentage a plus que doublé : 51,5 % de la population italienne.

Le terme de "sans profession" employé dans les recensements demeure assez vague (il englobe en effet les chômeurs, les retraités, les très jeunes personnes, les ménagères), néanmoins on peut dire qu'il y a entre 1911 et 1936 une croissance du chômage chez les Italiens du Cours Saleya.

A ce niveau on peut faire un parallèle entre l'augmentation du chômage des Italiens avec la quasi disparition du travail de domestique au fil des recensements. L'emploi de domestique concernait surtout les jeunes. Par exemple en 1911, 30 % des jeunes (surtout des femmes) étaient domestiques et représentaient 29,1 % de la population totale. En 1936 il ne reste que 3 % de domestiques ; le chômage qui n'était que de 14 % (sans les femmes au foyer) en 1911 est passé à 48 % en 1936 surtout des jeunes : 62,5 % des chômeurs ont entre 17 ans et 35 ans !

Peut-être cette croissance des "sans profession" provient-elle de la dépréciation du travail de domestique ? Entre 1911 et 1936 le nombre de "sans profession" augmente de 30 % ; entre 1911 et 1936 le nombre de domestiques diminue de 26 %. Il y a peut-être eu un phénomène de vases communicants entre ces deux catégories.

2) Les commerçants

Si l'on totalise les effectifs des commerçants "patrons" et des employés de commerce :

1911 : 40 % de commerçants
1921 : 34 %
1926 s 35 %
1931 : 42 %
1936 : 30 %

Entre 1931 et 1936 la catégorie commerçante subit une baisse de 12 % de ses effectifs ; la crise économique des années trente a pu provoquer cette baisse. Les commerçants sont surtout des Italiens d'âge moyen ou âgés. Par exemple, en 1931 80 % des commerçants ont plus de 35 ans et les 2/3 des employés de commerce ont plus de 35 ans. La catégorie commerçante représente surtout des Italiens établis, stabilisés et qui ont donc un certain âge. L'important pourcentage de commerçants rencontrés au Cours Saleya s'explique par l'aspect mercantile de ce quartier niçois, fourni en restaurateurs, hôteliers, négociants, cabaretiers...

3) Les domestiques

Cette profession assez courante en 1911 (29 % de la population) semble diminuer et même disparaître vers 1936 (3 % de la population). Cette catégorie est formée de jeune en grande majorité et surtout de jeunes femmes.

Comme on l'a remarqué plus haut le chômage peut être mis en parallèle avec cette catégorie des domestiques. En effet, les domestiques sont surtout des femmes jeunes (87,5 % de femmes en 1911 chez les domestiques), de même les "sans profession" (sans compter les femmes au foyer) sont à grande majorité des femmes (68,8 % en 1936). Les jeunes femmes trouveraient donc moins facilement des emplois de domestiques dans les années trente.

Cette diminution des domestiques provient certainement du changement du mode de vie des classes aisées séjournant avant 1914 à Nice ; après la guerre de 1914-1918 la ville se transforme en se diversifiant de son rôle exclusivement balnéaire d'avant 1914.

B - La répartition "hommes/femmes" par recensement

1) Recensement de 1911

Pour 1911, comme pour les recensements suivants, le pourcentage de femmes est plus élevé que celui des hommes. Cette population, à majorité féminine, est formée en grande partie de jeunes Italiens (42 % ont moins de 26 ans et parmi ces jeunes il y a 70 % de femmes). Ces femmes immigrées se répartissent surtout dans des emplois de domestiques.

Lorsqu'on analyse la catégorie des "sans profession", on s'aperçoit pour 1911 qu'il y a, en fait, peu de "vrais chômeurs". Parmi les "sans profession" il faut, en effet, tenir compte des éléments italiens soit trop jeunes pour travailler, soit des retraités ou encore de simples ménagères restant au foyer.

2) Recensement de 1921

La guerre de 1914-1918 a "effacé" le recensement prévu pour l'année 1916 et a également bouleversé la situation des Italiens du Cours Saleya. Les Italiens sont moins nombreux ; il y a moins d'éléments féminins qu'en 1911 mais les femmes restent majoritaires dans les effectifs.

A travers les classes d'âge, on s'aperçoit, en ce qui concerne la composition de la population italienne, qu'elle a tendance à vieillir : il y a seulement 26% de jeunes de moins de 26 ans. Les "sans profession" sont, en 1921, constitués de plus de 80 % de femmes (il y a certainement un rapport entre ce pourcentage et la baisse des effectifs des domestiques qui, en 1911, étaient surtout des femmes).

Le chômage touche, en 1921, près de 35 % d'Italiens, le bouleversement de la fonction touristique de Nice durant la grande guerre a fait chuter très fortement les emplois de domestiques qui étaient directement liés aux clientèles russes, anglaises, allemandes qui, avant 1914, séjournaient dans la "capitale d'hiver". Certains Italiens sont donc retournés au "pays" soit appelés pour combattre (1915), soit pour éviter le chômage.

3) Recensement de 1931

Par rapport à 1921, les Italiens sont plus nombreux (indice 69 en 1921, 87 en 1926). En Italie, la montée du fascisme, la crise économique et politique de l'après première guerre mondiale, les désillusions qui en découlèrent ont pu pousser certains Italiens à émigrer vers Nice. La paix revenue, le tourisme reprit de l'importance, l'effectif des domestiques est passé à 16,7 % (7,9 % en 1921).

La population immigrée italienne est formée, en majorité, des classes d'âges moyens (de 26 à 45 ans) qui regroupent 52 % des personnes recensées. Les jeunes de moins de 26 ans sont moins nombreux qu'en 1921 (18 % de la population). L'effectif des "sans profession" augmente et reste composé en grande majorité de femmes : 83 %. La population totale des Italiens est également à majorité féminine (58,3 %).

4) Recensement de 1931

Le recensement fait apparaître une légère baisse du nombre d'Italiens du Cours Saleya (serait-ce le résultat des mesures "anti-émigration" de Mussolini ? Il ne faudrait pas oublier les procédures de naturalisation française).

Globalement, la composition de la population reste la même qu'en 1926 avec une prédominance des classes d'âges moyens (plus de 50 % du total des Italiens). Le chômage et l'inaction touchent surtout les femmes (40 % de "sans profession"). Le recensement de 1931 fait apparaître que les Italiens actifs sont principalement des commerçants ; cette catégorie commerçante atteint son pourcentage maximum depuis 1911. Plus de la moitié des actifs italiens ont un emploi commercial. Le recensement suivant va modifier cette situation.

5) Recensement de 1936

Sur le plan démographique, on assiste à une stabilisation entre les différentes classes d'âge en 1936:

- 33 % d'Italiens ont moins de 36 ans
- 30 % d'Italiens ont de 36 à 45 ans
- 30 % d'Italiens ont plus de 45 ans.

Le nombre global d'Italiens est en diminution, c'est une suite logique des mesures du fascisme contre l'immigration et des procédures de naturalisation française.

Il faut tenir compte également du climat économique des années "30" qui a pu provoquer des changements de profession à la suite de perte d'emplois commerciaux fréquents au Cours Saleya. Ces changements, ces pertes d'emplois ont pu provoquer des changements de quartiers de la part des Italiens vers des endroits moins riches car un retour en Italie fasciste semble improbable.

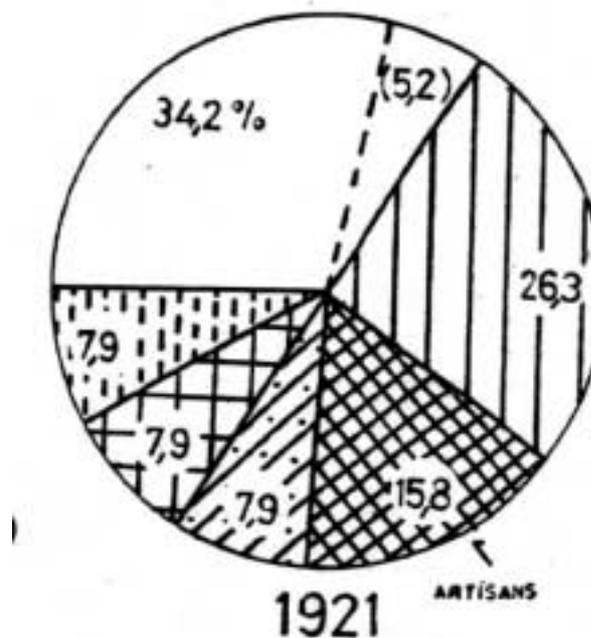
Le comportement particulier de la population italienne du Cours Saleya peut donc être mis en corrélation avec des événements politico-économiques français ou italiens qui expliquent la baisse des effectifs italiens du Cours Saleya durant l'entre-deux-guerres. Comme exemple concret on peut citer la loi de 1927 qui francisait automatiquement les enfants nés d'une mère française.

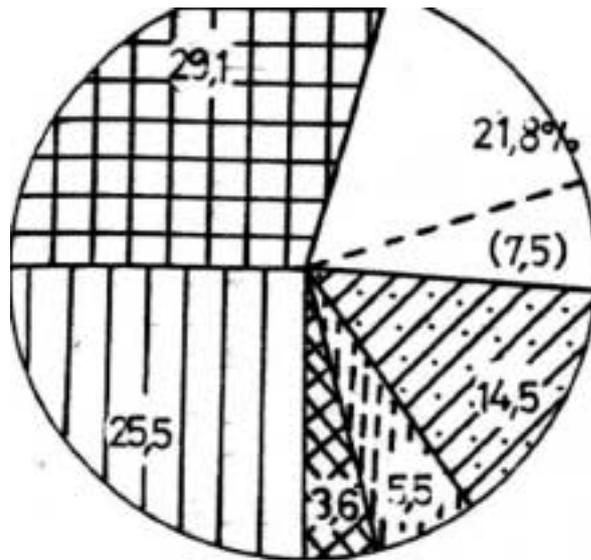
A côté de cette loi "positive" pour les immigrés, il y eut aussi, en 1932, des décrets-lois contingentant la main d'œuvre étrangère pour protéger la main d'œuvre nationale (décret fixant un quota de 20 % d'immigrés dans le personnel de l'hôtellerie).

En 1936, le pourcentage des Italiens inactifs, des "sans profession", est le plus élevé (plus de 48 %) de tous les recensements étudiés.

Ce fort pourcentage d'inactifs peut être une preuve du malaise économique qui règne à cette époque et qui touche les commerçants en particulier.

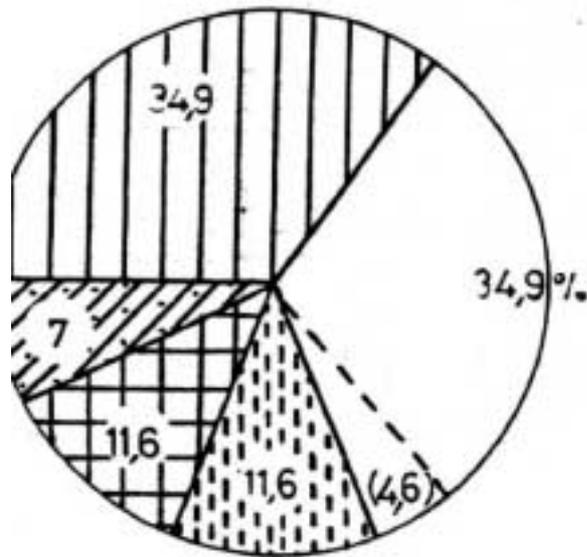
En indice, la population italienne diminue de 18 points par rapport à 1931. Le reste de la population ne faiblit que de 4 points, ce qui exprime une particularité du mouvement démographique des Italiens du Cours Saleya durant l'entre-deux-guerres.

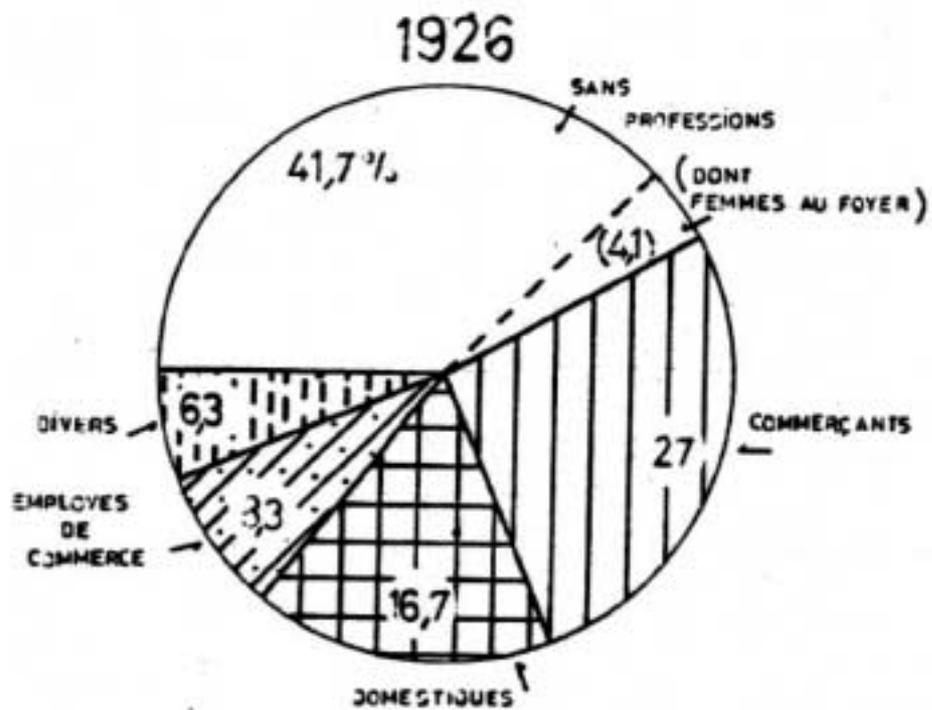
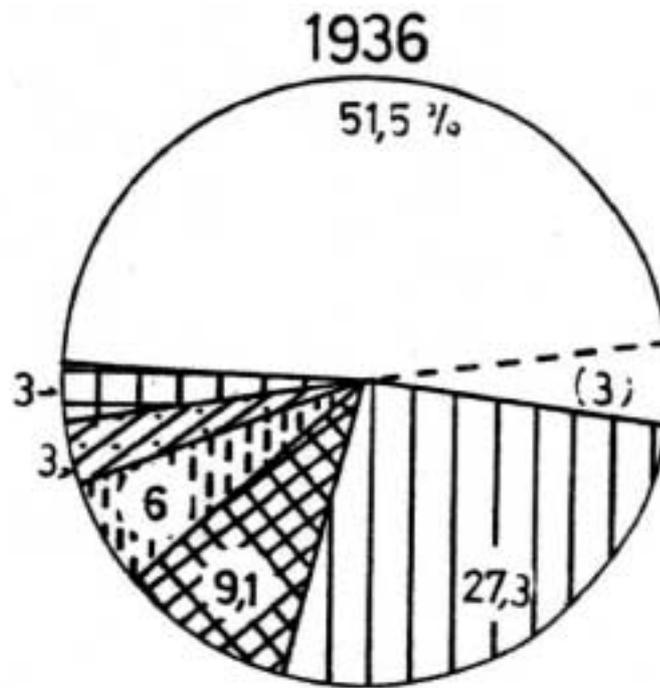




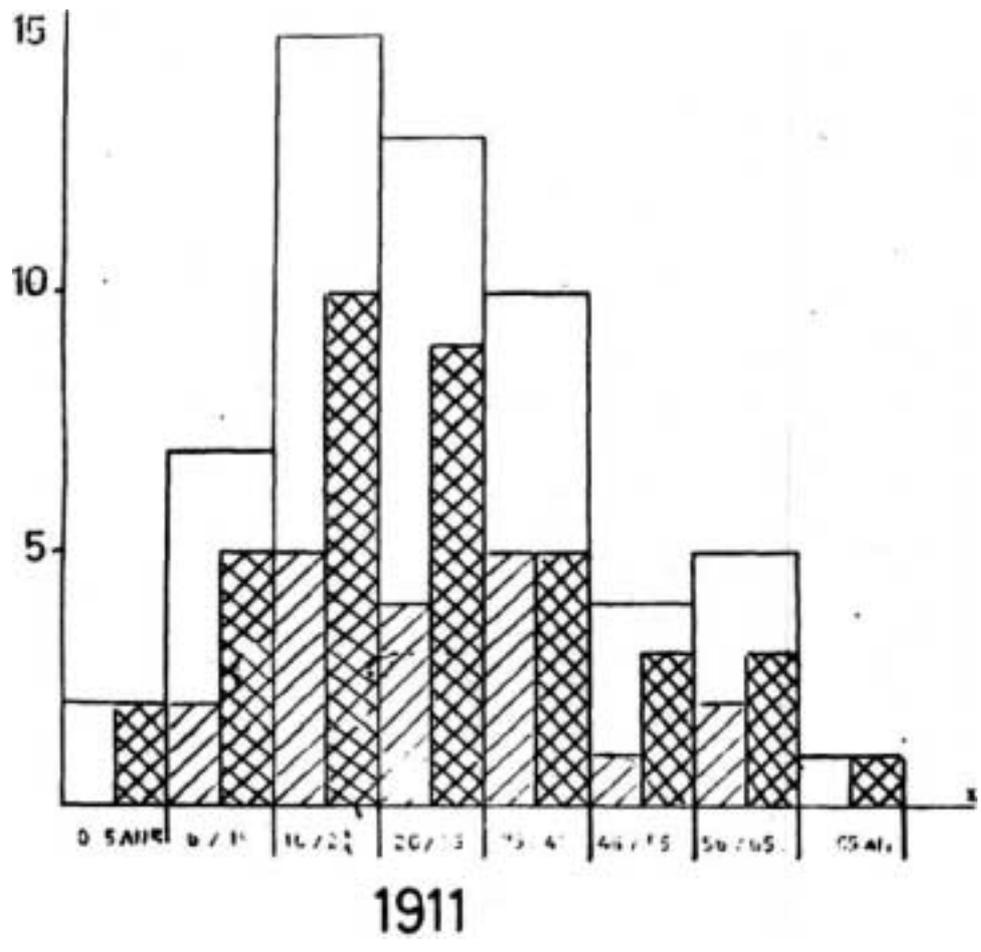
1911

1931

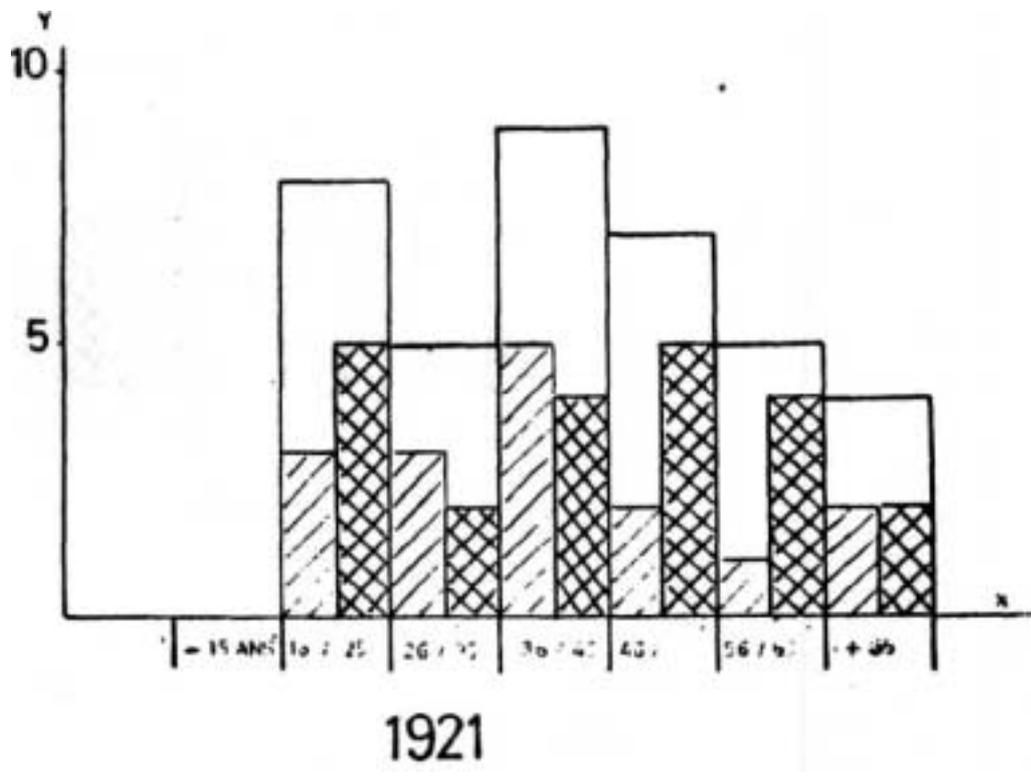




Répartition de la population italienne
du Cours Saleya par catégories professionnelles



Répartition « hommes/ femmes » par tranches d'âges

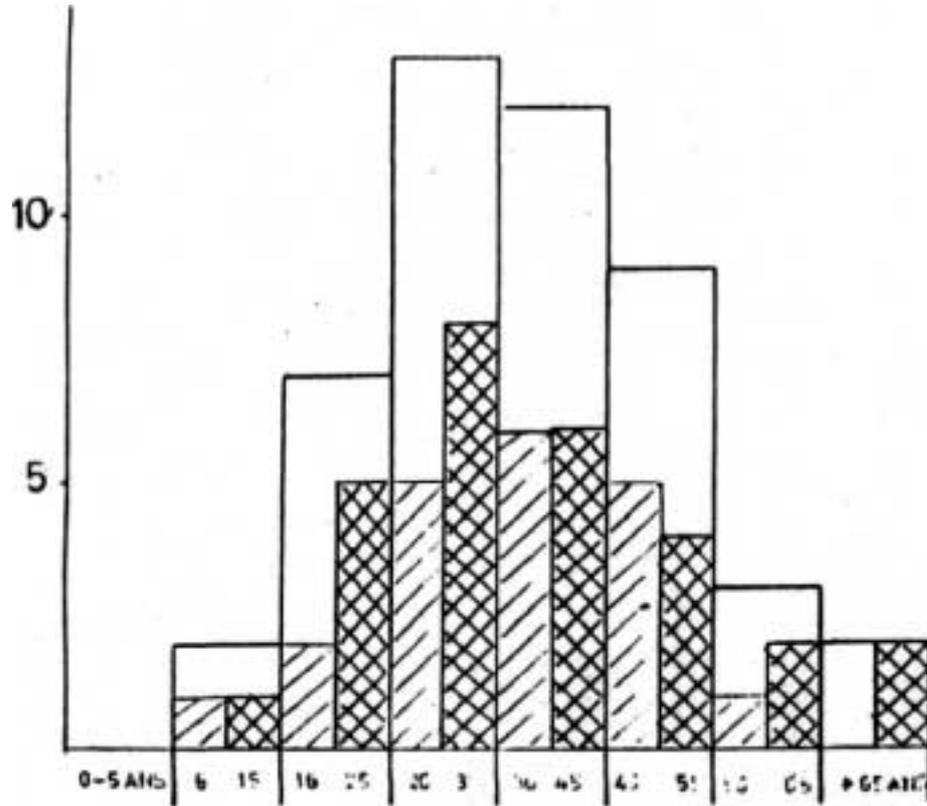


X : TRANCHES D'AGES

Y : NOMBRE D'ITALIENS

▨ HOMMES

▩ FEMMES



1926

III - PROVENANCE DES IMMIGRES ITALIENS

Nous avons fait les pourcentages des petits totaux, mais il ne sera pas possible de les comparer aux autres totaux plus importants. Il en est de même pour les catégories professionnelles où en fait trois sont particulièrement bien représentées. En fait, il y a trois grandes zones d'émigration : Piémont, Toscane, Ligurie. Il y a également trois grandes catégories professionnelles : les commerçants, les "sans profession" et les "domestiques".

A - Par régions

1) L'immigration frontalière

On s'aperçoit que 78 % des immigrants viennent du Nord (dont plus de la moitié du Piémont). Il y en a 86 % provenant des régions frontalières : Piémont et Ligurie. Il y a toujours plus de Piémontais quel que soit le recensement : c'est un phénomène de frontière et ce sont plutôt des immigrés économiques, peut-être chômeurs à cause de la guerre aux pauvres cultivateurs. C'est la même chose, semble-t-il pour la Ligurie. On peut remarquer, enfin, la continuité de cette immigration frontalière. Il semble également que l'immigration italienne frontalière n'a pas souffert de la fermeture des frontières par Mussolini.

2) Le particularisme toscan

C'est la deuxième grande famille d'immigrants. 17 % des immigrants viennent d'Italie centrale, dont 97 % de Toscans. L'immigration toscane est plutôt politique (une immigration sur 5 en 1931 et 1936 est toscane), elle est un peu économique (plutôt en 1911). C'est en fait une grande région ouvrière (textile, marbre et mines). Enfin, on peut remarquer que la Toscane donne de plus en plus d'immigrés à partir de 1921, c'est la seule région en constante augmentation.

3) Les autres immigrations

Seulement 3 % des immigrés viennent d'Italie méridionale, 2 % de Sicile. Malgré la pauvreté des régions du Sud, il y a très peu d'immigration, peut-être la distance est trop grande et l'argent manque. Les chiffres des autres immigrants sont très faibles par rapport aux trois grandes zones de migration vers la France.

B - Par catégories professionnelles

1) Les trois grandes catégories

Globalement, les commerçants sont toscans (un sur deux) ou piémontais (un sur quatre). Les domestiques sont ligures ou piémontais (un sur cinq). Enfin, les "sans profession" sont ligures ou toscans (deux sur cinq). Toujours en simplifiant, les Piémontais sont d'après l'étude de nos recensements, des domestiques. Il y a beaucoup de "sans profession" (un sur trois). La plupart des toscans sont des commerçants. Enfin, en Ligurie, comme nous l'avons vu, les émigrés sont surtout sans profession, peut-être avec la proximité de la frontière ; il y a également beaucoup de femmes au foyer par rapport aux deux autres régions.

2) Les autres métiers

Il y a donc une personne sur cinq environ de femmes au foyer ligures. Les autres professions sont peu représentées. Quoique 7 artisans sur 9 viennent du Piémont, 7 divers sur 12 également, 8 employés de commerce sur 14 aussi, pourtant tous ces métiers cités ont une faible représentation régionale, un faible pourcentage. Enfin, un Ligure sur dix est employé de commerce, un Toscan sur quatorze également.

Tout cela corrobore bien ce que nous avons supposé précédemment, les Piémontais et les Ligures sont des immigrants frontaliers (commerçants ou femmes au foyer) tandis que les Toscans sont des immigrants plutôt politiques (beaucoup de commerçants).

C - Histoire des familles

1) Influence de la situation familiale

Nous avons pu suivre 6 familles en tout.

Les arrivées d'Italiens comptabilisées se résument ainsi : 3 familles, 7 couples (époux et épouses ou deux personnes d'une même famille comme la mère et la fille par exemple) et enfin 6 personnes seules.

Les trois familles arrivées aux différentes années sont retrouvées en 1936. Le phénomène de naturalisation n'a pas du tout joué pour les familles. Sur les 7 couples arrivés aux différentes années, trois sont retrouvés en 1936. Les "disparus" sont donc en très faible majorité (4 sur 7), ces couples ont peut-être changé de quartier ou sont retournés au pays (probable pour deux d'entre eux qui ont perdu leur travail) ou encore sont perdus à cause de la mort d'un des deux. Il semblerait que les couples comme les familles soient peu enclins à la naturalisation.

Enfin, parmi les 6 personnes seules, on en retrouve une seule en 1936 ; parce qu'elle s'est mariée (voir précédemment). Pour les 5 autres "disparues" 3 vont probablement se naturaliser et les deux autres se retrouvent en couple (fille avec son père, mariage). On voit que les personnes seules cherchent à former des couples, les autres sont naturalisés.

2) Influence de la profession

Le processus de naturalisation semble lent (7 sur 16). Dans notre petit échantillon, on remarque que les non naturalisés sont surtout des commerçants (5 sur 7).

Les disparus sont dus à deux décès et les autres sont des "sans profession" ou des gens aux petits métiers (concierges, domestiques, garçons bouchers). Pour les "sans profession", on pencherait vers un changement de quartier (pas d'attaches), pour les autres, la naturalisation agirait comme une sécurisation (ils ont moins de raisons de partir que les gens "sans profession").

3) Les problèmes des "disparitions"

Sur les petits échantillons considérés, il est difficile de tirer des conclusions. Pourtant, il semblerait que le fait d'être seul pousse à la naturalisation ; le fait d'avoir un métier peu sûr, peu rémunérateur également.

Il est donc quelquefois difficile de trancher entre une naturalisation (souvent probable), un changement de quartier (dans le cas d'une perte de travail), un retour au pays (toujours possible dans le cas d'une perte de travail) ou enfin un décès. Le plus souvent possible, nous avons essayé de fournir une explication la plus plausible possible, mais l'étude des seuls immigrés italiens, sans par exemple celle des Français (pour les naturalisations) ou celle des autres quartiers, nous a empêché, la plupart du temps, de vérifier telle ou telle hypothèse.

CONCLUSION

En 1911, la colonie italienne du Cours Saleya représentait plus de 30 % de la population totale du quartier. En 1936, la population italienne du Cours Saleya a quasiment diminué de moitié.

Dans notre étude, nous avons essayé d'expliquer succinctement l'influence de la guerre de 1914-1918, de la crise économique et du climat politique d'avant 1939 sur cette colonie italienne. Nous avons pu remarquer une certaine mobilité de cette population et des changements radicaux dans sa condition économique et sociale et dans sa composition démographique. Ce qui a motivé notre travail, c'est l'importance de cette minorité italienne, ces éléments actifs ayant forcément influencé la vie économique et sociale du quartier.

**LA COLONIE ITALIENNE DU
QUARTIER DES MONEGHETTI
DE BEAUSOLEIL (1911-1936)**

par Christine COHINO et Nadine BOVIS

INTRODUCTION

La démographie historique est, pour l'historien, un moyen efficace de connaître "l'homme du passé". Elle l'aide aussi à comprendre les mécanismes sociaux qui poussent l'homme à agir. Nous avons utilisé un des éléments de recherche en démographie historique, pour servir d'appui à notre étude : les dénombremets (ou recensements). Nous avons, grâce à ce document, tenté d'analyser la colonie italienne d'un quartier de Beausoleil, de 1911 à 1936.

Pourquoi Beausoleil de 1911 à 1936 ?

L'approche d'un tel sujet a conditionné certaines réflexions qui ont pu nous éclairer sur le phénomène de la démographie dans les Alpes-Maritimes. Au travers des chiffres retenus lors des dépouillements, nous avons cherché :

- à définir les motivations qui ont poussé ces personnes à quitter le sol natal
- à rapprocher cette population migrante du courant établi entre la France et l'Italie, depuis la fin du XIXe siècle ;
- à savoir s'il était possible de parler, à propos de Beausoleil, de "réservoir de main d'œuvre" de la Principauté de Monaco ;
- à comparer le système de migration avant et après la Première Guerre Mondiale
- à observer les réactions du courant face à l'arrivée au pouvoir de Mussolini en Italie, à la fin de l'année 1922.

Si le choix de Beausoleil peut apparaître raisonné, celui du quartier, en revanche, ne l'est pas. C'est arbitrairement que nous avons déterminé le secteur à étudier, car aucune référence, exceptée cartographique, ne pouvait orienter notre décision.

Nous n'avons pu éviter quelques problèmes de méthodologie, liés essentiellement à notre source. Il n'est pas clairement défini, dans les registres de dénombrement, si nous sommes en présence d'un quartier, d'une rue ou d'une avenue. La mention de "quartier", donnée pour 1926, ne se retrouve pas nécessairement les autres années. L'orthographe des noms, prénoms et lieux de naissance est tout aussi floue. Des renseignements nous ont ainsi échappés (notamment sur les sites de provenance des Italiens du quartier des Moneghetti).

Cependant, les documents utilisés ici ne peuvent qu'être importants à la connaissance de notre département, où la colonie étrangère la plus grande fut celle des Italiens (de 1919 à 1939, elle représente trois-quarts du total des ressortissants étrangers).

Les Italiens constituent donc, à priori, un facteur déterminant de notre héritage démographique. C'est ce que nous nous proposons d'étudier grâce à cette recherche.

I - LA POPULATION ITALIENNE DE BEAUSOLEIL EN 1911 : LE QUARTIER DES MONEGHETTI

Il nous faut, tout d'abord, énoncer quelques chiffres : 10 % représente le pourcentage de population du quartier des Moneghetti par rapport à l'ensemble de la population de Beausoleil ; 13 % des étrangers recensés dans cette ville résident dans le quartier choisi pour notre étude, 76 % de la colonie étrangère, habitant à Moneghetti, sont des Italiens.

L'interprétation de ces chiffres et de quelques autres sera, pour nous, un moyen de définir les mécanismes de la migration des ressortissants transalpins vers cette localité des Alpes-Maritimes.

A - "L'ETAT CIVIL" DE LA POPULATION ITALIENNE

Il est nécessaire, afin de mettre en évidence les caractéristiques de cette colonie, de faire appel à la représentation graphique des chiffres obtenus lors de nos recherches (cf. pyramides des âges et des actifs).

Même si l'on trouve plus d'hommes que de femmes, un relatif équilibre semble régner dans le quartier des Moneghetti. Il faut avouer que cela paraît étrange, à priori, pour une population migrante où les hommes sont supposés apparaître sous de fortes proportions. Or, nous trouvons 47% de femmes. Ce fait n'infirmes pas le caractère migrant de cette colonie, mais prouve sa forte implantation. Les hommes, venus chercher un emploi sur une terre étrangère, y ont amené leurs femmes et enfants, ou ont fondé leur foyer. Mais ce pourcentage élevé de l'élément féminin peut être la preuve d'un autre phénomène : en 1911, le courant migratoire ne semble pas un fait nouveau. L'installation d'une famille, la naissance d'enfants sur le territoire français démontrent les origines lointaines des déplacements de l'Italie vers la France. Ainsi, nous trouvons une représentation de toutes les classes sur la pyramide des âges.

Celle-ci a une base très solide. En effet, 25 % de la population totale du quartier ont entre 5 et 15 ans. Malgré cela, nous trouvons assez d'adultes en âge de travailler pour confirmer la motivation à caractère économique de la migration. 63 % des personnes ont entre 15 et 65 ans, tandis que 42 % ont entre 25 et 55 ans. La majorité de la population du quartier considéré est donc capable d'avoir une activité professionnelle.

Il faut noter d'autre part que les femmes, plus nombreuses dans les classes allant de 5 à 25 ans, sont soumises à la prédominance de l'élément masculin à partir du seuil des 25 ans.

Cette colonie est donc une population migrante et lorsque nous l'étudions en 1911, elle est solidement implantée. Pour la définir, il faut ajouter aux caractéristiques précédemment énoncées, celle de migration familiale. Cela semble paradoxal si l'on sait que 54 % des Italiens des Moneghetti sont célibataires. Mais il est nécessaire d'invoquer le nombre élevé d'enfants en bas âge pour expliquer cette forte proportion. 1,4 % des ressortissants transalpins vit seul. Ce chiffre devient 6 % si, au lieu de prendre l'individu comme unité, nous raisonnons par noyau familial. Ainsi, 80 % des personnes recensées font partie d'un foyer. Parmi les 20 % restants, certains sont regroupés sans qu'il soit fait état du titre d'époux, d'épouse, de fils ou de fille. Nous ne saurions dresser une famille type italienne pour ce quartier de Beausoleil. En effet, nous avons déterminé cinq types de cellules, mais aucune d'entre elles ne s'est

distinguée quantitativement des autres. Les 80 % de personnes étant réunies au sein d'une famille se répartissent ainsi :

couple	15 %
couple + un enfant	18 %
couple + deux enfants	17 %
couple + trois enfants	13 %
couple + de trois enfants	17 %

Afin de conclure sur ce que nous avons appelé "l'état civil" de la colonie italienne, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une population migrante dont la motivation économique est indéniable. L'origine de ce courant est lointaine puisque des 1911 les femmes sont fortement implantées, tandis que l'on trouve un nombre élevé d'enfants.

La principale raison de la présence d'une colonie italienne à Beausoleil est la recherche d'un emploi. Le second chapitre va nous permettre d'aborder ce point.

B - LA COLONIE ITALIENNE DES MONEGHETTI FACE AU TRAVAIL

Nous trouvons seulement 36 % de personnes actives pour l'ensemble de la population du quartier des Moneghetti. Cela s'explique facilement par le nombre élevé d'enfants n'étant pas encore susceptibles de travailler.

Le caractère économique du courant migratoire est vérifié à plusieurs reprises : par la forte proportion d'hommes, tout d'abord, exerçant une profession. Ils sont, en effet, 65 %. Les femmes sont réunies autour des 35 % restants.

Les classes d'âge regroupant le plus de personnes au travail sont comprises entre 25 et 45 ans, avec 52 % des actifs. Parmi eux, nous avons 66 % d'hommes et 34 % de femmes.

Il est bon de noter, par ailleurs, que l'on commence à travailler très tôt (4 % des actifs ont moins de 15 ans) et que l'on s'arrête assez tard (6 % des hommes ont entre 55 et 85 ans. 78 % d'entre sont encore en activité). Une scolarisation non systématique, l'absence de tout avantage social -et donc de retraite- a peut-être motivé ce phénomène chez les Italiens des Moneghetti.

Nous pourrions penser que le taux de 64 % d'inactifs est dû au chômage. Or, nous rencontrons peu de "sans travail" ou de "sans emploi". La mention de "sans profession" est, en revanche, fréquemment citée.

Dans quel domaine travaillent ceux qui ne sont pas "sans profession" et qui ont un emploi ?

Les employés du secteur primaire sont très faiblement présents. 5 % seulement de la population active gagnent leur vie dans l'agriculture. Notre localité des Alpes-Maritimes est peut-être trop petite pour disposer d'un centre urbain et d'une banlieue vouée à l'agriculture. Le secondaire est un peu plus important, puisque aux 5 % d'agricoles il oppose 30 %. A travers ce chiffre, nous trouvons 76 % de maçons ou manœuvres. Depuis 1870, les immigrants italiens ont été employés lors des efforts de reconstruction. Il serait plus juste de parler ici d'effort de "construction". Cette période voit la confirmation de la vocation touristique du site

privilegié qu'est la Riviera. Pour accueillir une clientèle que l'on souhaite nombreuse et fortunée, il est nécessaire de mettre en place une infrastructure digne de l'attirer. En 1910, on compte 130 établissements à Nice ; en 1911, 200 hôtels sont recensés. A Beausoleil, toutefois, cela ne semble pas le facteur principal de la venue des transalpins. La légende qui fait de tous les Italiens des maçons est, ici, infirmée. Ils sont plutôt tournés vers le secteur tertiaire. Celui-ci est hypertrophié. Une multitude de métiers est représentée, dont l'essentiel est constitué par des professions de service. Les hommes sont plus souvent "employés" (avec 6 % du total des actifs). Il s'agit probablement d'emplois dans le tourisme monégasque, en plein essor. Quant aux femmes, elles sont à 59 % des "ménagères".

Cette étrange répartition par secteurs d'activités, la faible proportion de petits commerçants et de personnes employées dans l'alimentaire, nous amènent à penser que notre quartier est un site de résidence. L'activité de la population qui l'habite se fait en d'autres lieux.

Les nombreuses fonctions de service, l'existence d'un secteur secondaire -bien que faible- et l'absence de primaire, peuvent être révélateurs de la nature du lieu retenu.

Nous sommes en présence d'un quartier populaire. On y rencontre peu de "patrons", pas de personnes exerçant une profession libérale, en un lieu où le tertiaire est omniprésent.

Il semblerait que cette colonie fasse partie d'une population homogène, où les habitants appartiendraient à une même classe sociale, réagiraient selon les mêmes structures familiales et formeraient ainsi un groupe aux caractéristiques économiques et sociales semblables.

II - LES ITALIENS DU QUARTIER DES MONEGHETTI DE 1921 A 1926 ; UNE COLONIE EN PLEIN ESSOR

De tout temps, la France est apparue comme une terre d'accueil surtout lors des grands bouleversements de l'histoire ; l'implantation de populations étrangères au sein de l'hexagone est presque une tradition.

La baisse de la natalité française, qui se fait jour dès le XIXe siècle, mais surtout les pertes humaines résultant du premier conflit mondial, contribuent à conférer à l'immigration un développement sans précédent au lendemain de l'armistice, car la guerre de 1914-1918 a fortement troublé les mouvements migratoires puisque la France a désormais un besoin urgent et vital de main d'œuvre pour la reconstruction ainsi que pour la reprise de l'économie nationale.

Les Alpes-Maritimes, département frontalier de l'Italie -pays de tradition d'immigration- possèdent, en cette période d'après-guerre naissant, la plus grande partie des Transalpins ayant choisi la France pour y travailler. Cette prédominance de la colonie italienne fait que les Alpes-Maritimes apparaissent comme un des départements les plus italianisés de l'hexagone. Cette constante ne peut être le résultat du hasard, puisque depuis 1860 l'afflux constant de Transalpins est venu gonfler la population du nouveau département français. Les Italiens qui émigrent, pour des raisons essentiellement économiques, choisissent ce département frontalier pour s'y installer car ils ne s'y sentent pas vraiment en terre étrangère. Le Comté de Nice a longtemps été dans la mouvance transalpine, en outre, l'identité de civilisation est évidente et la langue ne leur apparaît pas comme un handicap

majeur pour ce qui est de leur intégration. Aussi, allons-nous nous intéresser à cette colonie italienne du quartier des Moneghetti à Beausoleil, c'est-à-dire tenter de voir comment celle-ci a résisté au premier conflit mondial et quelle a été son évolution en l'espace d'un lustre.

Beausoleil compte, en 1921, 8315 individus, c'est-à-dire que sa population est la même qu'avant la Grande Guerre. Cette constatation nous permet d'affirmer que cette ville a été fortement touchée par le premier conflit mondial. Mais ce qui nous intéresse est l'évolution de la population en ce début d'après-guerre, c'est-à-dire entre 1921 et 1926.

En 1926, on dénombre à Beausoleil 11648 personnes, soit 40 % d'individus. L'accroissement prodigieux de la population de cette petite ville, qui constitue la banlieue monégasque, prouve que Beausoleil se développe et subit le "boom" d'après guerre, car la vie reprend désormais son cours normal. Il nous faut affiner notre analyse en examinant le quartier des Moneghetti. Constatons que ce quartier se construit puisque de 39 maisons en 1921, il passe, en 1926, à 91, soit une augmentation de 133 %. Nous sommes donc dans une période d'intense urbanisation. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que cet accroissement généralisé se traduise sur le plan de la population elle-même : le quartier abritait 173 ménages en 1921, en 1926 il y en a 473 (soit une augmentation de 173,4 %) ; 616 personnes résidaient dans le quartier des Moneghetti selon le recensement effectué trois ans après la fin du premier conflit mondial, cinq ans plus tard, on en compte 1733, c'est-à-dire qu'en ce court laps de temps, sa population a fait un bond extraordinaire de 181,3 %.

A - CONSTITUTION ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE LA COLONIE TRANSALPINE DES MONEGHETTI

En 1921, la population italienne des Moneghetti était représentée par 416 individus, elle passe à 1100 en 1926 (soit une augmentation de 164,4 %). La guerre a donc exacerbé un phénomène que la période récente ne laissait que présager : l'immigration s'accroît et cette ville frontalière est -au même titre que le département- la première touchée par ce flot car la proximité géographique et l'identité de civilisation favorisent cette migration massive en provenance de l'Italie. L'immigration apparaît donc comme un appui précieux car elle assure une partie de l'expansion humaine du département, de Beausoleil et du quartier des Moneghetti.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les Transalpins forment la colonie étrangère la plus importante de ce quartier, puisqu'elle est aussi prédominante sur le plan départemental.

Pour mieux cerner cette colonie italienne habitant le quartier des Moneghetti, il nous faut analyser chacune de ses composantes. Nous nous attacherons d'abord à sa composition par sexe pour étudier les principaux caractères de cette population immigrée.

Remarquons l'équilibre presque parfait des sexes au sein de la colonie transalpine de ce quartier (1921 : 52,2 % de femmes et 47,8 % d'hommes ; 1926 : 49,5 % de femmes et 50,5 % d'hommes). Cette immigration italienne est celle de travailleurs qui viennent chercher un emploi dans cette France saignée par la Grande Guerre et en pleine reconstruction : l'Italie a trop d'individus alors que l'hexagone a un besoin urgent de bras, c'est-à-dire que la migration apparaît d'origine économique. Pourtant, l'équilibre que révèle la colonie des Moneghetti nous permet d'affirmer que les Italiens viennent rarement seuls en France : nous sommes en présence d'une émigration familiale parce que le nombre de femmes est important mais également du fait que bon nombre de leurs enfants sont nés au sein de la "mère-patrie". La

stabilité de la colonie dépend d'ailleurs de la prédominance de l'élément féminin qui est un facteur de fixation. La supériorité numérique des femmes prouve, en outre, que la colonie transalpine est bien implantée dans ce quartier tout comme elle l'est au niveau départemental.

En 1921 comme en 1926, les pyramides des âges se ressemblent du point de vue de leur structure respective I elles sont régulières, mais surtout elles mettent en évidence le fait que l'émigration transalpine apparaisse comme un phénomène économique. Les Italiens viennent en France pour travailler, cette constatation résulte de la forte proportion d'adultes que font apparaître les pyramides des âges. Notons aussi, pour les deux recensements, une base jeune importante et solide, résultat évident d'une immigration familiale puisque les femmes et les enfants fixent et fortifient la colonie. Constatons enfin que l'élément féminin est supérieur à l'élément masculin dans les classes d'âges plus avancées : cet excédent n'est pas significatif de cette colonie puisque l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes. Mais, dans le cas des Italiens, cet excédent atteste de l'ancienneté de l'implantation de la colonie transalpine.

Nous l'avons vu, l'émigration italienne est une immigration familiale, ceci nous est apparu comme une chance pour la réussite de son implantation, car la famille commande une fixation en un lieu déterminé pour le travailleur. L'élément féminin fort important ainsi que le grand nombre de jeunes font que la colonie se développe et se fortifie. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'une des caractéristiques de celle-ci soit la supériorité du nombre de célibataires (50,7 % en 1921 ; 51,5 % en 1926) par rapport aux Italiens mariés (43,8 % en 1921 ; 42 % en 1926). Cette situation semble tout à fait normale car cette colonie transalpine du quartier des Moneghetti comprend beaucoup de jeunes pas encore en âge de se marier : le groupe des célibataires est donc gonflé par l'apport d'individus de 0 à 20 ans.

B - LES ITALIENS DES MONEGHETTI : PLACE ET ROLE DANS L'ECONOMIE DE LA CITE

Nous avons analysé les structures de la colonie italienne résidant dans le quartier des Moneghetti du point de vue démographique. Il nous faut, maintenant, nous intéresser au rôle de ces Transalpins dans l'économie de la cite, c'est-à-dire voir comment ils s'y sont intégrés, en examinant leur répartition sur le plan des professions.

Nous l'avons déjà constaté les Transalpins émigrent pour travailler c'est-à-dire pour fuir le spectre du chômage et de la faim. Pourtant, en 1921 comme en 1926, les actifs de la colonie italienne des Moneghetti ne sont pas prépondérants (42 % en 1921 ; 41,5 % en 1926) alors que cette période d'après guerre est tout de même marquée par un essor économique indéniable. Cette supériorité des non actifs apparaît donc comme un phénomène normal puisque la colonie italienne des Moneghetti se caractérise par un nombre élevé de femmes et de jeunes résultant de l'immigration familiale transalpine.

Mais, pour affiner cette analyse, il nous faut nous intéresser à la répartition par sexe des actifs :

- en 1921 75,4 % des actifs sont des hommes et 24,6 % sont des femmes ;

- en 1926 ce mouvement s'accroît puisque 80 % sont de sexe masculin pour seulement 20 % de femmes.

La forte masculinité des actifs prouve bien que cette émigration italienne est d'origine économique. Cette supériorité masculine sur le plan des actifs ne doit pas faire oublier que les femmes, elles aussi, travaillent, mais elles s'y adonnent dans leur jeunesse (quand elles sont encore célibataires) ; lorsqu'elles sont mariées, elles restent au foyer pour élever leurs enfants et font de petits travaux divers, mais ne le déclarent pas forcément lors des recensements ; enfin, elles exercent des activités rémunérées quand elles atteignent un âge plus avancé : si elles se retrouvent veuve; et dans l'obligation de faire vivre leur famille.

La répartition professionnelle des actifs nous permet de mettre en valeur le rôle de la colonie transalpine des Moneghetti dans l'économie de Beausoleil.

En 1921, 2,9% des actifs italiens sont employés dans le secteur primaire ; 24% dans le secondaire et 73,1% dans le tertiaire. En 1926, il n'y a plus qu'un pour cent de Transalpins dans le primaire, en revanche, le secondaire s'étoffe (30 %) tandis que le tertiaire baisse (69%)

Le secteur primaire n'est donc que très faiblement représenté, ceci est tout à fait normal puisque Beausoleil est une ville, et le quartier des Moneghetti apparaît, du fait de l'importance du secondaire et du tertiaire -qui abritent la totalité des actifs- comme une périphérie ouvrière. Le secteur secondaire est moins important que ce que l'on attendait à cause du cliché tenace selon lequel les immigrants italiens étaient tous maçons. Il n'est pas prépondérant bien que l'industrie du bâtiment et ses dérivés reprennent après guerre. Nous sommes en pleine période de reconstruction et la main d'œuvre transalpine est recherchée car elle est moins exigeante, moins onéreuse et ne refuse pas les tâches pénibles. Le secteur tertiaire occupe donc les deux-tiers des actifs italiens des Moneghetti, même s'il subit une légère baisse entre 1921 et 1926, il demeure prépondérant. Cette situation est tout à fait normale car Beausoleil apparaît comme la banlieue monégasque et dans cette principauté, le secteur tertiaire a une place pour le moins privilégié : Monaco vit du tourisme et de tous les services qui s'y rapportent.

La structure sociale de la colonie italienne des Moneghetti de Beausoleil nous permet de mettre en évidence les disparités économiques qui existent en son sein. La répartition professionnelle des actifs a mis en exergue le caractère ouvrier de cette colonie et celui-ci est encore affirmé par le faible pourcentage de patrons : en 1921, ils ne sont que 4,6 % tandis qu'en 1926, ils demeurent rares mais pourtant en augmentation (10,3 %). La présence de ces derniers prouve que les Italiens sont bien intégrés et qu'ils peuvent réussir socialement. Mais, les cas sont rares, le patronat italien existe, pourtant au sein de cette colonie des Moneghetti la plupart des actifs sont des ouvriers ou des employés, ce qui confirme le fait que ce quartier soit plutôt une banlieue prolétaire puisque les Français qui y résident appartiennent à la même couche sociale que les Transalpins.

L'étude de la colonie italienne des Moneghetti, en ce début d'après guerre, nous a permis de constater que celle-ci est bien structurée, bien implantée au sein de ce quartier ; son développement n'étonne donc pas puisqu'elle a tous les atouts pour prospérer et s'intégrer du point de vue démographique, social et économique.

III - LES ITALIENS DES MONEGHETTI ; UNE COLONIE SECOUEE PAR LA CRISE ECONOMIQUE DES ANNEES TRENTE

Au tournant des années trente, la France subit les contrecoups de la crise économique née aux Etats-Unis, qui désormais se généralise. Aussi, n'est-il pas étonnant de constater que

c'est à partir de cette période que s'exacerbent les passions : les Français s'émeuvent devant le nombre d'étrangers ; les chômeurs ou ceux dont l'emploi semble menacé se plaignent alors de la concurrence que leur feraient les travailleurs immigrés. Au plan local, ce sont les Italiens qui sont les plus visés car ce sont eux les plus nombreux dans le département des Alpes-Maritimes.

Les Transalpins continuent cependant à arriver, malgré les mesures restrictives prises par le Gouvernement fasciste, dans ce département frontalier, d'autant plus que la dictature qu'impose Mussolini à son pays fait qu'en plus des Italiens émigrant pour des raisons économiques viennent s'ajouter les proscrits et les exilés volontaires. Mais, il faut noter également que les difficultés économiques et politiques propres à la France freinent quelque peu le mouvement de population en provenance de la "sœur latine". Pourtant, la colonie transalpine des Moneghetti se fortifie tout de même malgré la mauvaise conjoncture française et les répercussions qu'elle entraîne, notamment la loi du 10 août 1932 visant à protéger la main d'œuvre nationale, c'est-à-dire la limitation du nombre d'étrangers dans certaines branches de l'économie de l'hexagone.

Le rejet de l'étranger se renforce donc dans ces années de crise et nous allons tenter d'analyser les répercussions qu'elles peuvent avoir sur le plan local et plus particulièrement pour les Italiens résidant dans le quartier des Moneghetti à Beausoleil.

A – UNE COLONIE TRANSALPINE EN PLEINE MUTATION OU L'IMMIGRATION TARIÉ

Avant d'analyser la structure de la colonie italienne des Moneghetti entre 1931 et 1936, il nous faut remarquer que les deux recensements pris en compte ne comprennent pas le même périmètre, c'est-à-dire qu'en l'espace d'un lustre, le quartier a explosé ; aussi le recensement de 1936 ne laisse-t-il plus apparaître ce dernier, nous avons désormais affaire au "boulevard des Moneghetti". Cette remarque est donc primordiale pour l'étude de la colonie italienne résidant dans cette zone. Cette mutation de l'espace nous permet d'affirmer que la ville de Beausoleil s'est développée et surtout nous oblige à raisonner non plus en chiffres bruts mais en pourcentages. La cité poursuit donc sa croissance sur le plan démo graphique mais aussi du point de vue de développement de l'urbanisme. En 1926, Beausoleil comptait 11 648 habitants, il y en a 13051 en 1931, soit une augmentation de population de 12 % : la croissance est évidente mais celle-ci n'a plus rien de comparable avec l'extraordinaire essor de la période précédente. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'entre 1931 et 1936, le processus d'évolution s'inverse : la poussée démographique semble freinée par la mauvaise conjoncture mondiale. Le nombre d'individus chute : de 13051 personnes en 1931, on passe à 11826 en 1936, soit une baisse de 10,4 % de la population totale de Beausoleil.

La poussée démographique résultant du retour à la paix subit un coup d'arrêt dans les années trente, mais doit-on l'imputer essentiellement à la crise économique qui se développe en France ? Cette croissance en flèche n'a-t-elle pas été un handicap, c'est-à-dire que la région était-elle préparée à ce nouveau rythme ?

Pourtant, Beausoleil tente de s'adapter à la poussée démographique : on construit et la ville s'étend car il faut loger la population. On doit pallier la pénurie de terrains à bâtir au centre de la cité et la seule solution est de se résoudre à construire à la périphérie de Beausoleil, ce qui explique qu'en 1936, le quartier des Moneghetti disparaît et qu'il ne devient qu'une artère centrale qui permet à la ville de s'étendre davantage. L'urbanisation bat son

plein : de 764 maisons en 1926, on passe à 919 en 1931, soit une augmentation de 20,3 % ; puis à 1036 en 1936, donc plus de 12,7 %. Mais cette politique de construction n'a rien de comparable à celle faisant suite à la Grande Guerre car elle est freinée par la dépression économique des années trente.

Quant à la population d'origine étrangère, elle aussi subit une baisse, celle-ci est peu sensible entre 1926 et 1931, puisque nous n'enregistrons que 9,4 % d'individus en moins. Mais ce ralentissement se confirme entre 1931 et 1936 : la population étrangère chute de 26 %. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'immigration italienne se tarit, conséquence de la politique fasciste : Mussolini n'admettant pas que ses concitoyens fuient la "mère-patrie" pour mettre leurs bras au service des démocraties, qui, elles aussi, sont atteintes par la crise économique.

La population étrangère -italienne surtout- est en diminution du fait des naturalisations qui s'opèrent dès la fin des années vingt. Le quartier des Moneghetti est lui aussi touché par la baisse de population : le processus est encore plus sensible puisque entre 1926 et 1931, cette zone connaît une chute d'individus de 58,5 %.

Il faut tenter d'expliquer ce phénomène de dépopulation de ce quartier qui avait connu, comme la ville elle-même, un fort développement démographique dans la période précédente. La crise économique touche toutes les populations, aussi la natalité est-elle freinée par les individus. D'autre part, la ville s'étend et l'on peut penser que cette diminution démographique est le résultat de l'urbanisation : les habitants des Moneghetti vont s'installer dans des zones de construction plus récente. Vient s'ajouter à cela le fait que l'immigration italienne est freinée par les pouvoirs publics transalpins : les Italiens participaient pour beaucoup à l'expansion humaine de cette zone. Les Italiens résidant dans ce quartier étaient 1100 en 1926, ils ne sont plus que 432 en 1931, soit une chute de 60,7 % : leur apport était donc précieux sur le plan démographique. Ces Transalpins formaient, en 1931, 60 % de la population de ce quartier, leur prédominance demeure tout de même évidente, aussi si ces derniers ne connaissent pas d'expansion démographique cela ne peut rejaillir sur le développement de la zone des Moneghetti.

Lorsque entre les deux recensements des années trente, le quartier devient un boulevard, les Italiens forment en 1936, 45,6 % de la population de celui-ci, et forment la seule colonie étrangère. S'ils ne sont plus majoritaires en tant qu'individus (bon nombre d'entre eux s'étant fait naturaliser français), ils le demeurent tout de même au plan des ménages (57,1 %), ce qui nous permet de dire que les familles se sont resserrées et comptent donc moins de personnes.

Dans les années trente, notons que l'équilibre des sexes n'est plus aussi parfait que durant la période précédente, c'est-à-dire que le mouvement qui se faisait jour dans les années vingt se précise. En 1931, les hommes représentent 51,4 % de la colonie italienne du quartier tandis que les femmes ne forment plus que 48,6 % de celle-ci.

En 1936, la forte masculinité s'accroît : 58,6 % des habitants du boulevard sont des hommes pour seulement 41,4 % de femmes.

Il y a donc une inversion sensible du processus, les hommes sont de plus en plus nombreux, ce qui tend à prouver que l'émigration familiale subit un coup de frein, mais aussi que certaines italiennes sont devenues françaises par leur mariage. La supériorité masculine

en nombre résulte aussi du fait que la politique mussolinienne empêchant la réunion des familles à l'étranger et même le départ des seuls travailleurs modifie la répartition des sexes.

Les conséquences de la disparité entre les sexes se manifestent -dans le cas de la colonie italienne des Moneghetti- non seulement par une nuptialité moindre par rapport au nombre total d'individus, mais également dans le domaine professionnel, car les deux sexes n'occupent pas les mêmes emplois.

Grâce aux pyramides des âges, nous pouvons voir évoluer cette population. Notons que la caractéristique relevée au cours de la période précédente pour la colonie italienne des Moneghetti, C'est-à-dire la forte proportion d'adultes est une constante qui s'explique aisément car les Transalpins émigrent pour des raisons socio-économiques. En 1931, la base de la pyramide semble toujours solide, ce qui prouve que la colonie se renouvelle et que celle-ci est équilibrée sur le plan de sa population puisqu'elle ne vieillit pas trop. En revanche, la pyramide dressée pour l'année 1936 apparaît tout à fait irrégulière, mais cette remarque se doit d'être corrigée car nous avons affaire à une étendue plus restreinte. Nos conclusions sont donc faussées par cet état de fait. En 1936, la pyramide s'oppose à la précédente et nous pouvons noter une inversion des tendances s'enregistrées précédemment : sa base est pour le moins rétrécie, c'est-à-dire qu'il y a peu de naissances et les jeunes sont rares ; en revanche son sommet est anormalement élargi, ce qui prouve que les vieillards sont nombreux. Ces constatations nous permettent d'affirmer qu'en se transformant, le boulevard a quelque peu changé de vocation, de ce fait, il n'abrite plus les mêmes personnes et sa structure s'en trouve donc modifiée bien qu'une constante demeure : la prédominance de la classe adulte.

Du point de vue de la situation familiale des individus composant la colonie transalpine des Moneghetti, là encore les caractéristiques révélées par la période précédente ont tendance à s'inverser :

- en 1931, 53 % de la population est mariée ;
- en 1936, c'est 73,3 %.

L'émigration étant freinée, la colonie se fortifie tout de même et se stabilise : les Transalpins qui sont maintenant bien implantés socialement n'hésitent plus à se marier et à fonder un foyer. La prédominance d'individus mariés prouve que la colonie se consolide, qu'elle évolue et se développe harmonieusement car les familles sont de plus en plus nombreuses.

B - LES ITALIENS DES MONEGHETTI : UNE COLONIE SOUMISE A LA CRISE ET A SES REPERCUSSIONS

Imprégnés par ces années difficiles de crise économique au cours desquelles le chômage ne ménage pratiquement aucune couche sociale, les travailleurs français s'inquiétèrent du trop grand nombre de Transalpins sur le marché de l'emploi. Les passions s'exacerbaient et la tension montait surtout dans le département des Alpes-Maritimes où les étrangers -Italiens en majorité- étaient fort nombreux et le gouvernement français devait réagir. Une loi fut donc votée (loi du 10 août 1932) qui, pour chaque secteur d'activité économique, limitait le pourcentage de la main d'œuvre étrangère. Nous allons donc tenter d'analyser les répercussions de cette loi pour la colonie italienne des Moneghetti puisque la composition professionnelle d'une population est en rapport avec le type d'organisation économique.

Nous l'avions déjà noté pour la période précédente le taux d'activité (nombre d'actifs par rapport à la population totale) est relativement peu élevé pour cette colonie et la crise économique amplifie ce phénomène. Aussi n'est-il pas étonnant de constater qu'en 1931, seulement 36,2 % des transalpins sont actifs. Le chômage a donc fait son apparition et la colonie italienne en subit les conséquences : elle est la première touchée par la dépression économique et se retrouve au premier Plan de l'actualité car elle est accusée de favoriser le développement du chômage. Dans ces années trente, la répartition par sexe des actifs se poursuit vers une masculinité de plus en plus marquée : en 1931, 89,1 % des actifs italiens sont des hommes. Le manque d'emploi est donc fortement ressenti par l'élément féminin de la colonie des Moneghetti.

Notons que pour 1936, la crise économique semble quelque peu résorbée puisque le taux d'activité des Transalpins remonte quelque peu (48,3 %) et les femmes ont su en tirer profit (14,3 % des actifs sont de sexe féminin).

Effet de la dépression qui atteint le pays, le chômage prend des proportions inquiétantes surtout au sein de la colonie transalpine des Moneghetti. Ce chômage frappe plus particulièrement les jeunes et les femmes. A ces problèmes de l'emploi viennent s'ajouter ceux qui ont trait à la qualification professionnelle.

En 1931, 1,3 % des Italiens travaillent dans le secteur primaire, la dépression n'a donc pas encore touché cette activité. Dans le bâtiment et les travaux publics, où les Transalpins sont majoritaires, la crise n'est pas encore ressentie puisque ce secteur occupe 41 % des actifs italiens (soit une augmentation de 11 points par rapport à 1926). En revanche, le secteur tertiaire est en régression de 1,3 points par rapport au recensement précédent (1926 : 69 %, 1931 s 57,7 %). Ceci semble tout à fait normal car en période de dépression économique mondiale, le tourisme est le premier touché car la clientèle étrangère vient beaucoup moins. Mais, le fait que les emplois perdus par le tertiaire soient compensés par l'embauche dans le secondaire prouve que les Italiens ont su se reconvertir en se reclassant dans un secteur en essor.

Le recensement de 1936 semble confirmer un retour à la normale pour l'économie de Beausoleil. Le secteur secondaire a disparu puisque ce secteur est devenu une artère centrale. Le secteur secondaire perd près de 50 % de ses actifs italiens, cela peut se comprendre : l'urbanisation de la ville est désormais terminée. La reprise économique est tout de même confirmée par la reprise du tertiaire : en 1931, 57,7 % des Transalpins y appartiennent ; en 1936, ils sont 78,6 96. Mais, il faut quelque peu corriger ces pourcentages car ils ne sont pas calculés à partir du même nombre d'individus, le quartier en devenant une artère centrale a changé de vocation : ce n'est plus une banlieue ouvrière et ce ne sont plus les mêmes personnes qui y résident.

Nous l'avons vu, les Transalpins ont souffert des répercussions de la crise économique même s'ils ont tenté de se reclasser dans les secteurs qui ne semblaient pas en souffrir outre mesure. Il est donc intéressant d'analyser la structure sociale de cette colonie qui, lors des périodes de dépression, ne peut qu'évoluer, mais il faut s'attacher à étudier comment elle s'est modifiée.

Il faut noter que loin d'améliorer leur niveau social, la crise a confiné les Italiens dans des emplois peu valorisants. Leurs conditions de vie et de travail sont donc si peu

satisfaisantes qu'elles peuvent poser un problème social d'importance. En 1931, le pourcentage des patrons transalpins subit une baisse sensible (10,3 % en 1926 ; 7 % en 1931) : ils ont donc mal résisté à la dépression car ils n'avaient pu constituer que de petites entreprises ou de petits commerces, et dans les périodes de crise, ce sont les premiers touchés.

En revanche, en 1936, les patrons italiens représentent 21 % des actifs, mais ceci ne prouve pas pour autant que l'après-crise leur ait permis une ascension sociale, cela nous montre que le boulevard des Moneghetti a changé de structure sociale : d'une banlieue ouvrière on est passé à une artère plus "bourgeoise" ou plus aisée.

Le quartier des Moneghetti a explosé au cours des années trente et nous n'y retrouvons plus les mêmes personnes. Sa structure sociale s'en est donc trouvée modifiée. La colonie, déjà bien implantée et bien structurée, s'est encore davantage solidifiée bien que le flux de migrants transalpins ait été freiné par la politique fasciste en matière d'émigration, que la loi de 1932 sur la limitation de la main d'œuvre étrangère dans certains secteurs d'activités et les naturalisations pour tenter d'y échapper, aient tout de même ralenti son développement démographique, économique et social.

CONCLUSION

Par l'étude de cinq recensements de population, nous avons pu voir évoluer la colonie italienne du quartier des Moneghetti. Ces documents nous ont permis non seulement de nous rapprocher des réalités économiques que ces individus ont pu connaître, mais également des structures sociales dans lesquelles ils évoluaient.

La colonie transalpine de ce quartier s'est donc transformée au cours de la période de l'entre-deux-guerres. Notons aussi que le mouvement d'urbanisation a fait du quartier des Moneghetti -banlieue ouvrière- une artère principale de la ville de Beausoleil. Ce fait important explique, en partie, la diminution du nombre de ses habitants et le vieillissement de sa population. D'un quartier populaire nous passons à un secteur plus calme où les classes plus aisées viennent s'établir.

Ainsi, grâce aux sources choisies, nous avons pu tenter de reconstituer la vie d'une communauté marginalisée.

Si l'on élargit cette analyse, nous pouvons -par les recensements- être mieux avertis des données démographiques de notre département. En effet, il était, au début du XXe siècle, une des régions les plus italianisées de France. Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi, dans les Alpes-Maritimes, beaucoup d'habitants doivent rechercher au-delà des Alpes leurs origines.

Si le chercheur choisit peut-être le reflet d'une situation généralisée au sein du département, il ne faut pas oublier que Beausoleil conserve une caractéristique qui lui est propre : en effet, on envisage souvent cette commune comme "la banlieue monégasque". Cette constatation n'est pas erronée puisque dès 1911, le secteur tertiaire monégasque très actif trouve à Beausoleil un réservoir important de main d'œuvre.

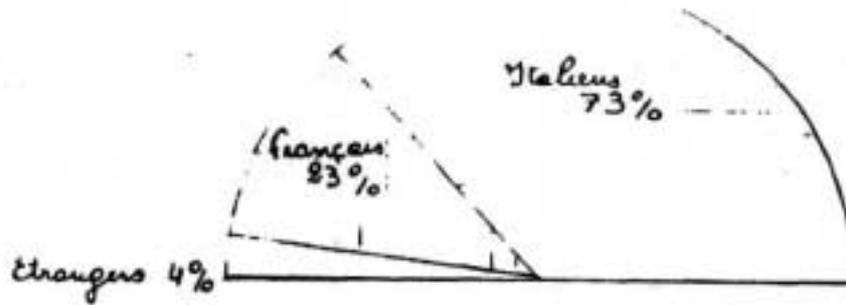
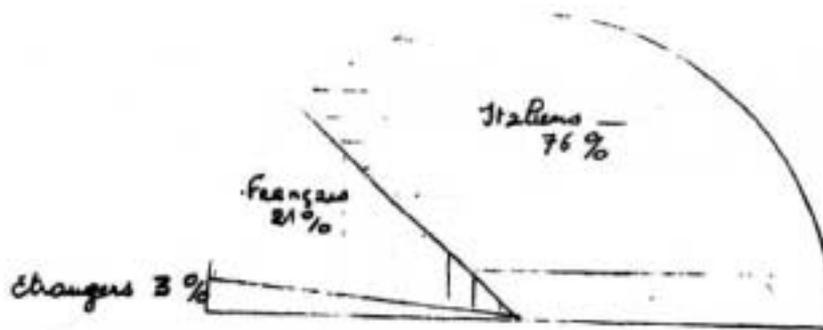
Les recensements sont, pour nous, un bon outil de connaissance et d'approche des traditions migratoires ainsi que des réalités économiques et sociales qu'ont pu rencontrer ces

immigrés même si d'autres témoignages écrits ou oraux peuvent nous permettre une meilleure reconstitution de leur vécu.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE BEAUSOLEIL
(Tableau récapitulatif)

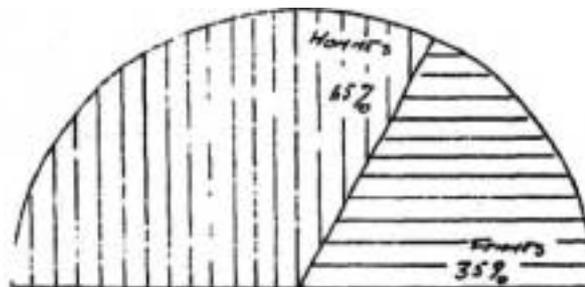
	1911	1921	1926	1931	1936
Population totale de Beausoleil	8231	8315	11648	13051	11826
Nombre total de maisons de Beausoleil	588	586	764	919	1036
Nombre total de ménages de Beausoleil	2169	2428	3310	4015	4016
Population française de Beausoleil	2481	3156	3941	6064	6649
Population étrangère de Beausoleil	5750	5159	7707	6987	5177

REPARTITION PAR NATIONALITES DE LA
POPULATION DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN
1911

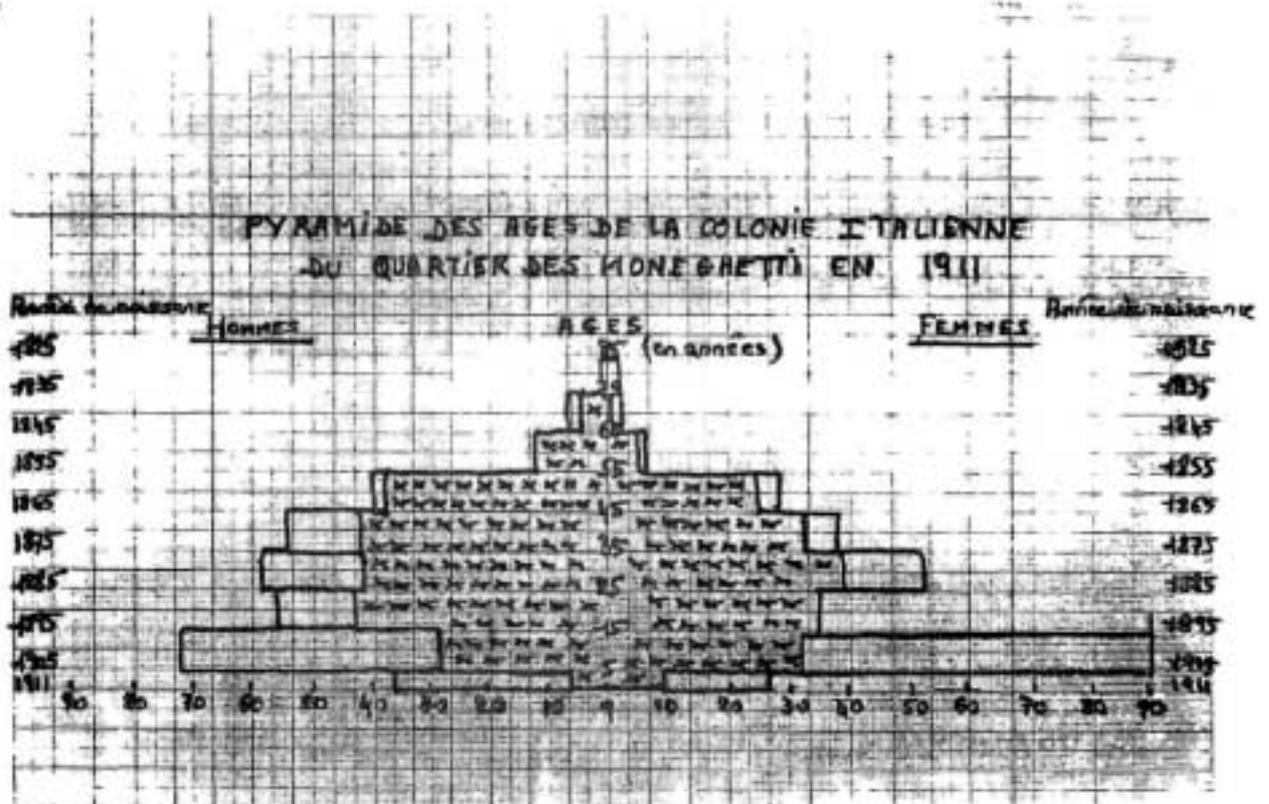
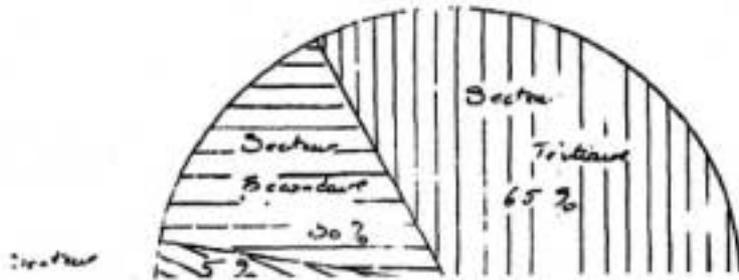


REPARTITION PAR NATIONALITES DES MENAGES
DU QUARTIER DES MONEGGHETTI EN 1911

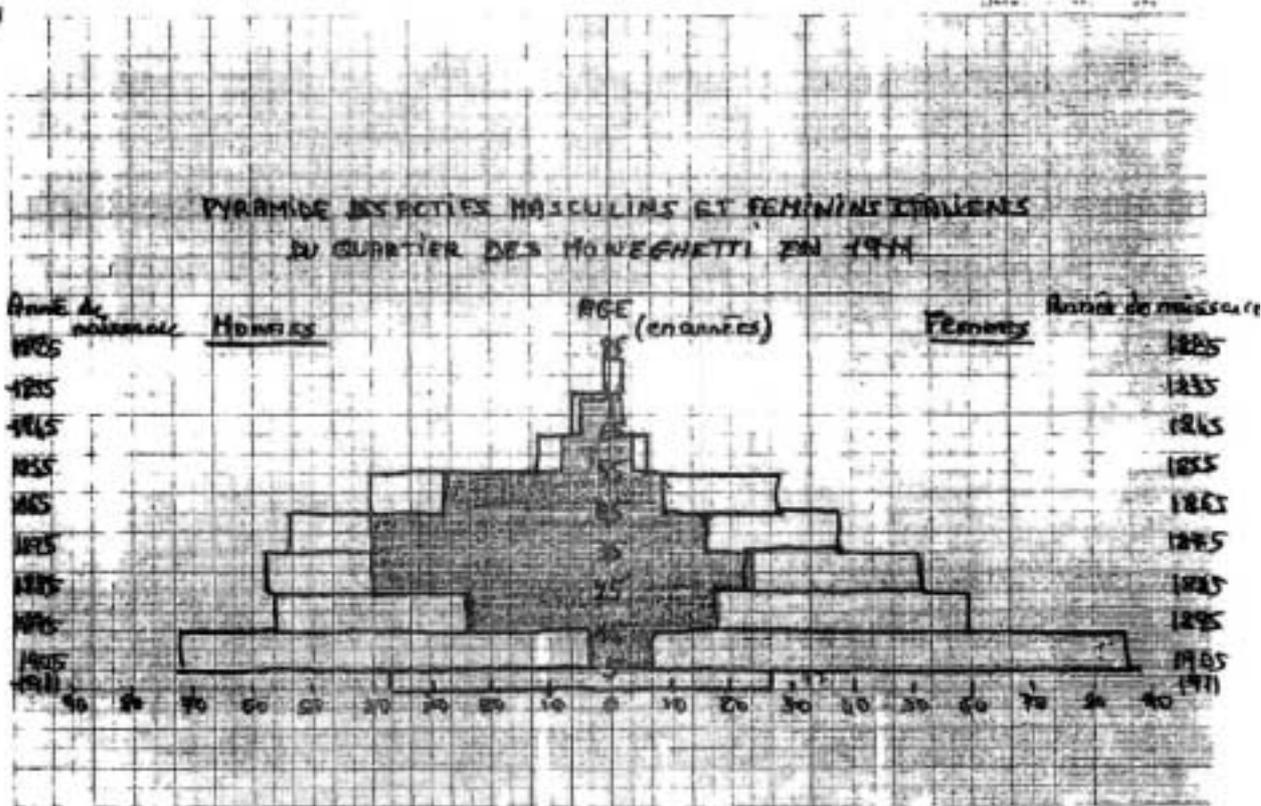
REPARTITION PAR SEXES DES ACTIFS
ITALIENS DES MONEGGHETTI en 1911



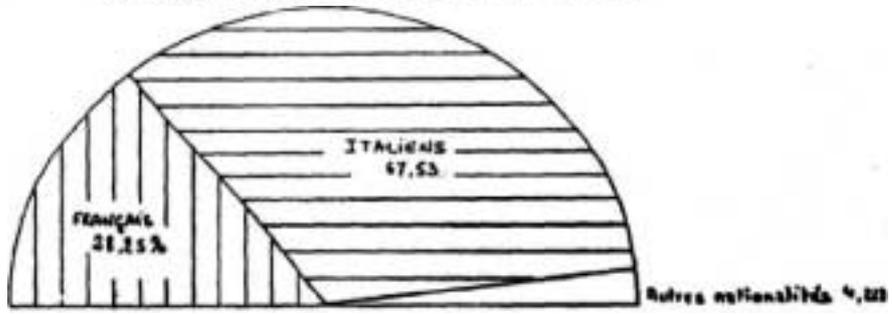
REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES
DE LA POPULATION ACTIVE ITALIENNE DU QUARTIER
DES MONEGHETTI en 1911.



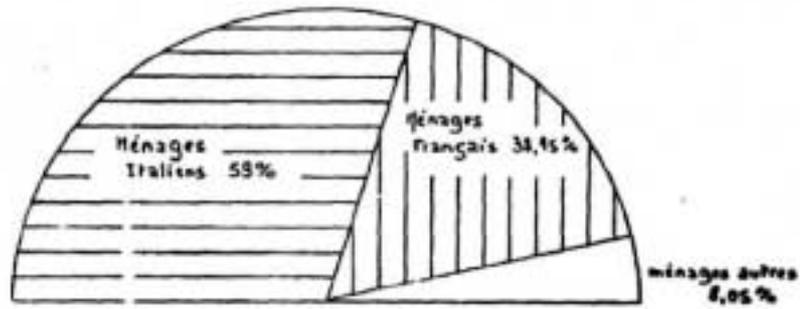
Individus nés en Italie



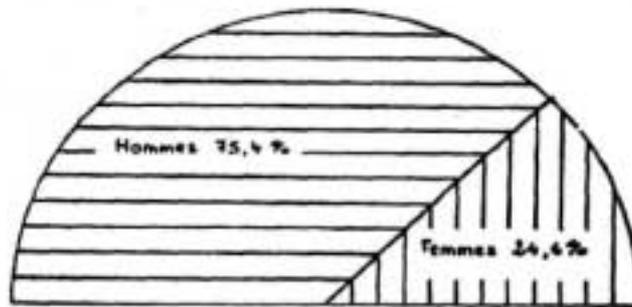
REPARTITION PAR NATIONALITES DE LA POPULATION DU
QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1921.



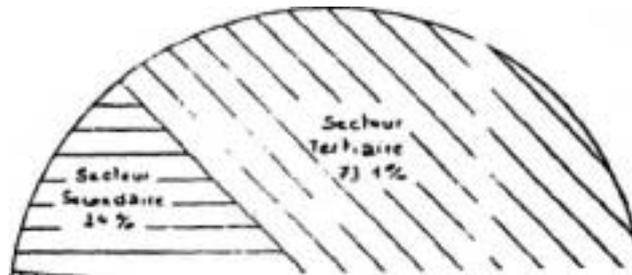
REPARTITION PAR NATIONALITES DES MENAGES DU
QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1921



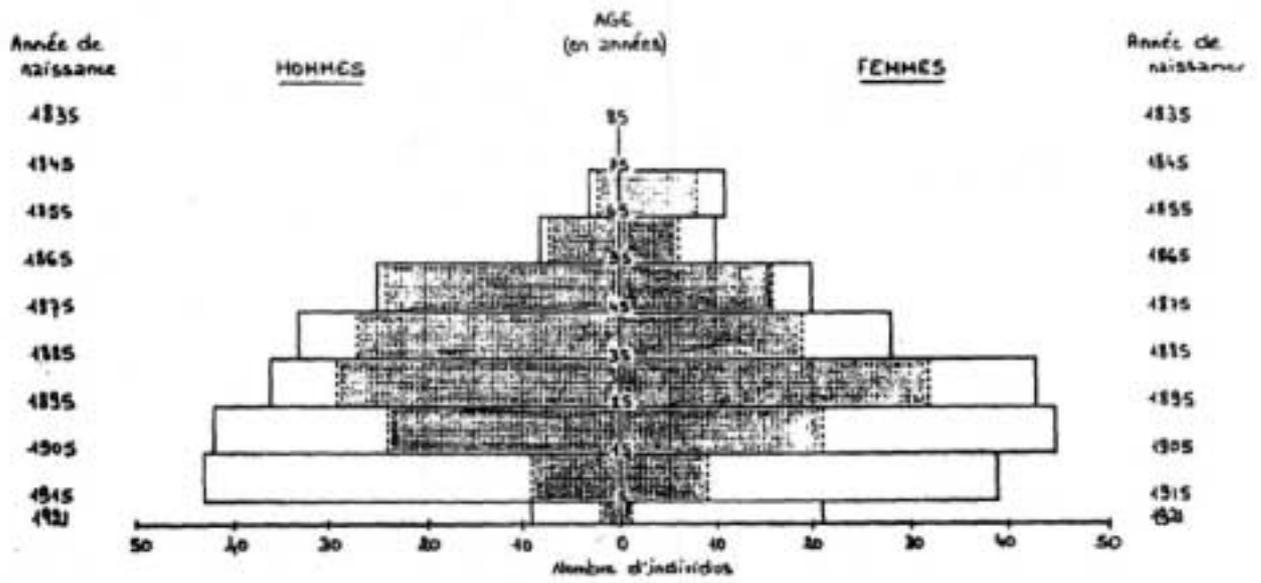
REPARTITION PAR SEXES DES ACTIFS ITALIENS DU QUARTIER DES MONÉGHETTI EN 1931.



REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES DE LA POPULATION ACTIVE ITALIENNE DU QUARTIER DES MONÉGHETTI EN 1931.

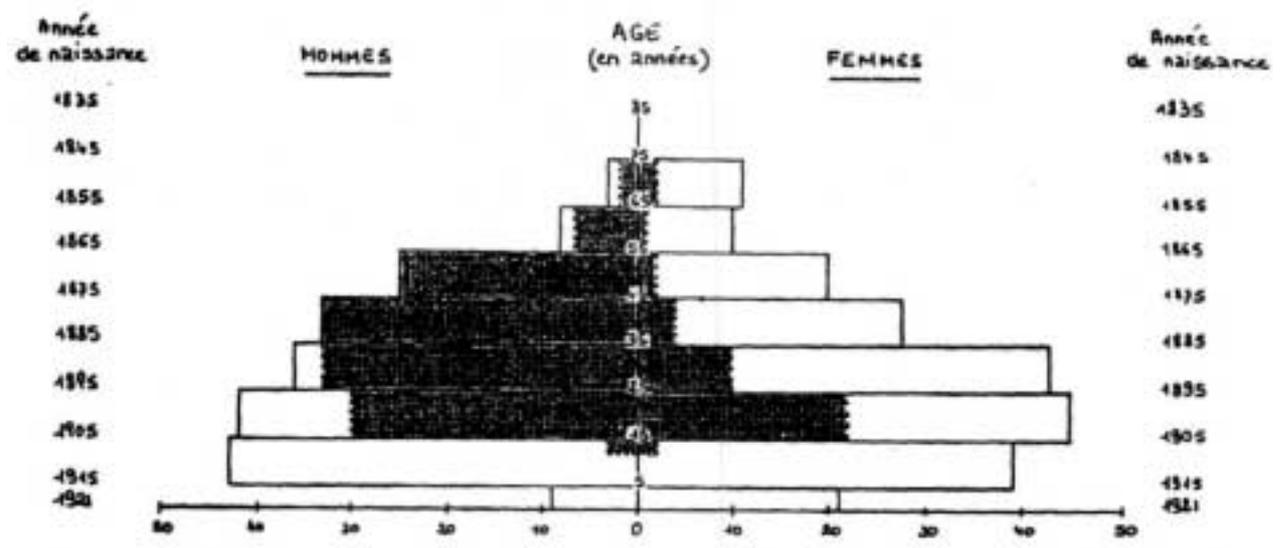


PYRAMIDE DES AGES DE LA COLONIE ITALIENNE DU QUARTIER DES MONÉGHETTI EN 1931



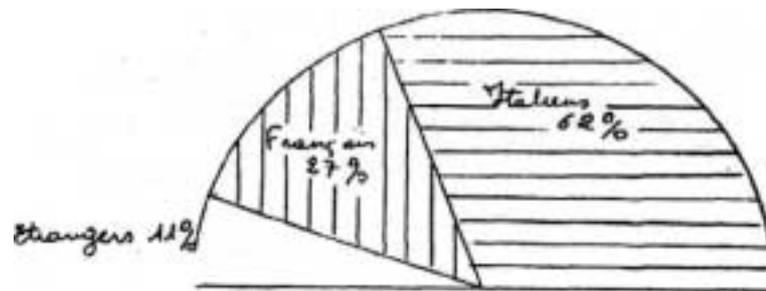
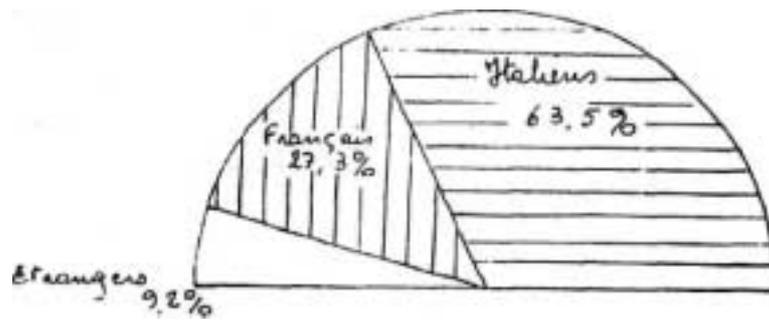
Individus nés en Italie

PYRAMIDE DES AGÉS MASCULINS ET FÉMININS ITALIENS
DU QUARTIER DES MONÉGHETTI EN 1931



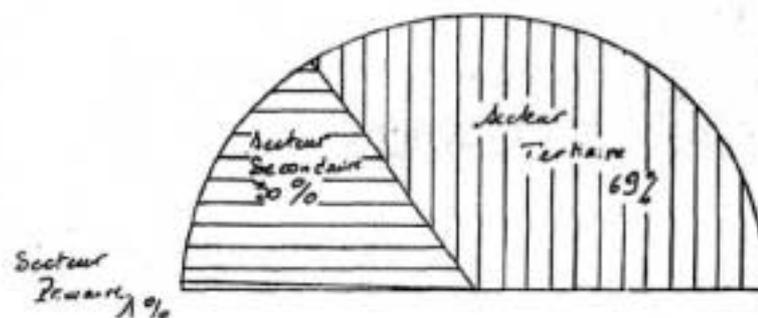
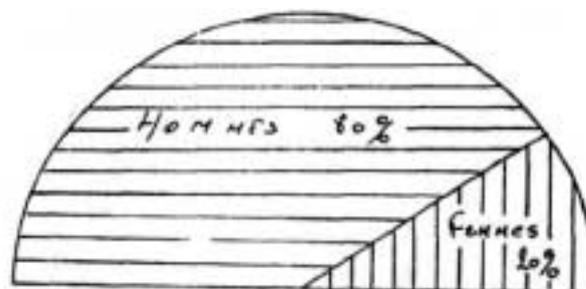
Population italienne

REPARTITION PAR NATIONALITES DE LA POPULATION
DU QUARTIER DES MONÉGHETTI EN 1931

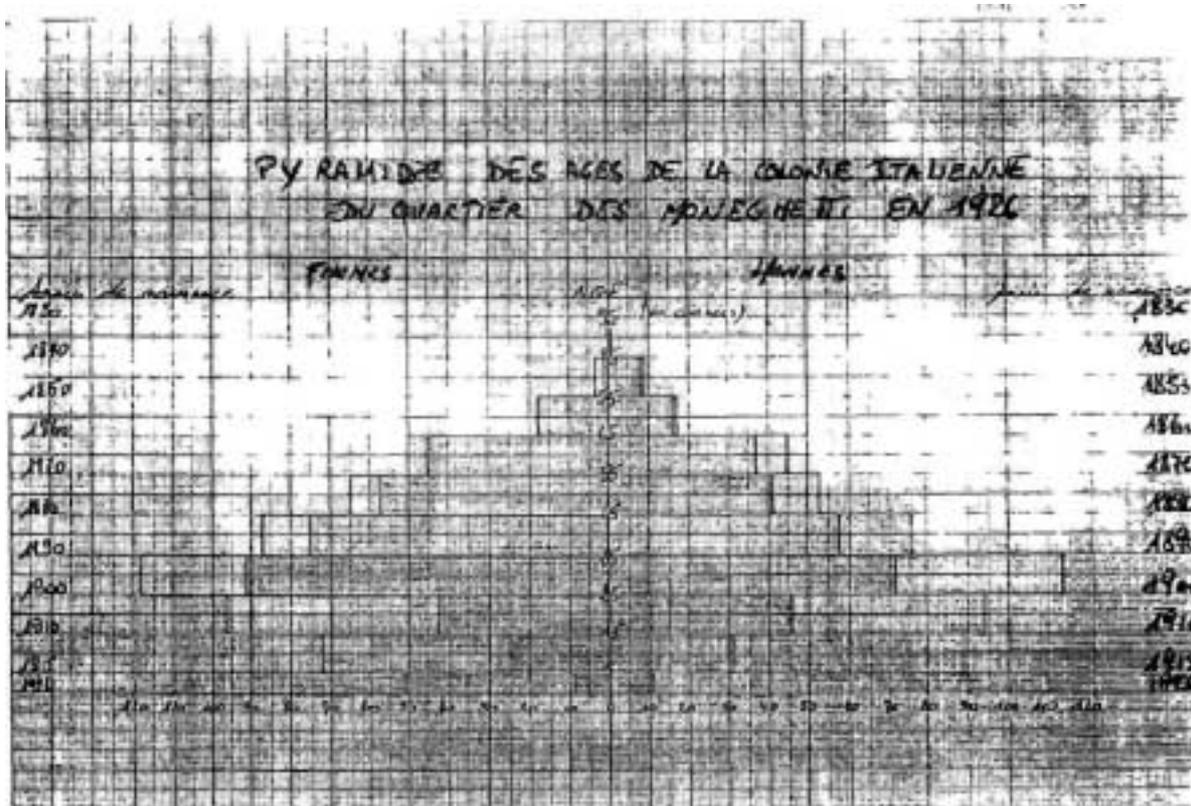


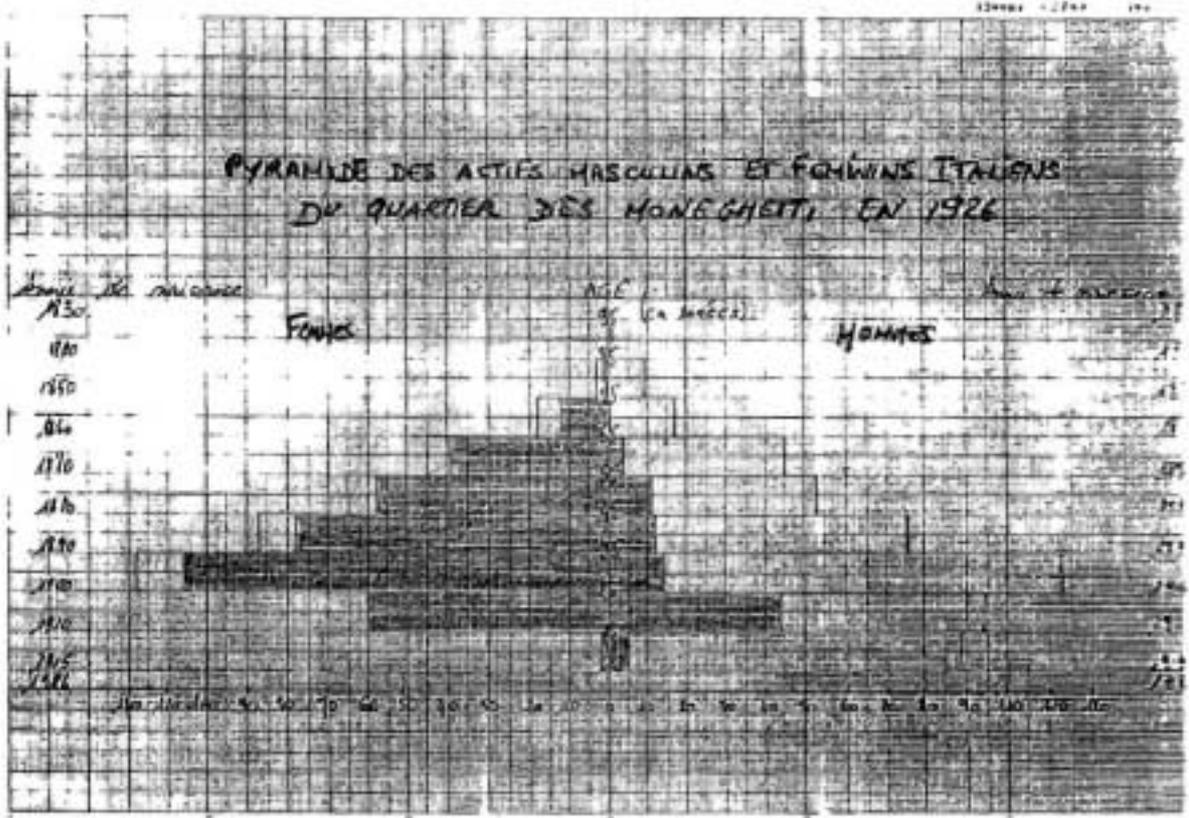
REPARTITION PAR NATIONALITÉS DES MENAGES
DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1926.

REPARTITION PAR SEXES DES ACTIFS ITALIENS
DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1926



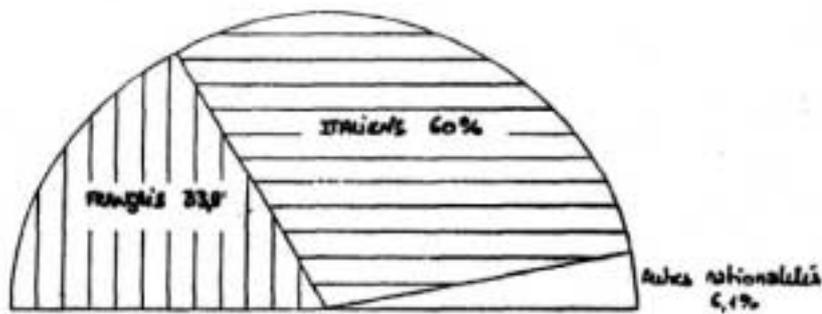
REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES DE LA
 POPULATION ACTIVE DU QUARTIER DES MONEGHETTI,
 EN 1926



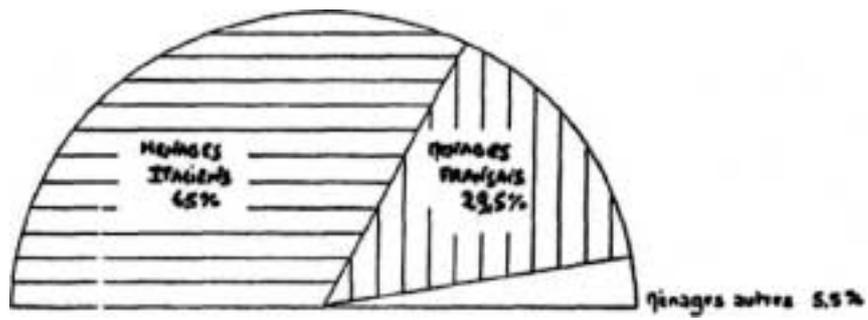


□ Population totale

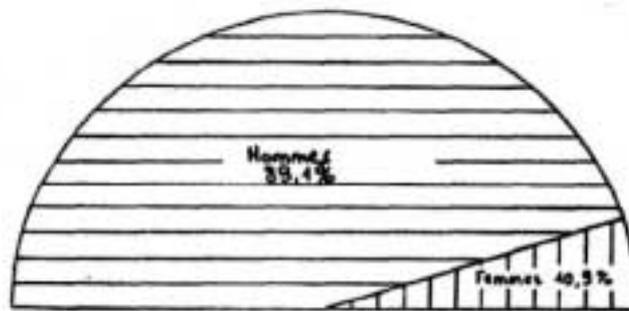
REPARTITION PAR NATIONALITES DE LA POPULATION
DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1931



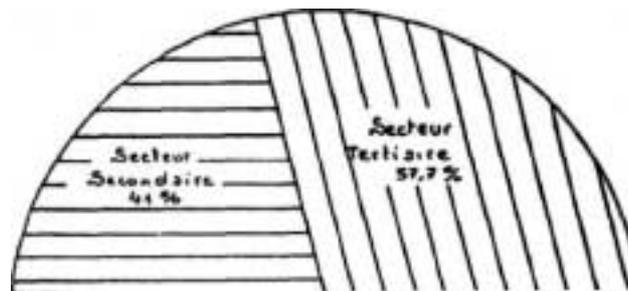
REPARTITION PAR NATIONALITES DES MENAGES
DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1931



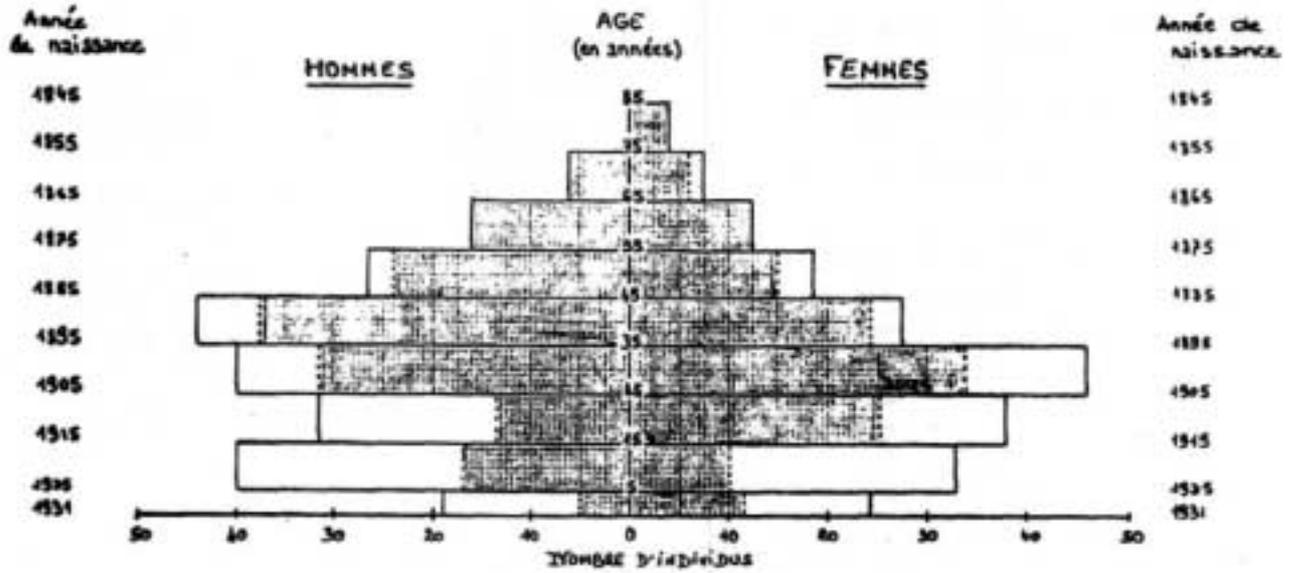
REPARTITION PAR SEXES DES ACTIFS ITALIENS DU QUARTIER
DES MONEGHETTI EN 1931



REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES DE LA POPULATION ACTIVE
ITALIENNE DU QUARTIER DES MONEGHETTI
EN 1931

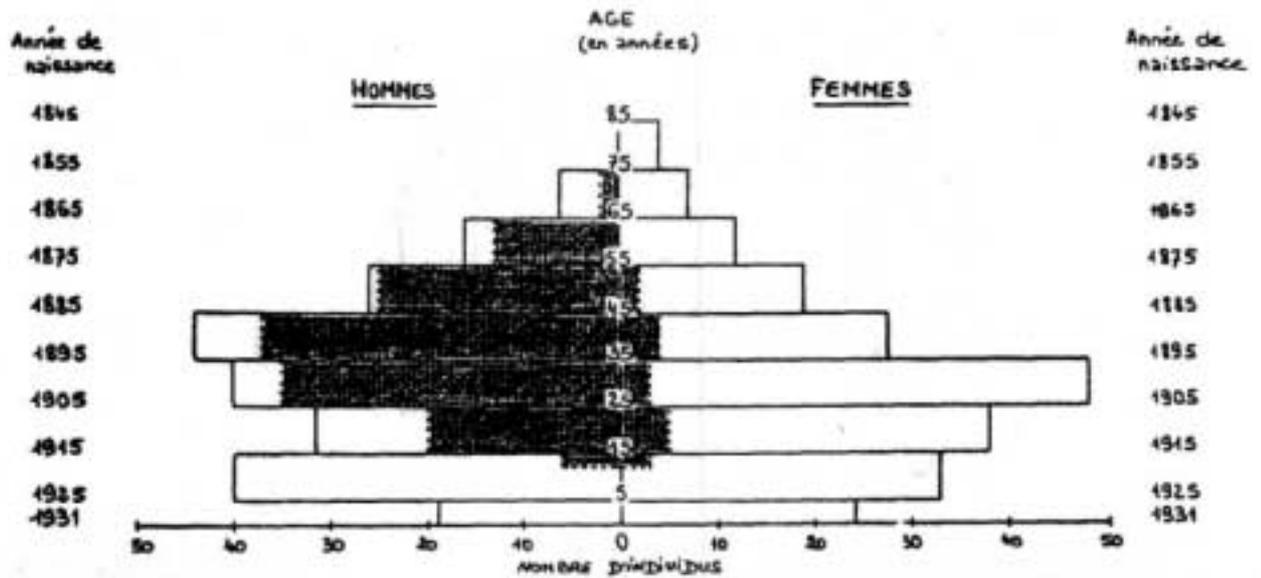


PYRAMIDE DES AGES DE LA COLONIE ITALIENNE
DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1931



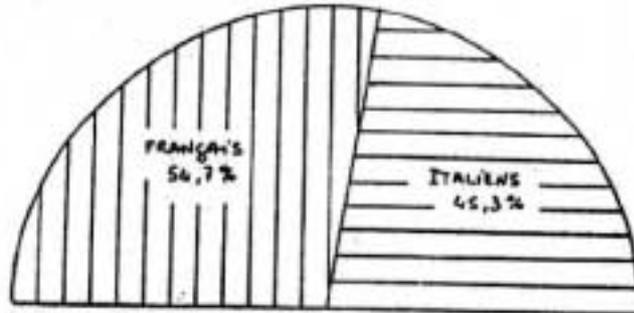
■ Individus nés en Italie

PYRAMIDE DES ACTIFS MASCULINS ET FEMININS ITALIENS
DU QUARTIER DES MONEGHETTI EN 1931

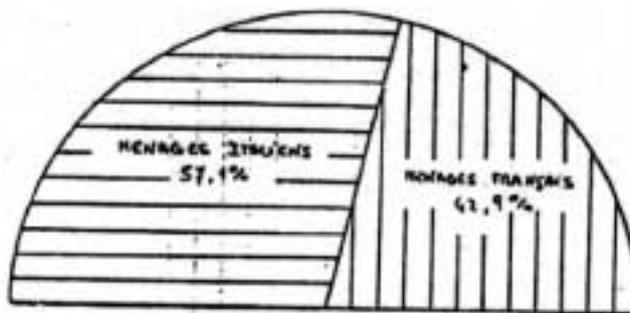


■ Population active

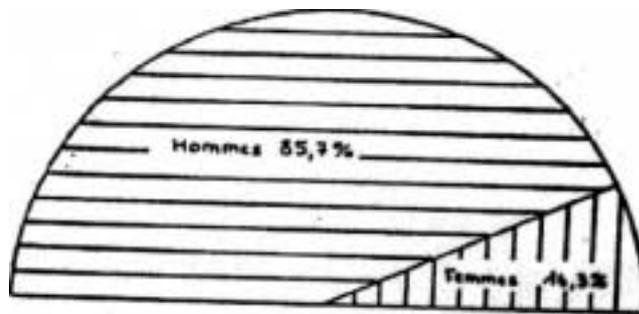
REPARTITION PAR NATIONALITES DE LA POPULATION
DU BOULEVARD DES MONEGHETTI EN 1986



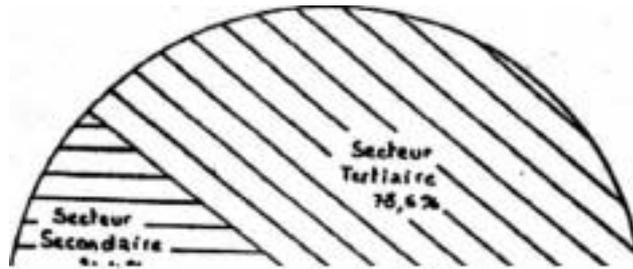
REPARTITION PAR NATIONALITES DES MARIAGES
DU BOULEVARD DES MONEGHETTI EN 1986



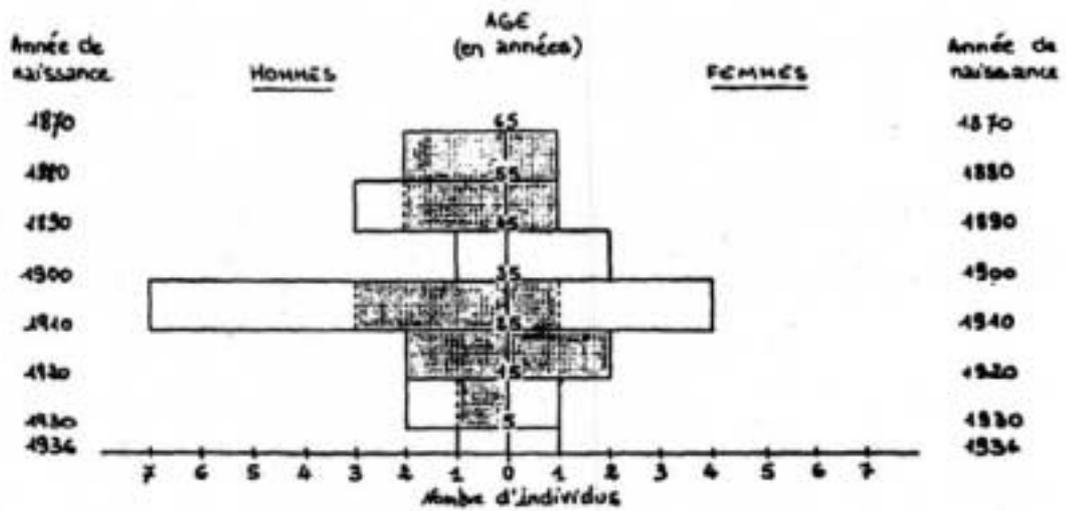
REPARTITION PAR SEXES DES ACTIFS ITALIENS DU
BOULEVARD DES MONEGHETTI EN 1986



REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES DE LA POPULATION
ACTIVE ITALIENNE DU BOULEVARD DES MONEGHETTI
EN 1986

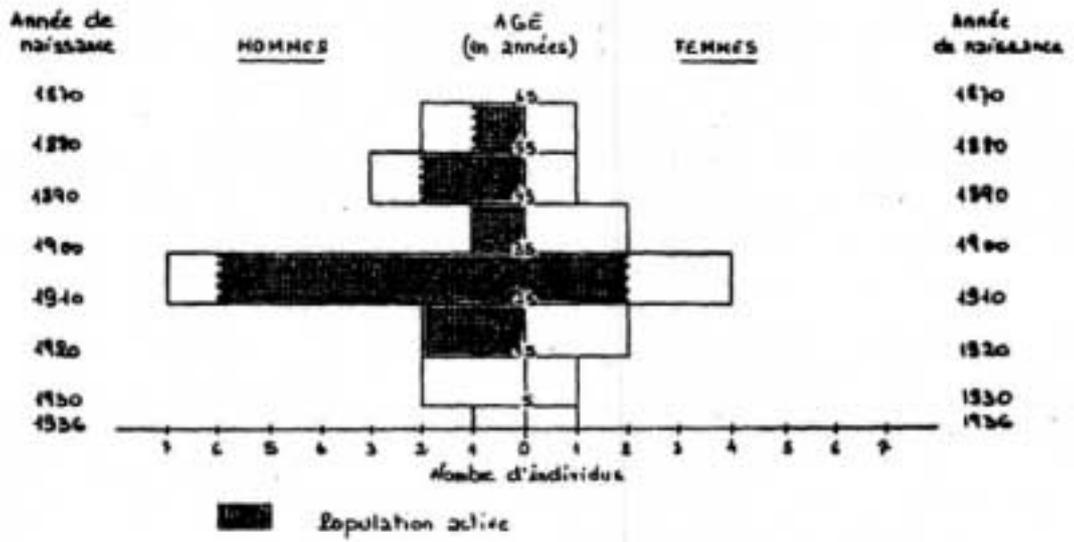


PYRAMIDE DES AGES DE LA COLONIE ITALIENNE
DU BOULEVARD DES MONEGHETTI EN 1936



Individus nés en Italie

PYRAMIDE DES ACTIFS MASULINO ET FEMMINO ITALIANI
DU BOULEVARD DES MONEGHETTI EN 1936



**LA POPULATION ITALIENNE
IMMIGREEE DE LA RUE SANS
PEUR DANS LA VILLE DE
GRASSE D'APRES LES
RECENSEMENTS
DE 1921, 1926, 1931 et 1936**

par Serge NIEL et Gérard PIASCO

La population italienne installée dans la rue Sans peur connaît une évolution similaire à celle de la population italienne immigrée du département. C'est surtout vrai pour les deux premiers recensements (années 1921 et 1926) ; moins pour les deux suivants (1931 et 1936) où la faiblesse des effectifs ne nous permet pas de bien saisir cette population, mais à défaut, de mieux la cerner.

Néanmoins, avec ces sources manuscrites, nous pouvons suivre l'évolution démographique, sociale et, économique sur quinze années ; mais avec une lacune majeure : les recensements ne sont que des "photographies" d'une population à un moment donné.

Quelle est la composition de la rue Sans peur ?

	1921	1926	1931	1936
Français et autres	69	70	93	96
Italiens	138	255	88	37
Totaux	207	325	181	133

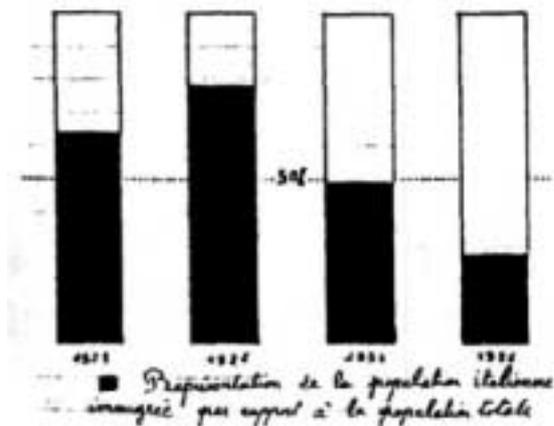
Deux remarques :

- la part des Italiens par rapport à la population totale varie fortement ; nous pouvons distinguer deux phases, la première est une forte augmentation de la démographie italienne jusqu'en 1926, la seconde, une réduction importante de cette même population ; - la population totale diminue rapidement (de 1926 à 1936 on assiste à une chute de 40,92 % des effectifs de la rue).

L'année 1926 constitue, comme dans le département des Alpes-Maritimes un record de l'immigration italienne. La part de la population italienne progresse rapidement de 1921 à 1926.

Mais il est bon de remarquer que si le nombre total progresse de 38 %, la population française n'augmente que de 1,43 % dans ces cinq premières années.

Puis, c'est un renversement total de tendance ; c'est l'effondrement du nombre des habitants de la rue Sans peur pour 1931 et 1936. Alors que les Français viennent toujours plus nombreux s'installer en ce lieu, les Italiens ne représentent plus que le tiers de la population de 1936 contre 78,5 % dix ans plus tôt.



Comment expliquer ce phénomène ?

Les Italiens viennent en France à la recherche d'un travail ; c'est donc à une immigration d'ordre économique que nous avons affaire. Or, dans les années trente, notre pays est touché lui aussi par la grande crise (avec un décalage dans le temps par rapport aux USA, Allemagne ou Grande-Bretagne).

Les deux derniers recensements marquent très nettement cette vision ; la France, touchée par le chômage, voit un recul des immigrations venant d'Italie (moins de 50 % de la population totale contre plus de 72,5 % en 1926).

D'autres facteurs peuvent expliquer cette baisse. En réponse à la crise et pour ne pas mécontenter une population française mise à la concurrence des immigrés, le gouvernement français contrôle plus strictement le marché du travail.

La naturalisation des Italiens a été importante. D'un recensement à l'autre, on note des familles entières naturalisées ; même si, en général, les parents demeurent italiens, leurs enfants nés en France sont français. Le phénomène est encore plus visible entre les recensements de 1926 et 1936 où est intervenu la loi de naturalisation de 1927.

Conséquence politique, l'arrivée au pouvoir de Mussolini en Italie aurait dû amener une hausse sensible de l'émigration italienne ; si cela a pu s'avérer exact en 1926, ce n'est plus le cas pour 1931 et 1936. A ce stade, l'immigration italienne en France semble enrayée. Mais par quel(s) phénomène(s) ? Il y a peut-être eu répulsion de la rue Sans peur, mais alors comment expliquer le retour de la population française et son accroissement ?

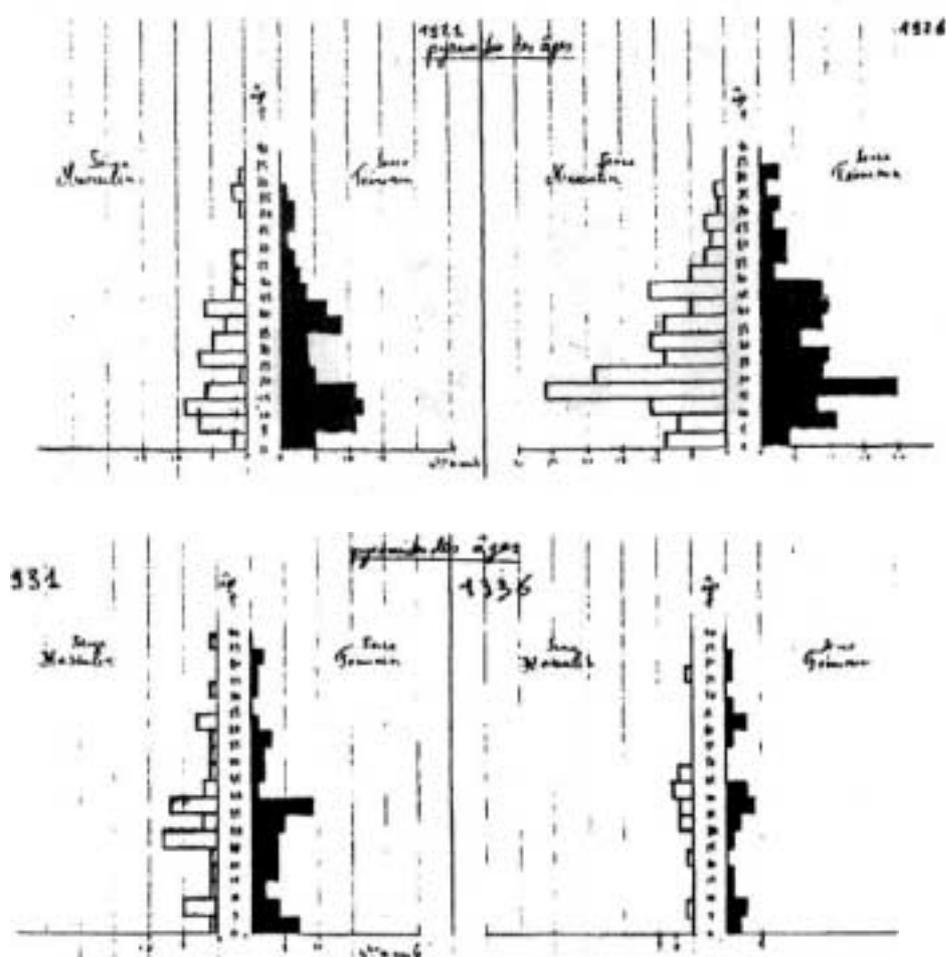
En mai 1927, Benito Mussolini, dans un violent discours, condamne fermement l'émigration italienne. Cette prise de position, combinée à la crise économique, expliquerait peut-être cette "hémorragie" italienne

La répartition de la population italienne

Les Italiens étaient déjà très présents à Grasse à la fin du siècle dernier.

Dans la période qui nous intéresse, cette population immigrée est relativement jeune dans les premiers recensements et équilibrée (presque autant d'hommes que de femmes) ; avec cependant une certaine supériorité numérique du sexe féminin. Là où l'on attend une majorité

d'hommes (immigration essentiellement d'ordre économique), on trouve la femme dans trois recensements sur quatre.



L'année la plus importante du point de vue numérique, nous l'avons déjà montré, est 1926 : en effet, c'est en cette année que l'on trouve le plus grand nombre d'Italiens. On retrouve le même cas de figure pour le département.

- Répartition en % du sexe masculin et féminin :

	1921	1926	1931	1936
Sexe masculin	39 %	54,1 %	41 %	40,55 %
Sexe féminin	61 %	45,9 %	59 %	59,45 %

En parallèle, on constate qu'il y a plus de femmes célibataires que d'hommes ; ces derniers s'intègrent-ils mieux dans la société française que leurs compatriotes féminines ? Il est à noter que le nombre de veuves italiennes n'est pas négligeable.

L'autre fait qui expliquerait la supériorité numérique du sexe féminin est qu'il naît dans la famille italienne plus de filles que de garçons (sauf en 1926).

La relative jeunesse de cette population et ce "surplus féminin" peuvent supposer que nous nous trouvons devant des personnes susceptibles de s'enraciner dans le pays d'accueil, d'autant que de nombreux enfants naissent en France,

- Les Italiens habitant la rue Sans peur, nés à Grasse et dans les Alpes-Maritimes

	1921	1926	1931	1936
Nés à Grasse	36,6%	10,5 %	13,9%	13,9%
Nés dans les A.-M.	38 %	19,2 %	20,3 %	13,5%

En règle générale, cette population se concentre dans les quartiers populaires (exemple : la rue Sans peur), mais elle n'est pas immobile, au contraire. La mobilité géographique est très importante. Les Italiens migrent, changent de quartier, voire de villes (cf. les naissances nées hors de Grasse).

- Etude de la cellule familiale

1921 *	nombre d'enfants par ménage	: 1,31
	** nombre d'enfants par couple avec au moins un enfant	: 2,60
1926 *		: 1,63
	**	: 3
1931 *		: 0,68
	**	: 2,3
1936 *		: 0,61
	**	: 1,6

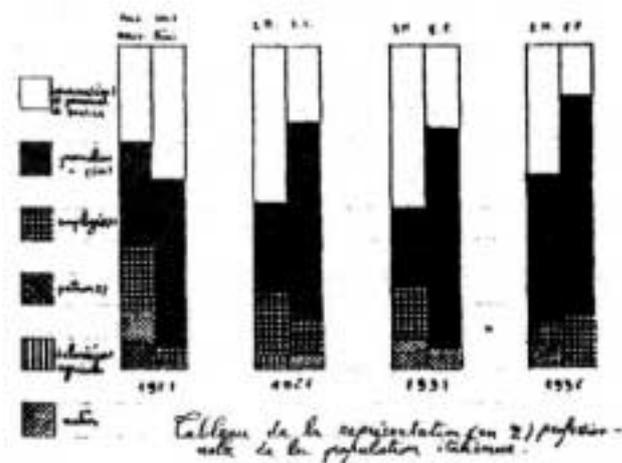
La famille italienne immigrée est en général peu pourvue d'enfants. Le nombre varie en moyenne de 0,6 à 3- Mais il convient de relativiser, nombreux sont les jeunes couples qui font naturaliser leurs enfants et qui ne sont pas, ici, pris dans les statistiques. On trouve quelques familles élargies (grands-parents, parents et enfants), mais elles tendent à disparaître. Le cas le plus représentatif est le couple avec 1 ou 2 enfants.

La répartition sociale de cette population

La part de la population italienne en âge de travailler (16 à 65 ans) est importante pour les trois derniers recensements.

1921	1926	1931	1936
61,3%	76%	70%	70%

L'année -1921 connaît un taux relativement peu important ; or, paradoxalement, les années 1920-1921 sont des années "noires" en Italie. Le chômage sévit et de nombreux troubles ont été notés. En fait, il semblerait que cette immigration ne se faisait pas par individu, mais par famille entière (1921 est l'année où le nombre de familles élargies était le plus important).



Quatre remarques :

- le travail des hommes et des femmes est différent ;
- le travail journalier est très important chez la femme ;
- on ne trouve plus de patrons après 1921. Que sont-ils devenus ? Sont-ils partis ? Se sont-ils fait naturaliser ?
- il n'y a pratiquement pas de salariés agricoles. Or, la région grasseoise est très agricole (jasmin, rosé, olives, légumes) ; mais ces productions demandent un travail saisonnier et non annuel.
- Pourcentages de la population non active italienne

1921	1926	1931	1936
32,3%	39%	47,7%	43%

Ces taux sont étonnamment élevés et ne cessent de progresser alors que la part d'Italiens en âge de travailler atteint 70 % en 1936.

En fait, la population italienne, comme les Français, est touchée par la crise des années trente. La femme possède le travail le plus précaire : elle vend sa force de travail au jour le jour et sa situation ne cesse de se dégrader. Elle a donc du mal à trouver un emploi stable. Il n'en va pas de même pour le travailleur italien qui connaît une situation plus confortable. On le retrouve plus facilement en tant qu'ouvrier ou personnel de service, même si, le travail journalier ne lui est pas inconnu.

La femme combine le travail familial avec un travail d'appoint. Elle travaille irrégulièrement, mais cela lui permet d'assurer un surplus pécuniaire au ménage.

Cette population italienne immigrée joue un rôle économique considérable dans notre région, une sorte de réservoir de main d'œuvre. On remarquera la quasi-absence d'Italiens ayant un commerce ou un artisanat.

Si cette population pratique un métier dévalorisé, nombreux sont les Français qui, à l'époque, sont ouvriers ou journaliers et considèrent ces étrangers comme des concurrents.

Près de 80 % des Italiens installés dans la rue Sans peur viennent des deux régions nord-ouest de l'Italie : la Ligurie et le Piémont. Cette immigration est donc frontalière.

**LES SUISSES A MARSEILLE :
UNE IMMIGRATION
DE LONGUE DUREE**

par Renée LOPEZ

Les Suisses à Marseille offrent un exemple très original de communauté établie dans la cité. L'ancienneté et la pérennité de leur installation, la faiblesse des effectifs, un comportement démographique et socio-professionnel en complète opposition avec celui des autres étrangers présents dans la ville et une vie associative très active où se mêlent le patriotisme, la solidarité et la religion protestante, tendent à offrir une image très particulière de l'immigration dans la cité phocéenne.

Lorsqu'il s'agit d'étudier les étrangers établis à Marseille, on pense immédiatement aux populations d'origine méditerranéenne : Arméniens, Espagnols, Grecs, Italiens et Maghrébins ont participé et participent toujours au peuplement de la ville. Mais, face au phénomène de masse que l'on connaît actuellement, on oublie souvent "les étrangers venus du Nord". Pourtant les Allemands, les Suisses, les Anglais, les Danois et les Hollandais connaissent depuis très longtemps la route qui conduit à Marseille. Parmi ceux-ci, les Suisses, les plus proches, sont présents dans la ville et participent à l'activité économique depuis la fin du XVI^e siècle.

Pour mener à bien cette étude, on a pu disposer d'une documentation abondante et variée. Elle correspond aux divers recensements royaux établis pour les Protestants avant 1789, les Suisses, en majorité de la religion réformée, ayant laissé derrière eux de nombreuses traces de procès, enrichies à partir de 1750 par le contenu d'un registre des inhumations dans le cimetière protestant, appelé "cimetière suisse". A partir de 1850, les recensements municipaux apportent de nouvelles informations. Ces archives officielles, de source française, ont pu être complétées par de multiples documents privés appartenant aux diverses associations suisses de la ville et au Temple de la rue Bel Air, ce qui a permis de réaliser une étude plus vivante et plus humaine difficile à trouver si l'on ne dispose que de recensements de population et de statuts de société. Mais cette documentation est très inégale. Fragmentaire pour la période antérieure à 1876 -date du premier recensement vraiment utilisable- elle ne permet d'offrir qu'une image incomplète de la communauté avant la III^e République.

I - LA COMMUNAUTE SUISSE DE MARSEILLE AVANT 1876

La présence des Suisses à Marseille ne peut se concevoir sans que soit rappelée la pauvreté naturelle de ce pays montagnard et continental qui, pendant des siècles, a fourni des mercenaires à l'Europe entière, sa population étant alors sa seule richesse. C'est ainsi que vers 1690, est arrivé à Marseille Jean Greling, capitaine du régiment de Spar. Il y fait souche et devient l'ancêtre d'une famille noble française qui existe toujours. L'arrivée des Suisses dans la cité phocéenne est facilitée par l'existence de voies naturelles offertes par la vallée du Rhône et les vallées alpines qui débouchent sur les rivages méditerranéens. Marseille, la grande ville de l'époque, offre du travail et tout particulièrement des possibilités de négoce dont a besoin ce pays sans débouché maritime. Si la politique française favorise le commerce et accueille les étrangers -et ce sera le cas sous le règne d'Henri IV- toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'arrivée et l'installation des Helvétiques dans la cité phocéenne.

A) Dès le début du XVII^e siècle, les Suisses sont présents dans la ville et le demeurent jusqu'à la Révolution française.

On ne dispose pas, pour cette période, de statistique globale concernant la présence suisse, mais dès 1600, on peut affirmer qu'ils tiennent une place non négligeable dans la vie de la cité. Ainsi, en 1600, lorsque le culte protestant est autorisé dans la région, ce sont de riches négociants suisses, les Zollikoffer (ou Solicoffre) qui offrent le terrain nécessaire à la

construction d'un temple à Velaux (1). Quelques décennies plus tard, un recensement royal (2) réalisé pour contrôler la présence protestante, signale en 1685, le cas de 61 familles dont 4 Suisses qui représentent 82 personnes sur 190. Ces chiffres peuvent paraître faibles pour une ville peuplée de 74 000 habitants (3), mais ce noyau persiste et se développe avec le temps. Au XVIII^e siècle, sur 489 négociants, 171 sont helvétiques (4). Parmi les plus célèbres on relève les noms des Butini, Ployard, Rigot, Lefort, Councler, Lullin, Pallard, Martin, Charton. Loin derrière suivent les Italiens (123), les Allemands (39), les Anglais (31), les Levantins (29), les Hollandais (22), les Espagnols et les Portugais, les Africains du Nord, les Maltais, les Danois, les suédois et les Autrichiens.

Cette permanence du négoce suisse peut être illustrée par le graphique joint, croquis réalisé à partir d'une échelle établie par M.R. Larcherès qui a recensé tous les négociants d'expression allemande pour la période de 1660 à 1820.

A côté des négociants, faciles à dénombrer, les registres du cimetière protestant révèlent l'existence d'une population variée, parfois modeste, où les Suisses tiennent une place dominante ; ainsi sur 176 étrangers inhumés entre 1751 et 1780, 90 -soit plus de la moitié- sont helvétiques avec une forte proportion de Suisses originaires des cantons occidentaux de la Confédération et de Genève.

A la veille de la Révolution cette présence est toujours vivace puisque sur 135 foyers recensés par le Consistoire, 20 sont étrangers dont 11 suisses.

La précision de toutes ces données numériques ne doit pas faire illusion, en effet, celles-ci ne concernent souvent que deux groupes bien particuliers, les Protestants et les négociants, mais qui mettent en évidence, une colonie relativement nombreuse parmi les étrangers de la ville et influente dans la population autochtone.

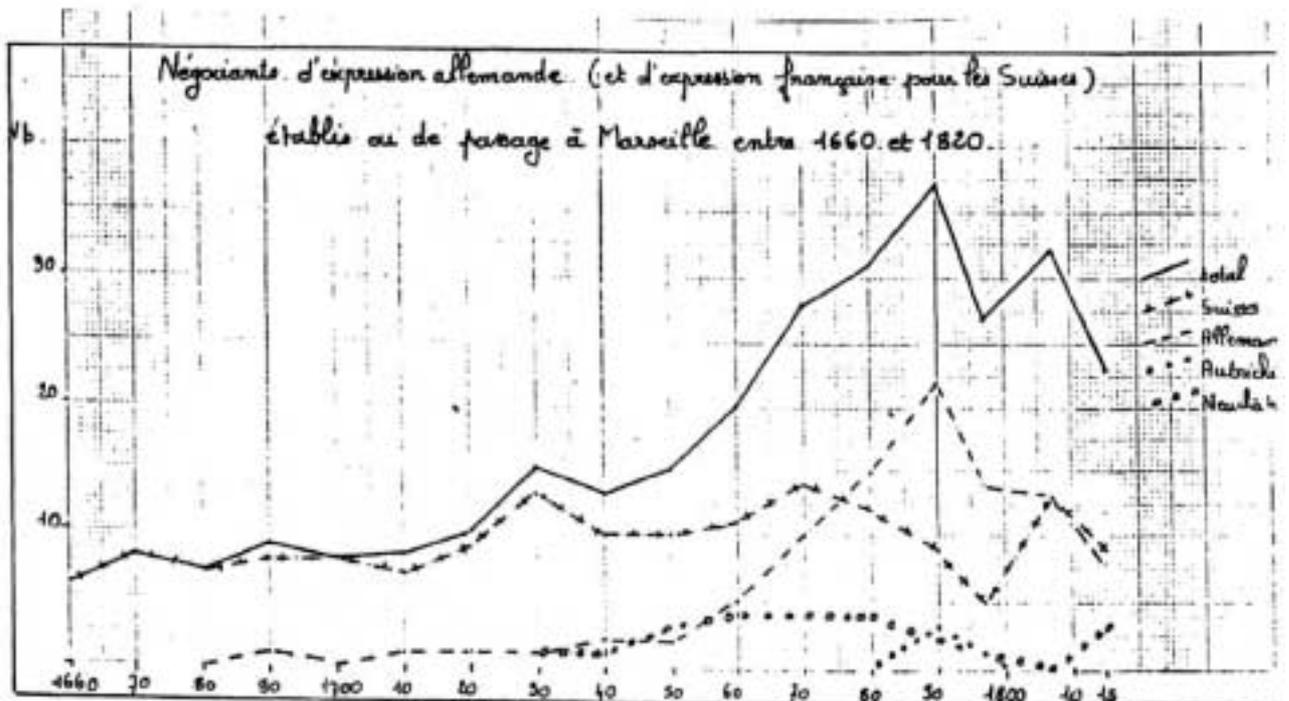
Des professions orientées vers le négoce qui n'excluent pas la présence d'une grande variété de métiers.

La politique tolérante d'Henri IV a pu attirer les premiers négociants suisses, le statut de port-franc de Marseille les a incités à se maintenir d'autant plus qu'ils sont, parmi les étrangers, privilégiés par l'Etat qui leur accorde le droit exceptionnel de commercer avec le Levant : "Ils sont à l'instar des Français jouissant des mêmes privilèges que les véritables sujets de sa Majesté" (5).

Certains réussissent des carrières exceptionnelles, comme les Zollikoffer au XVII^e siècle, mais dans l'ensemble la part du négoce suisse reste modeste. Par exemple, en 1750, sur 847 négociants établis à Marseille, 15 sont Suisses, ce qui n'est pas très important, cependant on remarque que, parmi les 17 plus grosses fortunes, on trouve 3 suisses : si la proportion reste faible, la réussite sociale de quelques maisons assure la renommée de la colonie.

Le comportement des négociants se caractérise par un fort attachement à la patrie d'origine et par leur appartenance à la religion réformée. Riche ou appauvri, le commerçant suisse désire finir ses jours dans son pays natal, ce qui n'exclut pas les migrations de longue durée, les générations se succédant, un nouveau venu prenant à son tour la direction de l'affaire familiale. Le cas des Zollikoffer est l'un des plus remarquables, puisque, présents de 1600 à 1789, ils ne se sont jamais établis définitivement à Marseille. L'attachement patriotique est cependant émoussé par le sentiment d'appartenir à l'élite sociale au sein de laquelle des alliances matrimoniales peuvent être conclues, ainsi Régina, sœur des Zollikoffer, épouse un Hollandais. Les exemples pourraient être multipliés. La prééminence du protestantisme est aussi indéniable, ainsi au XVIII^e siècle, sur 171 négociants suisses recensés par Ch. Carrière, 157 soit 92 % sont protestants, pourcentage très élevé qui dépasse celui des Allemands (52%), des Hollandais (50%) et des Britanniques (40%)

Cette importance du négoce ne doit cependant pas cacher l'existence d'une variété de professions souvent modestes où apparaissent quelques spécialisations.



Années	1660	1670	1680	1690	1700	1710	1720	1730	1740	1750	1760	1770	1780	1790	1800	1815
ALLEMANDS				1	0	1	1	1	2	2	5	6	15	22	14	8
AUTRICHIENS														3	1	
SUISSES	6	8	7	8	8	7	5	13	10	11	10	12	9	5	13	9
NEUCHÂTELOIS								1	1	3	6	6	4	2	1	2
MONTRELIANOIS													1	1	1	3
TOTAL	6	8	7	8	8	8	10	10	13	15	20	28	31	37	27	23
Nb de sociétés	4	4	5	6	6	6	7	7	9	9	11	11	12	12	11	9

Entre 1660 et 1700, Mr. R. Larchères dénombre 37 négociants et 122 de 1700 à 1815, 52 sont d'origine alémanique, 10 de Neuchâtel et 36 d'expression française ou italienne, (tableaux annexe no. 4 et no. 5). - Selon l'auteur ces listes sont incomplètes et ne rendent pas compte de l'instabilité des marchands aux séjours souvent très courts, Ils donnent néanmoins des indications précises sur l'activité du commerce suisse à Marseille plus que des possibilités de quantification sur la colonie suisse.

Une population aux activités diversifiées

A côté des commis qui évoluent autour des négociants, on compte des artisans tels que menuisiers, graveurs et tourneurs sur bois, tailleurs, passementiers et surtout confiseurs originaires des Grisons et horlogers natifs du Jura ou de Genève. Les femmes se distinguent par leur qualité de domestiques : sept sont enterrées au cimetière suisse entre 1750 et 1780. Enfin l'enseignement n'est pas exclu puisqu'on fait appel aux précepteurs suisses, c'est le cas de Bridel, employé chez le consul de Suède Butini, ou de Chiron que l'on trouve chez le magistrat De Joannis. Il est vrai que cette fonction leur permet d'assurer clandestinement le culte protestant.

L'âge parfois élevé des personnes inhumées à Marseille, la présence d'enfants et d'épouses révélatrices de familles constituées, permettent d'affirmer qu'il existe au XVII^e et au XVIII^e siècles, une population stable et bien implantée dans la ville.

Des difficultés

Mais cette présence n'est pas toujours bien acceptée des Français. La réussite sociale de certains entraîne la jalousie voire la xénophobie où se mêlent rancœurs mercantiles et intolérance religieuse, les contemporains préférant invoquer cette dernière pour attaquer les étrangers, les motifs religieux étant mieux reçus des pouvoirs publics. Après l'assassinat d'Henri IV, les Suisses, sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, bien qu'autorisés à rester dans le royaume, sont l'objet de vexations continues. En 1681, ils écrivent aux autorités de Zurich et de St Gall pour demander aide et protection et se plaignent : "que leurs malades et leurs mourants soient inquiétés par les prêtres." En 1684, G. et B. Zollikoffer accusent les Français d'avoir jeté leur diacre en prison et de se heurter aux négociants : "parce que les étrangers y faisaient plus d'affaires que ceux du pays même." Après la Révocation de l'Edit de Nantes, les Dragons arrivent à Marseille et les épouses suisses d'origine française doivent se convertir au catholicisme. Tel est le cas d'A. Maignan, mariée à J. Mûler, qui reste protestant. Si les étrangers peuvent garder leur religion, le culte en est interdit. Ils sont expulsés du temple de Velaux qui est transformé en église avec annexion d'une partie de la propriété des Zollikoffer pour la construction d'un clocher.

Cependant le roi doit ménager les Suisses : ils pourraient être attirés par Gênes, port rival de Marseille. Il faut aussi ne pas froisser un pays resté neutre pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. L'intendant Moran reçoit donc l'ordre de laisser aux Zollikoffer toute liberté concernant la religion. Ceux-ci en profitent pour défendre les intérêts du cimetière protestant et participer à un réseau de transmission de courrier aux galériens. Les autorités françaises les soupçonnent de servir d'intermédiaire auprès du prince Guillaume d'Orange pour soutenir les Camisards. Accusés d'espionnage, ils échapperont de peu à la pendaison (9) ; "échaudés" par cette affaire, les Suisses deviendront plus prudents. Au début du XVIII^e siècle, les tracasseries religieuses persistent et les échevins auraient souhaité évincer du port les Suisses qui s'allient aux "Languedociens". Leur action semble peu efficace puisque les Helvètes demeurent. En ce qui concerne le culte, les Suisses continuent à le pratiquer clandestinement et protègent les Français. Une maison, rue Noailles, avec une issue secrète rue des Feuillants, sert de lieu de réunion. Mme Barbe Perronet, veuve Jersin, reçoit les fidèles chez elle. En 1771, une descente de police chez une demoiselle Jersin, dans le quartier de la Rosé, se solde par un échec : les Français et le pasteur présents ont eu le temps d'être cachés et les Suisses restés sur place, arguant de leur droit d'étranger : "auraient répondu qu'ils s'assembleraient toutes les fois qu'ils le trouveraient bon et que si nous retournions dans un instant et les dimanches suivants, nous les trouverions encore." (10).

Avec le milieu du siècle, l'intolérance finit par régresser, surtout sous les intendants O.B. Gallois de La Tour, Sénac de Meilhan et Monthyon. L'Edit de Tolérance de 1789 met définitivement fin aux problèmes.

Pendant près de deux siècles, les Suisses luttent donc contre les pouvoirs publics pour maintenir la religion protestante à Marseille, ceci grâce à leur statut d'étranger, leur richesse et leur position sociale. Le maintien du cimetière protestant, appelé "cimetière suisse" concrétise cette lutte.

Les origines de cette nécropole remontent à 1608 lorsque 3. Gauthier, artisan maçon genevois, lègue par testament un terrain sis place des 13 cantons (11). En 165^e, le cimetière est déplacé au niveau de la rue Tringance, située dans le même quartier. Il mesure alors 18 pas de long sur 10 de large. Mais après 1685 les ennuis se multiplient et s'aggravent, le rôle des Suisses est alors primordial. En 1704, l'industriel catholique dont l'entreprise jouxte le cimetière décide d'annexer le terrain et fait obstruer la porte d'entrée. Les Zollikoffer prétextant que cette nécropole était leur propriété depuis "un temps immémorial" protestent, prouvent leur possession et obtiennent gain de cause. En 1713, un nouveau déménagement s'impose car les sœurs Visitandines, voisines, veulent agrandir leur domaine. Les Suisses, en la présence des frères Zollikoffer, de Jean Binder, de 3. Conrad Sollon, de 3. Louis Goudet et de 3. George Enjalbert "marchands suisses en cette ville" acceptent un échange avec un terrain situé "au-dessous de la grande rangée des moulins à vent" (au pied de l'Hôtel Dieu), tous les frais incombant aux religieuses. En 1788, un nouveau déplacement est prévu, l'hôpital St esprit devant s'agrandir, décision qui convient aux Suisses, le cimetière étant devenu trop petit. Mais l'acte d'achat d'un terrain de 1200 m² situé aux environs de la porte d'Aix, du 13/1/1789, est rendu caduc par la Révolution française qui reconnaît la liberté religieuse.

Cependant le rôle des négociants suisses et le nombre des inhumations des ressortissants helvétiques ont contribué à donner à cet endroit le nom de "cimetière suisse". En fait, il a surtout été celui des protestants étrangers jusqu'en 1767, puis celui des protestants en général jusqu'à la Révolution française.

B) Des Suisses présents à Marseille de la Révolution française à 1876.

La période qui vient d'être étudiée et qui couvre presque deux siècles de présence continue s'interrompt brutalement avec les événements révolutionnaires, l'insécurité et le déclin portuaire provoquant des retours en Suisse. En fait cette rupture n'est pas totale puisque l'on rencontre encore quelques négociants et notables sous la révolution. Certains même se font remarquer, ce qui est le cas de P. Counciler, fabricant d'indiennes, fédéraliste, qui sera guillotiné le 2k octobre 1793 pour avoir ordonné le massacre de la "section 11".

Les négociants moins nombreux et moins influents que pour la période précédente assurent le maintien d'un noyau de notables. Parmi ceux-ci, citons quelques noms comme les Schnell, Bernouilli et Steckeisen de Bâle, Grouner de Berne, Hess de Zurich, Sandoz de la principauté de Neuchâtel, les Bazin, Cassât, Bovay, Cornaz, Henchoz et Duterreaux du canton de Vaud. Sous le Consulat et l'Empire on parle des Meuricoffre de St Gall, des Trumpler de Kusunacht, de Weiss et de Steiner de Zurich, de Murait de Thurgovie. Dès 1809 arrivent les frères Imer, destinés à une brillante réussite. Mais pendant cette période, les guerres et le blocus continental ne permettent guère la prospérité des affaires.

Il est probable que d'autres catégories socio-professionnelles existent dans la ville - ainsi le confiseur Antoine Castelmuro arrivé en 1807- mais on manque malheureusement de sources.

Ce noyau de notables voit affluer après 1815, et plus précisément vers 1830/ 1840, une masse de pauvres gens classés par la misère d'un pays ruiné par les guerres révolutionnaires et impériales et dont la situation est aggravée par des conditions climatiques exceptionnellement mauvaises provoquant famines et disettes. A cela s'ajoute le mirage de la colonisation de l'Afrique du Nord qui draine cette population vers Marseille : " On assiste à une émigration massive de colons originaires d'Alsace, de Suisse et d'Allemagne et même des vallées vaudoises" (12).

Emus par le dénuement de leurs compatriotes, mais aussi soucieux de maintenir l'ordre et de contrôler cette immigration, les notables, en accord avec les autorités fédérales et soutenus par le Consulat, créent la Société de Bienfaisance en 1841. Parmi ceux-ci on remarque les noms des Bazin, Chevalier, Chaponnière, Roy de La Tour, Castelmuro, Baldini, Baccuet, Brenner et le consul Aug. Roulet. En collaboration avec les négociants français, ils participent aussi à la construction d'une seconde infirmerie protestante, rue Friedland en 1846 (la première étant l'hôpital A. Paré).

A côté de ce noyau de négociants qui perpétuent une tradition ancienne de deux siècles, on voit apparaître une nouvelle génération d'hommes d'affaires. Certains négociants se tournent vers l'industrie naissante, ainsi les Imer font-ils figure de pionniers lorsqu'ils se lancent dans la commercialisation et la transformation du pétrole. C'est aussi pendant cette période que les professions libérales progressent, tendance qui peut être illustrée par l'architecte F.M. de Montricher, célèbre pour la réalisation du canal de Provence et l'organisation des ateliers nationaux en 1848.

Il existe aussi une population modeste mais stable, constituée de petits commerçants, d'artisans et de domestiques ainsi qu'en témoigne les pasteurs : "Les Suisses originaires du canton des Grisons à eux seuls pourraient constituer une telle société (soc.biblique qui compterait plus de 40 membres. Les horlogers, menuisiers-ébénistes, les cordonniers, les domestiques pourraient également prendre part à cette œuvre." Parmi ceux-ci les domestiques tiennent une grande place puisqu'en 1820 le pasteur Sauter (15) fait état de 300 à 400 personnes qui, selon Villeneuve de Bargenon, jouissent d'une grande réputation : "Une grande quantité de domestiques des deux sexes viennent ordinairement de Suisse et ils ont une telle réputation d'exactitude et de probité que la plupart des maisons de Marseille les envoient chercher dans leur pays et s'engagent à payer leur retour en cas d'insupport.". Ces quelques aspects, bien que fragmentaires, confirment le maintien et le développement de la colonie entre 1789 et la première moitié du XIX^e siècle. Elle reste fidèle à de vieilles traditions comme la présence du négoce et l'appartenance à la religion protestante. Mais avec le siècle de nouveaux aspects apparaissent avec la "montée" des professions libérales et l'arrivée massive des Suisses pauvres.

II - ETUDE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA COLONIE DE 1876 A 1931

Cette étude a pu être réalisée à partir des recensements municipaux de 1876, 1901, 1911, 1921 et 1931. Les chiffres obtenus n'ont pas la prétention d'être rigoureusement exacts, ne serait-ce que par l'imprécision des recensements, le problème des naturalisations et parfois les difficultés de déchiffrement. Ils autorisent cependant une étude démographique relativement fiable et permettent de dégager le sens d'une évolution assez sensible pour la période.

A) Une colonie peu nombreuse dont la présence numérique s'affaiblit

En 1876, les Suisses forment une communauté de 2017 personnes, soit environ 3,8% de la population étrangère de la ville et 3% (16) des Suisses établis en France.

En 1931, ils ne sont plus que 1611 soit 0,8% de la population étrangère de la ville et ils ne représentent plus que 1,1% de la communauté helvétique établie dans le pays (17).

Ces quelques chiffres illustrent bien l'affaiblissement de la présence suisse à Marseille. Cette diminution se fait régulièrement (18) même si on constate un léger redressement en 1921, celui-ci, provoqué par la démobilisation suisse après la 1^{ère} guerre mondiale, n'est que fortuit.

Ce comportement est d'autant plus remarquable qu'il est contraire à celui de l'ensemble de la population helvétique dont la présence en France double presque, et qu'il est opposé à celui des autres étrangers de la ville dont le nombre quadruple de 1876 à 1931.

Pourquoi les Suisses sont-ils moins attirés par la cité phocéenne ? Plusieurs causes peuvent justifier un tel comportement. On peut avancer comme explication, les mutations économiques de la Suisse : le pays s'enrichit et expatrie moins sa population. Les mutations professionnelles interviennent aussi. Ainsi la domesticité, principale source d'emplois pour les femmes, est en crise : les progrès ménagers la rendent moins nécessaire et l'appauvrissement de la société française, moins abordable. Pendant cette période, la France s'industrialise et a besoin de manœuvres que la Suisse fournit peu ou pas du tout. Les professions qualifiées où

excellent les Helvétiques sont maintenant concurrencées par les Français qui ont bénéficié de la scolarisation mise en place au début de la 3^e République.

Pourtant les Suisses sont toujours nombreux en France, puisque leur population double entre 1876 et 1931. Ce sont donc des conditions spécifiques à la ville qui peuvent expliquer une telle évolution. En effet, le ralentissement de la colonisation de l'Afrique du Nord provoque un affaiblissement du flux migratoire. Cette attitude est amplifiée dès la fin du XIX^e siècle, par l'arrivée massive de populations d'origine méditerranéenne qui concurrencent les Suisses sur le marché du travail et particulièrement dans les professions qui ne demandent pas un très haut niveau de qualification comme les services ancillaires, le petit commerce et l'artisanat.

B) Une répartition dans la ville en opposition avec les autres communautés étrangères.

On peut simplifier la répartition des Suisses dans la ville en constatant qu'ils s'établissent surtout là où il y a le moins d'étrangers et plus précisément dans le centre et au sud de la ville.

En 1876, 59% des étrangers habitent dans les quartiers septentrionaux où l'on ne trouve que 35% de la population suisse. En 1931, 55% des étrangers sont encore logés dans les quartiers nord contre 23,4% pour la population suisse, mais 61,5% d'entre eux sont établis au sud contre 39% pour la population étrangère (les 6% de la P.E et les 15% de la P.S. correspondent au Ve canton qui s'étend de part et d'autre de la ligne de partage.).

Les Suisses habitent donc dans les quartiers commerciaux et administratifs du centre ou les zones résidentielles du sud.

Le second canton municipal qui regroupe les avenues commerçantes et les principales administratives est toujours le plus apprécié des Suisses. En 1876 il regroupe 41% de la colonie, en 1931 on y trouve encore 23,4%. Bien que toujours très attractif, le centre perd de son influence au profit des quartiers résidentiels du sud. Ainsi en 1876, le quartier Périer ne compte aucun Suisse, en 1901 il y en a 39 et en 1931 ils sont 85.

A l'opposé les quartiers industriels et portuaires du nord retiennent peu les Helvétiques. Plus au sud, dans la vallée de l'Huveaune, on constate le même phénomène. Seule la Valentine, qui regroupe aussi des usines, fait exception. Cette répartition tout à fait originale, car à l'écart des industries, se justifie par l'ancienneté de l'installation et surtout par la structure socio-professionnelle. Les Suisses, souvent employés ou commerçants travaillent au centre ville où ils logent. Riches ou domestiques au service de maisons aisées, ils habitent les quartiers résidentiels qui se développent vers le sud.

C) Une structure démographique qui fait apparaître une forte représentation féminine et un vieillissement de la population

Jusqu'en 1914, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. En 1876 elles représentent 52,5% de la population, 54% en 1901, 51,4% en 1911 et forment encore 50% de l'ensemble en 1931, ce qui est l'inverse de la situation rencontrée chez les Italiens, les Espagnols et les Polonais. Ce particularisme s'explique par la présence de nombreuses domestiques et par le peu d'inclination, pour beaucoup de jeunes gens de rester à Marseille. En effet, comme aux siècles précédents ils arrivent dans la ville pour compléter leur

apprentissage et, une fois la formation nécessaire acquise, ils partent vers d'autres horizons. Pour eux la ville est une école qui sert de tremplin pour des carrières lointaines, contrairement à la population féminine beaucoup plus stable, bien que sa représentativité diminue avec la disparition des emplois ancillaires.

La répartition par âge montre une population relativement âgée. En 1876, 18% de la population a moins de 15 ans, en 1931, il n'y en a plus que 10%. Les enfants sont peu nombreux car les Suisses arrivent à l'âge adulte pour travailler ou parce que les familles sont peu prolifiques. En 1876, 33% des foyers n'ont pas d'enfant et 32,5% n'en comptent qu'un seul. En 1931, 33,4% sont sans enfant et 34% n'en ont qu'un. Cette attitude qui semble encore plus malthusienne que celles des familles françaises de l'époque, est assez exceptionnelle. La forte mortalité des jeunes enfants au 19^e siècle (27% des enterrements suisses célébrés au temple de la rue Bel Air entre 1880 et 1889 concernent des enfants) peut justifier en partie ces familles peu nombreuses, mais cette explication n'est plus valable pour le XX^e siècle. En fait la famille suisse est volontairement réduite, soit parce que le travail féminin et en particulier celui de domestique, est peu compatible avec une famille nombreuse, soit parce que l'employé suisse -le cadre moyen- veut maintenir un certain niveau de vie en réduisant le nombre de ses héritiers. Enfin il faut aussi compter avec les enfants mis en France qui, par la loi de 1889, deviennent automatiquement français.

Faute d'enfants et de renouvellement par immigration, la population suisse établie à Marseille vieillit inexorablement, même si parmi les Suisses âgés certains retournent au pays pour y passer leurs vieux jours. Ainsi en 1876, 5,7% des Suisses avaient plus de 60 ans, en 1901 ils forment 9,6% de la population, 11,4% en 1911 et 13,7% en 1931. A cette date, la population helvétique est nettement plus âgée que la population française déjà considérée comme peu dynamique.

	- 15 ans	15/60 ans	+ 60 ans
Population française	33,8	58,46	12,6
Population suisse	10,0	76,30	13,7

A côté de ce déclin démographique, on constate un internationalisme matrimonial assez exceptionnel.

Les registres des baptêmes du temple de la rue Bel Air permettent de constater qu'on y a célébré entre 1890 et 1914 127 baptêmes d'enfants nés de couples bi-nationaux et surtout germano-suisses (38) et franco-suisses (33). Les recensements municipaux montrent que des Suisses ont épousé des Italiennes (surtout du Piémont), des Anglaises, des Suédoises, des Danoises, des Belges, des Roumaines, des Turques, des Espagnoles, des Egyptiennes, des Argentines, des Grecques, des Roumaines, des Polonaises, des Russes. Des Suissesses ont aussi épousé des étrangers mais, devant adopter la nationalité de leur époux, elles sont difficiles à recenser. Ces mariages internationaux peuvent s'expliquer soit par la communauté religieuse et linguistique -c'est le cas des mariages du temple de la rue Bel Air- soit par les voyages, car de nombreux Suisses ont sillonné le monde, souvent à la recherche d'un emploi.

D) Une population caractérisée par un taux d'activité élevé

De 1876 à 1931 plus d'un Suisse sur 2 travaille, soit 57,8% avec 1167 actifs en 1876 et 50,3% avec 811 actifs en 1931.

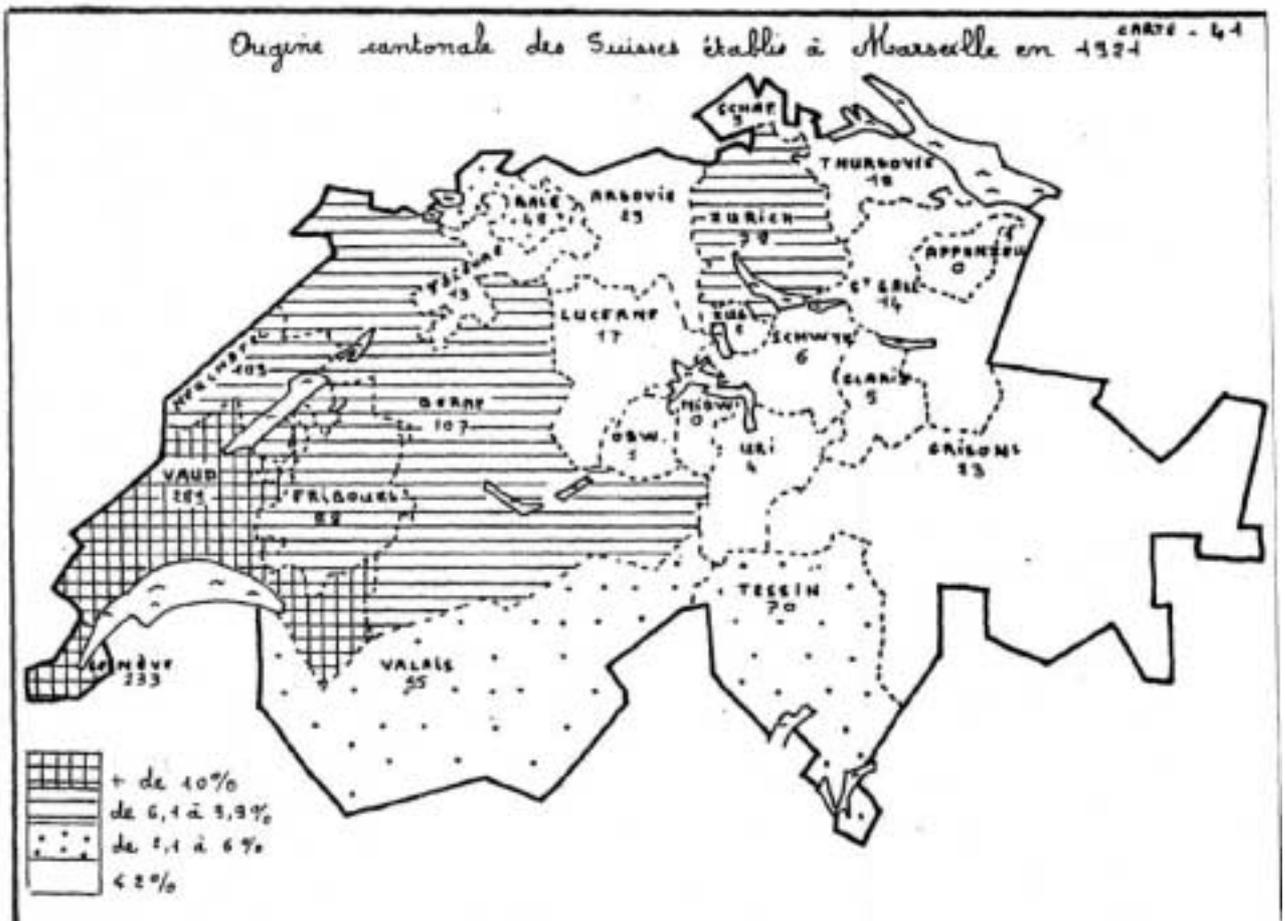
Le déclin quantitatif est provoqué par la diminution générale de la colonie. La perte relative correspond à l'élimination progressive des femmes de la scène du travail. En effet, celles-ci passent de 462 actives en 1876 à 223 en 1931, soit 43,6% de la population féminine en 1876 et 27,6% en 1931. Ceci incombe surtout à la disparition des emplois ancillaires. La population active masculine reste très élevée avec des taux relativement stables soit 73,6% en 1876 et 72,8% en 1931 et ceci malgré une situation économique difficile aggravée par la concurrence. Le taux des 20/25 ans plafonne autour de 90 à 95%. Venu pour des raisons économiques, le Suisse qui ne trouve pas de travail ne reste pas sur place. Rares sont les chômeurs. Si le réseau d'entraide ne résout pas les problèmes d'emploi, la Société de Bienfaisance renvoie au pays les compatriotes malchanceux. Quant aux retraités, peu nombreux à l'époque, et aux rentiers, ils sont rares, car le Suisse, lorsqu'il en a les moyens, retourne dans sa patrie pour la fin de sa vie. C'est le cas des Angst, des Gétaz et des Wust, pour citer les plus célèbres de l'époque.

E) L'origine géographique des Suisses montre que 70% d'entre eux sont nés dans leur patrie.

30% des Suisses sont nés à l'étranger, part relativement importante qui illustre l'ancienneté et la pérennité de l'émigration, ainsi qu'un attachement profond à la nationalité : certaines familles restent helvétiques bien que présentes depuis plusieurs générations dans un pays. Tel est le cas des Bornand qui ont gardé leur nationalité après plus de deux siècles d'établissement dans la ville. Le gouvernement fédéral encourage cette attitude, les Suisses de l'étranger constituant une force sur laquelle il peut compter. Ainsi, la loi récente de juillet 1985 stipule que les enfants nés de mère suisse et de père français (donc automatiquement français) pourront obtenir la nationalité suisse avec un effet rétroactif de 30 ans.

Les Suisses nés dans leur patrie et établis à Marseille sont surtout originaires de Genève et des cantons occidentaux. La proximité géographique, la forte densité de population et l'unité linguistique justifient ce phénomène. On remarque cependant que les Valaisans, pourtant proches du sud-est sont relativement peu nombreux. Installés dans le Dauphiné, ils n'ont peut-être pas ressenti la nécessité de "descendre" plus au sud. La question reste à étudier. Quant à la population alémanique du nord-est, abondante au milieu du XIX^e siècle, elle se tourne ensuite vers l'Allemagne. Il en est de même pour " elle du Tessin et des Grisons qui est attirée par le nord de l'Italie, très proche par la langue et d'accès facile (voir carte).

90% des Suisses nés à l'étranger ont vu le jour en France et 50% sont nés à Marseille. Cette population correspond aux enfants nés en France ou aux épouses d'origine française qui ont acquis la nationalité de leur mari. Ces résultats illustrent la stabilité de la communauté et une certaine intégration au -milieu d'accueil. Hors de France des Suisses sont nés, en petit effectif, dans tous les coins de la planète, en Europe du Nord, dans les pays méditerranéens, en Europe centrale, en Russie, en Amérique du Sud et du Nord, en Afrique noire et en Extrême-Orient. Les chiffres très faibles sont peu significatifs, mais cette dispersion extrême prouve la mobilité exceptionnelle d'une petite minorité.



F) Une structure socioprofessionnelle diversifiée où dominent les activités tertiaires et une haute qualification

Il est courant, lorsqu'il s'agit de l'immigration suisse, de penser que l'on se trouve en présence d'un groupe privilégié. Ces idées préconçues, confortées par le fait que la Suisse est actuellement un pays riche, ne sont pas totalement fausses, surtout si l'on se réfère à la population active masculine. Elle ont cependant besoin d'être atténuées par la présence de nombreux domestiques et plus particulièrement chez les femmes.

Quel que soit le recensement municipal, le secteur tertiaire s'impose régulièrement, situation illustrée par le tableau suivant.

Année de recensement	1876	1901	1911	1921	1931
Part du secteur primaire	1,4	1,7	1,6	0,75	1,2
Part du secteur secondaire	21,9	34,1	36,6	38,5	31,0
Part du secteur tertiaire	76,6	62,1	61,4	61,5	67,7

Cette supériorité du tertiaire se justifie par de nombreux emplois dans le commerce et dans les professions ancillaires. Les effectifs concernant l'industrie et l'artisanat sont souvent relégués en 3^e ou en 4^e position.

CLASSEMENT DES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE

Année	1876	1901	1911	1921	1931
Service de la personne	1er	1er	1er	3 ^e	2 ^e
Commerce	2 ^e	2 ^e	3 ^e	1er	1er
Industrie	4 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e
Artisanat	3 ^e	4 ^e	4 ^e	4 ^e	4 ^e

La qualification s'accroît avec le temps, conséquence de la disparition des domestiques. Les employés sont plus nombreux que les ouvriers et ceux-ci exercent souvent des activités spécialisées comme les brasseurs de chez Veltens ou de Phénix et les menuisiers de la construction navale. Les manœuvres sont inexistantes mais la présence de négociants et de banquiers confèrent à la colonie une image valorisante tout à fait exceptionnelle pour un groupe immigré.

Quelques remarques sur les principales branches d'activité permettent d'affiner ces remarques générales.

1) Le commerce, une activité traditionnelle de qualité

C'est un secteur qui s'adresse surtout à la population masculine : 92,6 % des effectifs en 1876, 81,7 % en 1901, 85 % en 1931. A côté des négociants, des transitaires ou des banquiers ayant pignon sur rue comme les Forel, Gigandet, Campredon, Herzog, Angst en 1876, les Bovet, Dinner, Gétaz, Goldschmidt, Bie-derman, Bolomey, Boesiger, Gehrig, Sigg etc. au XX^e siècle qui donnent une image prestigieuse à la colonie, fourmille tout un monde d'employés aux conditions très variées, allant de la simple commise au fondé de pouvoir, mais dont le caractère commun consiste en une forte qualification et une très bonne réputation. Us arrivent souvent munis de diplômes et doivent, selon les notables helvétiques correspondre à un certain modèle qui allie les connaissances, l'honnêteté, l'application et la modicité des revendications. Ainsi peut-on lire : "la réputation helvétique est notre meilleur vademecum, elle est une chose sacrée, défendons ce précieux héritage" (19)

Tout postulant à un emploi, devrait arriver à Marseille : "avec la connaissance du français, si possible de l'anglais, de la sténographie et de la comptabilité." Si les Suisses sont présents dans le négoce, on les trouve aussi dans les petits commerces avec une forte tendance pour le secteur alimentaire et plus spécialement dans la confiserie et la pâtisserie.

Au XIX^e siècle ils jouissent d'une grande réputation et avec 41 pâtisseries-patrons ils détiennent presque le monopole de la ville. Parmi les maisons les plus célèbres on remarque les Semadini rue de Rome, les Baldini place Noaille, les Putscher, les Solary et les Conza.

Presque tous sont originaires du Tessin. Marseille alors considérée comme la capitale de la gourmandise en Provence doit en partie sa réputation aux Suisses.

2) Le service de la personne

A côté des professions commerciales et des employés de bureau, le service de la personne a pendant longtemps offert de nombreux débouchés aux Suisses qui bénéficient dans ce domaine d'une excellente réputation. Les hommes s'intéressent surtout à l'hôtellerie ou au service des paquebots des grandes compagnies maritimes. Certains réussissent même des carrières exceptionnelles, tel est le cas de P. Neuschwander, directeur du Louvre et Paix et propriétaire du Palace-Hôtel de la Corniche. Au moment de sa naturalisation, il déclare des revenus annuels de 240 000 francs (un garçon d'hôtel gagne alors 600 F par an, nourri et logé.) Les femmes sont plutôt employées de, maison. Souvent jeunes, leur situation de femmes de chambre n'est que temporaire, le temps de réaliser quelques économies avant le mariage en Suisse ou en France. Certaines restent cependant au service d'une seule famille toute leur vie. Quant aux gouvernantes, aux nurses et aux nourrices, elles sont en fait peu nombreuses (7 en 1901, 10 en 1931.)

3) Les activités du secteur secondaire

Ces professions attirent moyennement les Suisses, contrairement à la majorité des étrangers de la ville.

L'artisanat voit ses effectifs décliner. Il offre cependant une grande variété de métiers. Ainsi on trouve 45 métiers masculins, quant aux femmes, elles se cantonnent dans l'habillement. Certaines activités disparaissent, comme les potiers d'étain, les ferblantiers et les charrons. Mais il faut aussi compter avec la concurrence étrangère qui s'intensifie : les tailleurs et les cordonniers arméniens ou italiens "chassent" les Suisses, les cordonniers passant de 19 en 1876 à 3 en 1931 et les tailleurs de 35 à 6 pour les mêmes dates.

L'horlogerie et la bijouterie, considérées comme les symboles de la colonie suisse, sont représentées par des maisons renommées comme la bijouterie Bornand établie dans la ville depuis 1779 ou l'horlogerie Beuchat qui a connu une belle expansion. Il en existe d'autres comme celles des Wuillemier et Chopard, des Gabus. On ne peut cependant pas parler d'un monopole suisse de l'horlogerie dans la ville. Notons que les horlogers sont surtout originaires du Jura suisse et du canton de Genève.

L'industrie, au même titre que l'artisanat, attire modérément les Suisses. Les effectifs augmentent cependant régulièrement (7,8 % en 1876 - 18 % en 1931), ce qui n'est pas original à une époque où ce secteur se développe. Mais la présence d'un personnel de haut niveau constitue un phénomène particulier, d'autant plus que ce caractère s'affirme avec le temps. Ainsi les ouvriers qualifiés passent-ils de 40 % en 1876 à 51 % en 1931. Certains comme les brasseurs sont très recherchés et, pendant la guerre de 1914-18, ils arrivent en tant "qu'immigrés privilégiés.". On remarque aussi la présence de cadres, particulièrement des ingénieurs (chimistes et électriciens) et des dessinateurs industriels, sans oublier les directeurs des secteurs de vente ou des transports, les comptables et les fondés de pouvoir. En 1936, "L'Etat Major" de la brasserie Phénix compte 7 Suisses sur 14 personnes. Mais, si les Suisses sont relativement nombreux à occuper des postes élevés, ils sont paradoxalement peu attirés pour fonder leur propre entreprise. En 1900 on remarque la Maison Berger, ce qui est peu !

Les Suisses préfèrent le négoce.

Les Suisses exercent aussi de nombreuses autres professions, constituant donc une société à part entière. Ainsi compte-t-on des cochers au XIX^e siècle, des conducteurs de tramways et des employés du P.L.M. au XX^e siècle. Les Suisses sont aussi médecins et dentistes, architectes, enseignants, pasteurs ou ecclésiastiques, musiciens ou peintres comme E. Robert et C. Perrot. Dans le secteur agricole, ils sont bergers, meuniers et jardiniers au XIX^e siècle, au XX^e siècle ils deviennent maraîchers ou horticulteurs comme la famille Dyens à St Barnabe. Seules la pêche, la mine ou les carrières sont ignorées par la population helvétique.

Cette variété des aspects socio-professionnels où les domestiques côtoient les patrons, les agriculteurs les ingénieurs, les négociants les merciers, les danseuses, les prêtres et les pasteurs ne doit pas cacher la suprématie du tertiaire avec la dominance du négoce et des professions ancillaires ainsi qu'une qualification exceptionnelle.

III - LE COMPORTEMENT DE LA POPULATION SUISSE ETABLIE A MARSEILLE

Il est caractérisé par une vie associative intense sur un fond de patriotisme, de protestantisme et de solidarité, caractères qui permettent à la colonie de garder une identité qui lui est chère.

A) Une vie associative ancienne et variée

Dès le milieu du XIX^e siècle, les Suisses, d'abord associés aux Allemands, puis seuls, tissent tout un réseau d'associations destinées à les aider, à les distraire et à stimuler leur patriotisme. Ils créent aussi un temple de langue allemande pour les Suisses alémaniques, les Alsaciens et les Allemands. Toutes ces actions se développent au sein d'une entente parfaite avec les autorités consulaires ou directement en accord avec la Fédération, les cantons ou les communes (voir tableau).

B) Une vie associative qui s'organise et s'enrichit avec le temps

1) La Société de Bienfaisance, créée en 1841 par un groupe de notables, est la première association qui apparaît dans la ville. A ses débuts, faute d'archives, on ne connaît que la période 1841-1843, mais la société réapparaît en 1870 sous le nom d' "Ambulance suisse". Dissoute après la guerre, elle fait place au "Cercle helvétique" dont dépend une section consacrée à la solidarité, appelée "Société de Bienfaisance". Tout membre du Cercle helvétique y adhère obligatoirement, mais elle peut aussi recevoir des "membres libres" venus de l'extérieur. Jusqu'en 1924 le Cercle helvétique et la Société de Bienfaisance sont régis par les mêmes statuts. La supériorité numérique des membres libres sur ceux du Cercle helvétique impose un changement de règlement qui donne plus d'indépendance à la "Société de Bienfaisance". Celle-ci détient le monopole de l'action philanthropique à Marseille puisqu'en 1872 le temple de la rue 'bel Air met ses locaux à sa disposition et en devient membre actif et qu'en 187fr>, le gouvernement fédéral lui délègue les services d'assistance du consulat.

2) **Le cercle helvétique** est un club de notables regroupant entre 130 et 160 adhérents et dont le local est toujours situé dans les quartiers bourgeois de Mar seille. On s'y réunit pour lire les journaux auxquels le Cercle est abonné, pour puer au billard et organiser des fêtes. Il

dispose d'une bibliothèque et possède même une flotte composée en tout et pour tout d'un unique bateau, "le Moustie", "vieux serviteur qui n'inspire plus qu'une très faible confiance et qui moisit dans le Vieux-Port.". En 1893, la flotte de plaisance helvétique sera liquidée pour 23,10 F.

A côté de cette association bicéphale "CH-SB", véritable pilier de la vie associative, d'autres sociétés apparaissent en fonction des besoins de la population.

3) "La Société de gymnastique des Suisses de Marseille" ou "Cabanon"

Elle est née en 1856 pour soutenir le canton de Neuchâtel dont l'indépendance, obtenue en 1848, était contestée par son ancien souverain, le roi de Prusse. En fait le contentieux est réglé en 1857 par le traité de Paris et la société d'origine patriotique conserve surtout sa fonction récréative. Au début elle comptait parmi ses membres quelques Allemands et quelques Français mais : "vu le peu d'intérêt que les membres non suisses manifestaient à la société" (19), ils ne sont plus admis à partir de 1857. Théoriquement, on y pratique la gymnastique et elle dispose pour cela "de machines à propos de gymnastique, soit un reck, des parallèles et un instrument pour le saut" (19). Mais les déménagements successifs ne permettent plus de trouver l'espace nécessaire et le cercle devient un club où l'on se rencontre pour boire et chanter au nom de la patrie absente : "les smolies et samés se mélangeaient aux chants patriotiques et le nombre des bouteilles s'alignaient en rang serré sur la table."

Faute de continuité dans les archives, on ne retrouve le "Cabanon" qu'après la première guerre mondiale. sa nature a complètement changé, puisqu'il est devenu un club mondain où ne sont admis qu'une trentaine d'élus et où l'on respecte certains rites et le secret des discussions. Les adhérents se réunissent le dimanche et festoient une fois par mois. La tradition veut que le menu se compose d'une "bouillabaisse", de "pieds et paquets" et de pâtisseries souvent offertes par le confiseur Sémadini.

4) Les Amis du Grütli

L'année 1841 marque la naissance officielle de ta société. En fait ses origines sont plus anciennes puisqu'elle est issue d'une association allemande la "Deutscher Verein" qui regroupait des artisans et des ouvriers originaires de Suisse Alémanique ou d'Allemagne. La guerre de 1870 provoque le départ des Allemands et l'association prend le nom de "Schweizer Arbeiter Verein", titre qui sera francisé en 1874 sous les termes d'"Amis du Grütli" pour obtenir l'autorisation préfectorale française. Cette société a la particularité de s'adresser à une population modeste et de langue allemande, mais elle se francise et s'embourgeoise avec le temps. Elle est célèbre pour son "cabanon", campagne mise à la disposition de ses adhérents mais aussi de leurs épouses et de leurs enfants, ce qui semble rare à l'époque. Ses bals et ses réunions parfois agités et ses relations souvent délicates avec le consulat provoquent des commentaires qui ne manquent pas de pittoresque.

5) L'Harmonie suisse créée en 1881 a laissé peu de traces. Au départ, spécialisée dans les liants populaires, elle s'oriente ensuite vers la musique lyrique.

6) Le "Stade helvétique"

Au XIX^e siècle, il existe une association sportive appelée la société de gymnastique" et, semble-t-il, distincte de celle apparue en 1856, mais, il faut attendre 1907, lorsque les

"Jeunes" quittent le giron du Cercle helvétique, pour que le stade helvétique soit déclaré à la préfecture. Prévu pour "pratiquer la gymnastique, le football, la natation et la course à pied" (20), il connaît des heures de gloire avec la section du football. L'équipe est championne de France en 1909, 1910, 1911 et 1913, devançant nettement l'Olympique de Marseille qui embauchera après la guerre des joueurs helvétiques comme Scheibstock. Les Suisses apparaissent donc comme les précurseurs du football à Marseille et même en Corse où ils font connaître ce sport à partir de Bastia.

7) Le Cercle commercial suisse (CCS)

A côté de ces sociétés à caractère récréatif, les Suisses, soucieux de la situation de l'emploi, fondent en 1904 le CCS sous l'impulsion du Cercle helvétique, de la Société de gymnastique et de l'Harmonie, en accord avec la Société fédérale des Commerçants de Zurich. Les objectifs, principalement professionnels visent à améliorer la qualification des employés et à les aider à trouver un emploi.

La guerre de 1914-18 marque une rupture dans la vie associative qui se maintient au ralenti pendant le conflit. Après 1918, elle reprend avec vigueur mais perd une partie de son autonomie. En effet le consul en place, Paul Leuba, essaie de la contrôler et de l'organiser. Dans ce but il crée une nouvelle association "La Nouvelle Société Helvétique" chargée de coordonner les différentes activités. Il intervient aussi dans la vie économique en stimulant la création de la Chambre de Commerce suisse.

Les Suisses déjà très attachés au Consulat et qui ont gardé de nombreux contacts avec la patrie, acceptent et recherchent même ces interventions. Il s'agit de discipline et de reconnaissance envers le pays natal dont le gouvernement aide volontiers ses ressortissants émigrés.

C) Rôle de l'Etat et du patriotisme dans la vie associative

Avant la première guerre mondiale, les Suisses sollicitent l'appui du Consulat ou des autorités fédérales d'abord lors de la création d'une association, puis pendant son fonctionnement. L'Etat intervient en versant des subventions annuelles comme ce fut le cas pour la Société de Bienfaisance ou en aidant à la constitution d'une bibliothèque ou en offrant des bourses comme il le fit pour le Cercle Commercial. En retour, les Suisses restés au pays attendent une participation de leurs compatriotes pour financer une fête, pour les aider lors d'une catastrophe ou les recevoir quand une association passe par Marseille.

Les relations entre ces sociétés "marseillaises" et l'Etat varient en fonction de leur nature et de l'époque. La société de Bienfaisance est la plus aidée puisqu'elle reçoit le soutien moral et financier de l'Etat fédéral ainsi qu'une aide des cantons et des communes auxquels sont imputés les frais occasionnés par leurs ressortissants. Ces aides, irrégulières et dispersées, seront regroupées après la guerre au sein de la "Direction fédérale de justice". L'intervention de l'administration ne s'arrête pas au domaine social. Partout où il existe un embryon de vie associative, le consulat est représenté et, si une exception apparaît, elle est perçue comme une injustice. Pour une association, la présence des autorités est une question d'honneur, un label de qualité.

L'entente est facile à réaliser lorsqu'il s'agit d'une société dirigée par des notables comme le Cercle helvétique. Le consul est le président honoraire et le cercle fournit plusieurs consuls au XIX^e siècle comme MM. Févot, Hofman et Mooser.

Quand la société est plus modeste, plus turbulente, les relations sont plus délicates. C'est le cas du Grütli entre 1871 et 1891. Au début de sa fondation -au temps du consul Rosenburger- tout va pour le mieux, mais l'arrivée d'E. Févot, notable et ancien président du Cercle helvétique, provoque une détérioration des relations. Les banquets annuels du Grütli sont boudés par le consulat et les présidents du CH, alors que la coutume veut qu'ils l'honorent de leur présence.

La SB méprise même les dons du Grütli. En 1889 on relève dans un rapport (21) la remarque suivante : "Monsieur le président fait part du peu d'empressement que fait ce bureau (celui de la SB) pour recevoir les dons qu'on lui fait. Ainsi l'assemblée émet-elle le vœu qu'une autre année le produit de la quête sera remis à un journal s'occupant de bienfaisance tel que le Petit Marseillais". Ulcéré par ce dédain le Grütli riposte encore par des remarques acerbes : "on fait remarquer à ce sujet (celui d'une collecte) que toutes les fois qu'il y a des sous à quêmander on connaît parfaitement l'adresse de notre société, mais on ne l'a guère trouvée s'il s'agit d'une bonne manière." En décembre 1890, le consul, peut-être conscient d'une scission probable, pratique une politique de rapprochement.

Les relations du Cercle commercial avec la Suisse illustrent un autre aspect des relations entre les Helvétiques et leur patrie. Dans ce cas, le consulat ne joue qu'un rôle secondaire car la société dépend directement d'un organisme central dont le siège est à Zurich, la section de Marseille représentant sa 67^e filiale. Moyennant une cotisation, la société entre dans "le Giron fédéral" et bénéficie de l'expérience, de l'organisation et du soutien financier de la société-mère. Tous les mois elle reçoit le journal de l'association, édité à Zurich et diffusé dans le monde entier. Il donne tous les renseignements relatifs au commerce ainsi que les offres et les demandes d'emploi. Ces liens sont encore renforcés en 1930, date à laquelle le cercle oblige ses adhérents à cotiser à "la caisse d'assurance vieillesse et invalidité". Ainsi, bien qu'exerçant à l'étranger, les membres du cercle sont avant tout considérés comme des Suisses et dépendent de l'organisation fédérale qui tire sa force de leur nombre.

Après la première guerre mondiale, les relations entre les Suisses et leur pays se renforcent. Ce changement correspond à l'arrivée du consul P. Leuba précédemment en poste à Besançon, mais aussi à la volonté du gouvernement de resserrer les liens avec les Suisses de l'étranger. Dans ce but un comité central a été créé à Berne après la guerre "pour faire intervenir les Suisses de l'étranger, pour qu'ils puissent faire entendre leur voix concernant les questions d'intérêt général" (22). Selon le consul P. Leuba, "la voix des Marseillais peut se faire entendre" par l'intermédiaire d'une association groupant toutes les sociétés de la ville qui, selon le modèle confédéral, garderaient leur indépendance pour leur vie interne. La Nouvelle Société helvétique, créée en 1920, n'est pas accueillie avec enthousiasme. Les associations souvent très anciennes craignent de perdre leur identité et leur liberté. Il faudra attendre 1925 pour que les effectifs (158 membres) et la vie mondaine très brillante satisfassent son fondateur et président.

Les milieux d'affaires sont également touchés par cette volonté d'organisation centralisatrice. En novembre 1918, une Chambre de commerce suisse est fondée à Paris. Elle décide de tisser tout un réseau de Chambres de commerce sur le territoire français et Marseille est choisie pour couvrir la région du Sud-Est et l'Afrique du Nord. C'est par l'intermédiaire du

consul que les notables sont contactés et la Chambre de Commerce suisse du Sud-Est est créée en 1921, peu de temps après celle de Lyon. Jusqu'en 1931 son rôle reste relativement modeste.

La fondation en 1925 de la Maison Suisse, 7 rue d'Arcole, marque l'apogée de la volonté d'organiser la vie associative en groupant sous un même toit le consulat et les différentes sociétés de la ville- Une société immobilière est fondée par quelques notables dont P. Leuba, G. Angst, H. Brack et H. Sigg. L'immeuble acheté à quelques centaines de mètres de la Préfecture offre des locaux spacieux et fonctionnels : salle de lecture, billard, bar, grand salon, petit salon ou Stube, salon du Cercle helvétique, bureau de la Société de Bienfaisance etc.. le tout aménagé dans un style helvétique, la Stube étant particulièrement pittoresque. Afin d'éviter tout litige le planning d'occupation des lieux est rigoureusement organisé.

Cependant cette réalisation ne présente pas un caractère social. Aussi pour rétablir l'équilibre, le consul P. Leuba stimule-t-il la création d'un foyer helvétique destiné à recevoir les Suisses âgés. La communauté toute entière participe à sa réalisation, mais on peut remarquer le rôle primordial joué par deux familles. Ainsi Mme Angst-Dorrepaal, veuve du consul F. Angst, crée en mars 1929 la Fondation Helvetia-Massilia en déposant dans une banque genevoise la somme de 20 000 F dont la moitié est assignée à "un asile suisse de vieillards à Marseille" et l'autre moitié à l'Eglise protestante suisse de Marseille. Quant à la famille Zollinger, originaire d'Alep, elle offre sa propriété de Ste Anne. Celle-ci, difficilement aménageable, est vendue pour la somme de 27 500 F, ce qui permet d'acheter la propriété des Charmerettes au Cabot. Elle couvre alors k hectares et comprend une bâtisse de deux étages ainsi qu'une maison de gardien. Le coût s'élevant à 32 000 F, la différence est rapidement couverte par une souscription. Le foyer ouvrira ses portes le 24 avril 1931. Ces acquisitions immobilières de la rue d'Arcole et des Charmerettes enrichissent le patrimoine de la colonie qui fait preuve de civisme en investissant pour la collectivité, civisme que l'on retrouve au sein de la solidarité, indissociable de la vie du groupe.

D) Une solidarité organisée, caractéristique de la colonie suisse

1) Ce rôle a été délégué à la Société de Bienfaisance, qui dispose de "recettes" d'origines variées.

A Marseille les Suisses sont nombreux à cotiser à la Société de Bienfaisance (1 F par mois). De plus, il faut préciser que les Suisses qui ont bénéficié d'une aide, remboursent l'œuvre dès que leur situation s'est améliorée. Jusqu'en 1902, cela représente entre 10 et 20 % des recettes. Au XXe siècle, ce phénomène régresse et ne représente plus que 0,5 % des recettes en 1920. Y aurait-il perte de certains principes ou aggravation de la situation économique ? Certainement les deux à la fois.

A côté de ces recettes d'origine locale, la SB peut compter sur les subventions annuelles de la Confédération et le remboursement des communes. Dans l'ensemble les remboursements individuels et ceux des communes couvrent la moitié des dépenses engagées, ce qui explique la solidité de l'organisation.

Une autre source de revenus provient des dons et des donations, charité sans contrainte de versements réguliers qui connaît beaucoup de succès entre 1920 et 1930. Certaines familles sont réputées pour leur générosité, comme les Wuest, les Angst et les Zollinger.

Enfin, preuve d'une gestion rigoureuse (mais les trésoriers de la SB ne sont-ils pas recrutés dans le monde de la finance ?), la SB possède une fortune provenant des bénéfices réalisés, judicieusement placée dans des obligations qui apportent des dividendes ou que l'on peut vendre en cas de nécessité.

La SB reçoit aussi des dons en nature comme des bons de transport offerts par les compagnies maritimes ou par le P.L.M.

2) Les dépenses correspondent aux aides dispensées aux nécessiteux suisses avec une distinction entre les résidents, les rapatriés et les passagers. 90 % à 98 % des aides sont distribuées en espèce.

Les résidents sont les principaux bénéficiaires car ils peuvent être plus facilement contrôlés et parce qu'avec le temps leur nombre s'accroît, situation provoquée par le vieillissement de la population.

La SB se méfie des passagers qu'elle critique sévèrement, mais aide malgré tout : "Ceux qui croient pouvoir faire le tour de France aux dépens des SB suisses se trompent et nous leur répondons : "si vous voulez manger, travaillez "en leur donnant des bons de travail."

Les rapatriés constituent la population qui retourne en Suisse avec l'aide de la SB. On y recense des Suisses qui ne trouvent pas de travail dans la cité, mais aussi de nombreux compatriotes venus de tous les horizons et qui, après avoir tenté une expérience malheureuse en Algérie, en Argentine, au Brésil ou ailleurs, transitent par Marseille dans le dénuement le plus total. Il y a aussi ceux qui fuient les révolutions, comme en Russie ou en Egypte.

Ces secours en argent sont complétés par des aides en nature très diverses et variables selon les époques. Les bons en nourriture délivrés dès 1873 se prolongent jusqu'en 1931. 1500 à W00 sont distribués chaque année et donnent droit à un repas, sorte de soupe populaire que distribuent des sociétés de la ville, comme la Société St Vincent de Paul ou les Fourneaux du Cours Gouffé avec lesquelles la SB a passé des accords.

La SB s'inquiète aussi de fournir un logement à ses compatriotes par charité, mais aussi par souci de bienséance car il serait préjudiciable à la colonie qu'un Suisse soit pris en état de vagabondage. Ne disposant pas de locaux, elle a recours à des associations marseillaises comme l'asile Massobo pour les hommes et celui de la rue Honorât pour les femmes. Quant aux jeunes filles, elles peuvent être accueillies au home de la rue Bel Air.

L'entraide peut revêtir d'autres aspects tels que le placement des chômeurs ou la distribution de bons de travail, mais celle-ci connaît un succès limité. Des vêtements sont distribués ou confectionnés par un "ouvroir" de dames. L'aide médicale existe aussi, certains médecins comme les Dr Veuve et Nicati étant habilités à soigner certainement gratuitement, les compatriotes recommandés par la SB.

Il y a donc là une solidarité efficace, mais contrôlée. Elle témoigne de la présence d'une population pauvre qui n'apparaît pas dans les recensements parce que souvent nomade, et dont on ne soupçonne pas l'existence dans une colonie considérée comme privilégiée.

E) L'omniprésence de la religion protestante

Patriotisme et philanthropisme sont deux caractéristiques de la communauté, mais il ne faut pas oublier une troisième particularité qui réside dans le rôle éminent de la religion réformée.

Tous les Suisses de Marseille ne sont pas protestants, mais c'est le cas de la majorité d'entre eux. D'autre part les pasteurs, membres de la SB, reçus au Cercle helvétique et au consulat, exercent une influence non négligeable sur leurs compatriotes.

Nous avons vu que les Suisses ont activement défendu le protestantisme jusqu'en 1789. Après la révolution ils se trouvent confrontés au problème linguistique provoqué par l'arrivée massive, dès 1815-1830, d'immigrants pauvres et de langue allemande car originaires d'Alsace, d'Allemagne et de Suisse alémanique. Souvent protestants, ils se détournent du temple de la rue Grignan où le culte est célébré en français. Cette situation aboutit, avec l'accord du Consistoire de Marseille et l'approbation du Comité Central des Protestants disséminés de Bâle, à la création en 1846, d'une Eglise réformée de langue allemande (25). Parmi les sept fondateurs on compte deux Suisses F. Meyer et F. Sigg.

Jusqu'en 1870, les Suisses ne représentent pas l'élément le plus nombreux, mais les pasteurs sont tous d'origine helvétique. Pendant cette période l'activité culturelle est intense,

l'instruction est dispensée auprès des enfants et en 1862 une société immobilière civile est constituée pour acheter un immeuble sis rue Bel Air/rue P. Puget.

Cette période est interrompue par la guerre de 1870 qui provoque le départ des Allemands, suivie d'une crise germanophobe qui sévit jusqu'en 1876. La ténacité du pasteur Guyer et l'influence des milieux d'affaires helvétiques permettent de la résoudre. Cependant, face à la politique scolaire de J. Ferry et de S. Macé, le pasteur devra peu à peu renoncer à sa petite école. Les locaux de la rue Bel Air seront alors transformés, en 1896, en home pour jeunes filles. Entre temps, le patrimoine de l'Eglise avait été enrichi par la construction, en 1888, d'un temple donnant sur la rue Bel Air. Réalisation qui a pu voir le jour grâce aux dons des protestants germanistes de la région et des Eglises de Bâle, de Zurich, de Winterthur et de St Gall. En 1905 l'ensemble "presbytère-temple-école" aurait pu être menacé par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais l'appartenance à une société "immobilière limite le danger. Enfin, vers 1913, la communauté soucieuse d'améliorer son patrimoine, fait abattre la vieille maison de style provençal qui avait abrité l'école et le home et construit un nouvel immeuble plus fonctionnel dans un style tout helvétique !

Cette prospérité matérielle ne doit cependant pas cacher un malaise qui s'aggrave avec le temps : créée pour une population de langue allemande, l'Eglise voit son public diminuer à cause du ralentissement de l'immigration et de l'intégration de ses fidèles dans le milieu français : "La langue allemande est devenue un obstacle pour le recrutement de la jeunesse parce que la deuxième génération des paroissiens à demeure avait oublié la langue maternelle des parents ou témoigne à son encontre une sympathie minimale." (26)

Au début du XXe siècle, l'Eglise risque donc de se trouver sans paroissiens. La première guerre mondiale balaie momentanément tous ces problèmes. Dès le début de la guerre, le pasteur perd une partie de ses ouailles : Allemands et Autrichiens quittent précipitamment la ville et les jeunes Suisses sont mobilisés pour défendre leurs frontières. Le culte en Allemand est interdit et le pasteur doit quitter la France. Les locaux sont réquisitionnés, le presbytère et le home transformés en hôpital militaire tandis que le temple est prêté à l'Eglise Réformée de Marseille le matin et aux non-Conformistes anglais l'après-midi. On y célébra même deux cultes hindous.

En 1919 les locaux sont rendus dans un très mauvais état et les candidats à un culte en allemand ont presque tous disparu. C'est avec l'aide du Consistoire de Marseille que l'activité reprend, mais les statuts de 1920 stipulent que -désormais- la société civile chargée de gérer les liens du groupe portera le nom d'Association civile de l'Eglise protestante suisse à Marseille". D'une Eglise linguistique, on passe donc à une Eglise nationale au profit de la communauté helvétique. Le culte est encore célébré en allemand, mais désormais les pasteurs doivent être bilingues.

Ces mesures ne suffisent pas pour retrouver l'activité précédente. Le home devient un lieu de refuge pour les nombreux "déracinés" de l'après-guerre.

Le redressement nécessaire et attendu ne pourra pas se réaliser car la colonie suisse décline irrémédiablement : en 1965 un dernier culte en allemand sera célébré et en 1980 les biens de la communauté seront légués à l'association familiale G. Farel.

F) Les Suisses et leur milieu d'accueil

Dans l'ensemble, les Suisses bénéficient d'une image nettement favorable auprès des Français. Quant aux Suisses eux-mêmes, minoritaires par le nombre et parfois par la langue et la religion, ils préfèrent adopter une attitude réservée.

Très souvent, les Suisses sont bien intégrés dans le milieu d'accueil, ils parlent presque toujours le français et leur qualification et leur réputation professionnelle facilitent ce comportement.

Les Suisses offrent l'image d'une population disciplinée et honnête dont ils tirent avantage (ce sont les Suisses qui comptent le moins de condamnation en Cours d'Assises (27)). Les règlements des associations -et leur application -prévoient de maintenir cette réputation. On peut citer l'exemple d'un adhérent du Cercle des Commerçants qui, n'ayant pas respecté le règlement, a vu son cas cité dans le monde entier par l'intermédiaire du journal de l'association. Mais cette rigueur disciplinaire entraîna parfois des rébellions. C'est ainsi qu'en 1907, les jeunes de la Société de gymnastique, du Cercle commercial et de l'Harmonie, quittent leurs aînés du Cercle helvétique pour incompatibilité d'humeur et aussi parce que le C.H. en baisse d'effectifs voulait les obliger à adhérer au club. D'autre part certains Suisses ignorent ou refusent l'encadrement associatif, à la grande déception de la SB. Quelques-uns font même preuve d'une attitude inattendue pour des Suisses en optant pour un engagement politique révolutionnaire. Le cas le plus célèbre est représenté par l'anarchiste C. Hotz qui a écrit de nombreux ouvrages. (28)

"Immigré tranquille", bien intégré dans le milieu d'accueil, établi depuis des siècles en France, le Suisse est considéré par l'Etat comme un hôte privilégié. En février 1882, un traité franco-suisse stipule que les citoyens suisses résidant en France bénéficient des mêmes avantages que les Français. Lorsqu'en 1924, le gouvernement français prévoit de refuser certains avantages fiscaux aux étrangers, les Suisses obtiennent que cette mesure ne leur soit pas appliquée. Mais cette coexistence idyllique peut-être rompue par des événements extérieurs et, en particulier, pendant les guerres franco-allemandes de 1870 et de 1914-18, les Français confondant souvent les Suisses alémaniques et les Allemands. Les relations économiques et diplomatiques comme l'affaire des "Zones franches" et le protectionnisme français d'après la première guerre mondiale, ne concerne surtout que les milieux d'affaires.

Face à leur milieu d'accueil, les Suisses ont tendance à n'entretenir que peu de rapport avec la population locale quitte à tourner leurs regards vers les autres Suisses restés au pays ou dispersés dans le monde entier. Ainsi toutes les sociétés, mis à part le Stade helvétique et la Chambre de commerce, sont uniquement réservées aux Suisses. Peu nombreux, ils préfèrent rester entre eux. Dans cette logique ils accueillent volontiers leurs compatriotes qui passent par Marseille, ce qui est fréquent pour les groupes de musiciens ou de gymnastes qui se rendent en Algérie. Us entretiennent aussi une abondante correspondance comme la Société de Bienfaisance qui reçoit en 1894 des lettres de plus de 15 pays différents.

L'attachement à la nationalité s'exprime par la faiblesse des naturalisations, les Suisses représentant le taux le plus faible (29) de cas et ceci, malgré l'ancienneté de l'implantation. Il n'est pas rare de rencontrer des Suisses nés et établis en France depuis plusieurs générations et qui ont gardé la nationalité de leurs ancêtres, l'un des cas les plus remarquables étant celui de la famille Bôrmand qui, bien que présente à Marseille depuis 1776, est restée attachée à ses origines helvétiques.

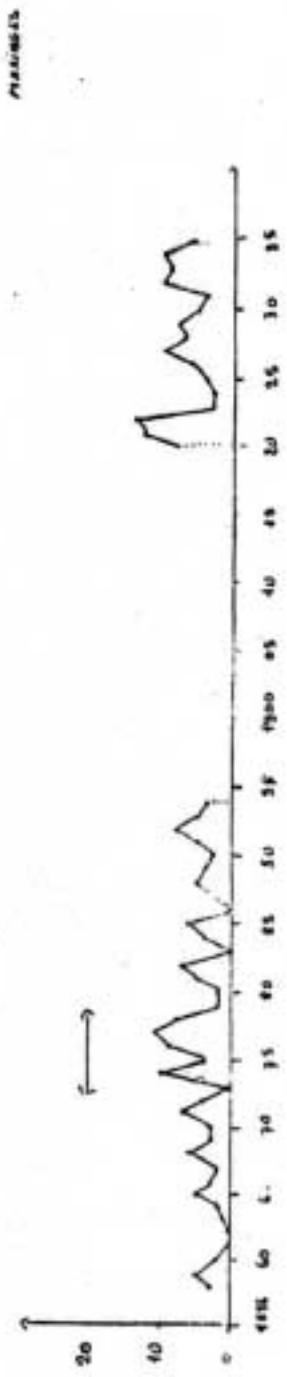
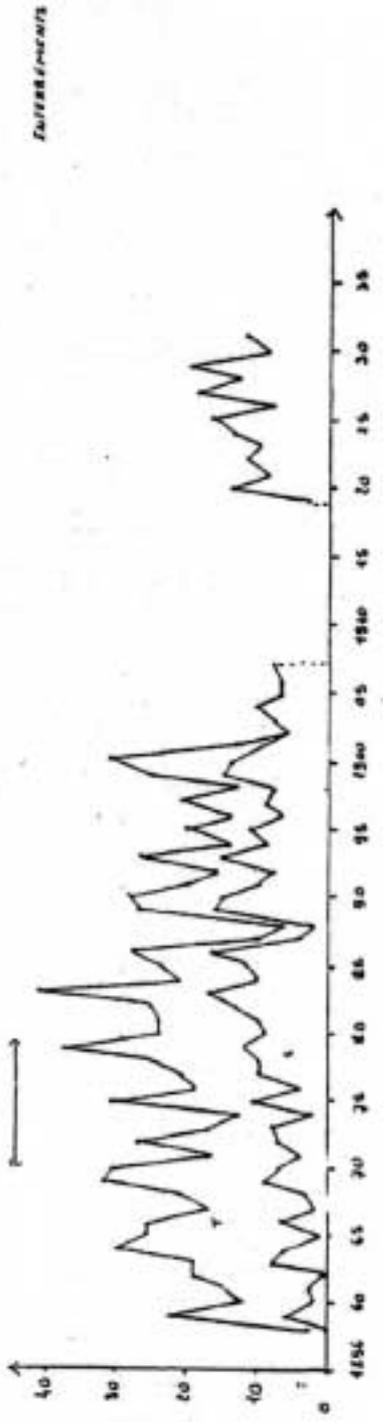
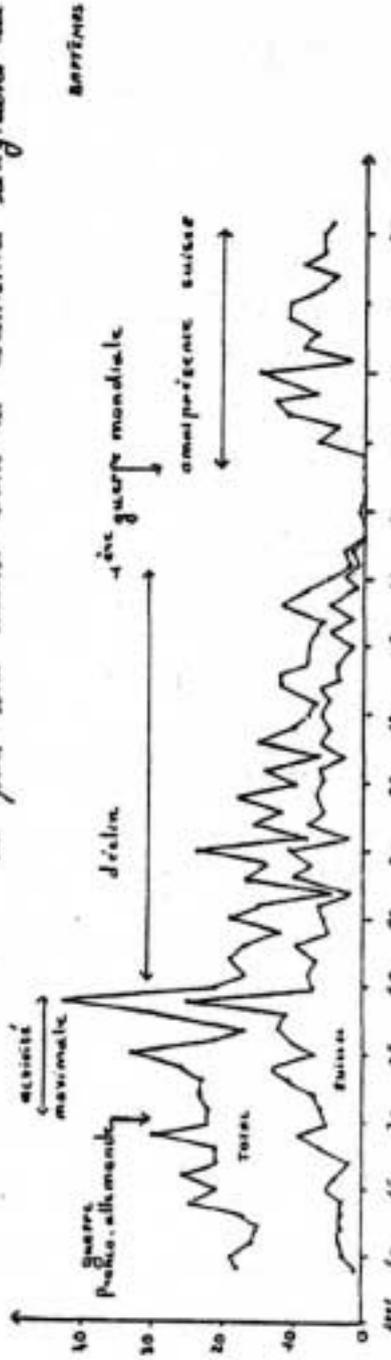
La colonie suisse apparaît comme une exception au sein des migrations marseillaises. Mais les Suisses rappellent par leur présence et leur installation très ancienne que la ville a reçu pendant longtemps des populations venues du nord. Peu nombreux, mais efficaces dans leur vie professionnelle et obstinés dans le maintien puis le développement du protestantisme, ils se distinguent dès le milieu du XIXe siècle par un comportement démographique peu dynamique et une vie associative extrêmement riche. Mais avec le XXe siècle, l'attitude malthusienne du groupe et le ralentissement du flux migratoire vers Marseille provoquent le déclin d'une colonie actuellement très réduite.

LES DIVERS GROUPEMENTS SUISSES DE LA VILLE DE MARSEILLE

INTITULE	Date de création	Date d'adhésion à la S.B.	Adresse vers 1924	Date de la fin des activités
Le Consulat de Suisse	1799		115, r. Evêché	
Société de Bienfaisance	1840-repr. en 1871		Rue Sainte	pas de renseignements de 1840 à 1871
Cercle helvétique	1871	1871	Rue Sainte	Existe toujours
Eglise réformée de langue allemande dite suisse	1846	1871	Rue Bel Air	Vers 1980 locaux donnés à l'institution G. Farel
Le Cabanon	1856	?	Q. de N.D. Garde	1950 - Interrupt Seconde Guerre
Le Grütli	1871 ass. alide. ant.	18747	Rue Gantés (Chartreux)	Existe toujours
L'Harmonie suisse	1881	1893	Rue Sainte / Allées Meilhan	1945
Stade helvétique	1907	?	Rue Sainte / Allées Mailhan	Existe encore en 1929
Cercle des commerçants ou société commerciale	1904	1904	Rue Sainte / Allées Mailhan	?
Chambre de Commerce suisse	1921	-	Rue de l'Evêché	Existe toujours
N S H (nouvelle société helvétique)	1925	-	Brasserie Verdun	Existe toujours
La S I M S de la Maison Suisse	1926		7, rue d'Arcole	Existe toujours
Fondation Helvetia Massalia	1926	1926	7, rue d'Arcole	Existe toujours
Foyer helvétique	1931		Camp. du Cabot Les Charmerettes	Existe toujours

ACTIVITÉ CULTURELLE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ANVERS ALLEMANDE :

La part des Suisses dans les cérémonies religieuses du temple de la rue Bâle



Tous ces différents organismes s'installeront après 1926 dans les locaux du consul; et de la Maison Suisse, 7, rue d'Arcole, sauf le Cabanon, l'Eglise "suisse" et le foyer helvétique. Le Griitli garde son "cabanon".

NOTES

- (1) BOURILLY, Les Protestants en Provence au 17e et au 18e. Editions Orphys, 1956.
- (2) Recensement. Archives municipales Marseille, GG 134.
- (3) Compte rendu de thèse de Michel TERRISSE. La population de Marseille et son terroir de 1694 à 1830. p. 357.
- (4) CARRIERE (Ch.) Les négociants marseillais au 18è siècle. Institut historique de Provence, 1973.
- (5) Recherches de M.R. Larchères.
- (6) CARRIERE (C), op. cit.
- (7) CARRIERE (C), op. cit.
- (8) BOURILLY, op. cit.
- (9) DESBAN, Une affaire d'espionnage à Marseille en 1696. in Revue maritime, 1906
- LUQUET, Un protestant marseillais à travers son époque, Vincens de Serre, 1635-1696.
- (10) BOURILLY, op. cit.
- (11) Provenca, 1922, p. 118
- (12) Cité par COULLAUT (P.), Si Dieu ne bâtit la maison. Imprimeries réunies de Valence, 1961.
- (13) GUIRAL (P.), Actes du colloque. Cinq siècles de Protestantisme à Marseille et en Provence. Imprimeries A. Robert, 1976.
- (14) COULLAUT (P.), op. cit.
- (15) COULLAUT (P.), op. cit.
- (16) SCHELBERT (Léo), Einführung in die schweizerische Aunvanderungsgeschiste der Neuzeit, Zurich 1976.
- (17) On compte à cette date 144 000 Suisses en France (d'après la revue de la Chambre de Commerce suisse, 3 mars 1930)
- (18) La communauté passe progressivement de 2017 personnes en 1876 à 1506 (1,6 % de la population étrangère) en 1901, 1657 (1,6 %) en 1911, 1737 (1,5 %) en 1921 et 1611 (0,8 %) en 1931.
- (19) Procès verbal de la Société de gymnastique. 1857. Archives de la Maison suisse.
- (20) Statuts du Stade helvétique. Archives départementales des Bouches du Rhône,
- (21) Cahier des procès verbaux du Grutli. Archives de la Maison suisse.
- (22) Discours de P. Leuba à la N.S.H., 22/7/1921. Archives de la Maison suisse.
- (23) La Chambre de Commerce suisse de France est fondée à Paris le 16/11/1918, elle a pour président F. Dobler.
- (24) Discours annuel de la Société de Bienfaisance, 1894. Archives de la Maison suisse.
- (25) Mémoires du pasteur Hug, 1921. Archives du consulat, 7 rue d'Arcole. Parmi les fondateurs on compte 2 Suisses et 5 Alsaciens et Allemands.
- (26) Pasteur Hug.
- (27) MAUCO (G.), Les étrangers en France. Etude géographique sur leur rôle dans l'activité économique, A. Colin, 1932.
- (28) HOTZ (C.) (ou E. Rothen) a écrit plusieurs ouvrages comme l'Art et le peuple. (Marseille 1910, 47 pages), La liberté individuelle (Paris 1929, 47 pages, Politiciens (Marseille, 1909, 40 pages), la Politique et les Politiciens (Paris, 1934, 21 pages), la Propriété et la Liberté (Paris, 1934, 24 pages). Il existe de nombreux documents aux Archives d'Amsterdam.
- (29) MAUCO (G.), op. cit.